

إنجازات 2017 - 2020 + 1
آفاق 2024، رؤية 2032



Réalisations 2017 - 2020 + 1 Horizons 2024, Vision 2032

Réalisations 2017 - 2020 + 1
Horizons 2024, Vision 2032



Publications du CNOT
Février 2022



Réalisations 2017 - 2020 + 1

Horizons 2024, Vision 2032

Publications du CNOT, Février 2022

Tous droits réservés

C&R « ORBIS »



Thomas Bach

*Président du Comité
International Olympique*

« Aussi difficiles que les circonstances puissent paraître à l'heure actuelle, si nous tirons les bonnes conclusions, nous pouvons les transformer en opportunités. Pour ce faire, nous devons nous pencher sans tarder sur cet environnement futur. Nous devons faire avancer l'agenda olympique 2020. C'est pourquoi nous avons élaboré l'agenda olympique 2020 + 5 ».

Dédicace et Remerciements



Mehrez Boussayene

Président du CNOT

Ce n'est pas sans un sentiment de fierté que nous éditons ce deuxième ouvrage-bilan consacré à l'activité du CNOT durant l'exercice 2017-2020+1 après celui édité au terme de notre 1^{er} mandat 2013-2016.

C'est l'occasion pour moi de remercier toute l'équipe administrative du CNOT qui s'y est investie. Il ne lui a pas été aisé de refléter de la manière la plus exhaustive et la plus fidèle possible l'intensité et la diversité des actions réalisées, sous la supervision du comité exécutif, par les diverses commissions (17 en tout), avec la collaboration des différentes parties prenantes dont essentiellement les fédérations nationales sportives et les institutions de l'État, et non sans l'implication des athlètes et l'adhésion des pionniers du mouvement sportif et olympique tunisien.

Que cet ouvrage soit dédié à chacun d'eux ! Ils y reconnaîtront la grandeur de leur œuvre qui a bien mérité d'être valorisée et gravée dans la mémoire sportive et olympique nationale et d'avoir droit de cité dans l'héritage historique et civilisationnel de notre pays.

Beaucoup d'entre eux nous ont quittés, dans le courant de l'exercice 2017-2020+1, répondant à l'appel de Dieu. Hommage est rendu à chacun d'eux, à travers ce travail. Qu'il me soit permis d'en citer notre ex- président Younès Chatali qui a dédié sa vie au sport, l'ex-président du Conseil national d'arbitrage sportif, Yassine Atallah dont l'intégrité dans le traitement des dossiers a consolidé la crédibilité du CNOT, notre ex-directeur sportif Abdelmajid Snoussi qui a plus que quiconque rapproché le CNOT des fédérations et des athlètes. Une pensée spéciale à la cadette de la délégation tunisienne aux JO de Tokyo 2020, Sarra Guezguez ravie à la fleur de l'âge alors qu'elle rêvait encore de « Paris 2024 », de « Los Angeles 2028 » et de « Brisbane 2032 ». Le Sport est fait de joies et de peines, d'exploits et d'échecs... un apprentissage perpétuel de la vie.

C'est la finalité de cet ouvrage que nous voulons aussi un profond témoignage de reconnaissance à toute l'équipe de la Solidarité Olympique du CIO et aussi bien à son ex-directeur Père Miro qu'à son successeur James Macleod. Grâce à leur soutien et à l'excellente collaboration avec leurs différents chefs de projets et gestionnaires des programmes, le CNOT a terminé le mandat 2017-2020+1 en tête des CNO's africains qui ont le plus et le mieux utilisé les programmes de la SO. Résultat d'un travail d'équipe et d'un engagement personnel depuis ma première élection à la tête du CNOT en Mars 2013, soit la même année de l'élection, à la tête du CIO, du Président Thomas Bach qui a été, durant dix ans maintenant, notre principale source d'inspiration. Car, depuis qu'il a prôné le changement au sein de notre mouvement et qu'il l'a réussi, nous avons œuvré pour le changement et nous l'avons obtenu pour notre CNO.

Le présent ouvrage et l'ensemble des publications que nous avons éditées durant les deux mandats 2013-2016 et 2017-2020+1 traduisent clairement notre pleine adhésion à la vision du Président Bach exprimée par l'agenda olympique 2020, puis à l'agenda 2020+5.

Je ne me lasserai guère de la traduire, avec le soutien de plus en plus massif de la famille sportive et olympique nationale, en réalité.

Triomphe au Sport et aux valeurs Olympiques.

Sommaire

Préambule : Dans La continuité.....	11
Introduction : consécration de la Crédibilité.....	13
Le Comité Exécutif.....	14
Les Commissions.....	14
CHAPITRE I : Bilan d'activités.....	17
<i>Axe 1 : Gouvernance et Approche Stratégique.....</i>	<i>17</i>
Restructuration impérative.....	18
Mise en place d'une unité audio-visuelle.....	18
Lancement des rencontres mensuelles sur la Gouvernance.....	19
Les cours de l'Académie Nationale Olympique.....	22
Les activités du CNAS.....	24
Elaboration du Manuel des procédures.....	25
Renforcement de l'approche partenariale.....	25
<i>Axe 2 : Amélioration des ressources.....</i>	<i>38</i>
Utilisation continue des programmes de la S.O, de l'ACNO, de l'ACNOA et du CIJM	38
Un contrat de sponsoring exceptionnel.....	42
L'Université Centrale partenaire.....	43
La BNA consolide son partenariat avec le CNOT en devenant sponsor de « l'Olympic Team ».....	44
<i>Axe 3 : Performance sportive.....</i>	<i>45</i>
1 ère médaille d'or olympique de la jeunesse.....	46
Brillants résultats aux JAJ Alger 2018 en Algérie.....	47

Bons résultats aux Jeux Méditerranéens Tarragone 2018 en Espagne.....	48
Trois médailles d'or aux 1ers jeux africains de plage Sal 2019 au Cap Vert.....	49
Bons résultats aux Jeux Africains Rabat 2019 au Maroc.....	50
Tokyo 2020 : sous le signe de la parité et des sports individuels.....	51
Vingt-deux (22) podiums mondiaux.....	68
Axe4 : Valeurs Olympiques.....	74
Valorisation du patrimoine.....	74
Consécration et reconnaissance du mérite.....	87
Valorisation du Sport pour la Santé.....	103
Soutien au sport féminin et considération à l'égalité des genres.....	108
Diffusion de la culture olympique.....	112
Axe5 : Rayonnement international.....	134
Visite historique de Thomas Bach en Tunisie.....	134
Pilotage du dossier de candidature pour les JOJ 2022.....	145
Le CNOT remporte le Trophée Pierre De Coubertin.....	146
L'Ordre du mérite olympique à Mohamed Gammoudi.....	147
1er prix Africain du World Cleanup Day.....	148
Participation à la réflexion « Le monde post-corona ».....	150
Soutien aux CNO's arabes et africains.....	150
L'exploit de Hafnaoui récompensé par la FINA.....	151
Le maillot de bain victorieux de Hafnaoui au Musée Olympique.....	152
Accord de partenariat avec le CO du Qatar.....	153
Accueil de la zone 1 de l'ACNOA.....	154
Représentativité dans les organismes olympiques internationaux.....	155
Hôte des JAP 2023.....	155
Soutien de l'Association des Académies Olympiques Africaines.....	157

CHAPITRE II : Plan stratégique du CNOT pour la période 2022-2024, Vision 2032.....	159
Axe 1 : Motivation et vision.....	159
Axe 2 : Diagnostic	159
Analyse SWOT.....	160
Analyse PESTEL.....	162
Axe 3 : Axes opérationnels.....	163
Pôle « Jeux et Haute-Performance »	163
La diffusion de l'éducation et des valeurs olympiques	165
La Bonne Gouvernance.....	165
La lutte contre les changements climatiques.....	166
Axe 4 : Mise en œuvre	167
CONCLUSION.....	168
ANNEXES.....	169

Préambule

Dans la continuité

A l'instar du document rétrospectif édité à la fin du mandat 2013-2016, qui constituait, déjà, une première dans le registre du CNOT, et qui couronnait ainsi les quatre ans d'exercice du premier comité exécutif élu démocratiquement depuis la création du Comité Olympique Tunisien en 1957, la présente publication est censée dresser le bilan du mandat 2017-2020 avec une projection sur le mandat 2021-2024. Cependant, et compte-tenu du report d'une année et de la tenue des Jeux Olympiques de Tokyo en 2021, au lieu de 2020, en raison de la pandémie du Covid 19, le présent rapport brassera cinq ans d'exercice en prenant en considération la participation de la Tunisie aux Jeux Olympiques de Tokyo.

Ce document devenu donc, périodique, répond à un souci d'analyse des programmes réalisés au cours du mandat et s'ajoute aux rapports moraux et financiers annuels présentés lors de chaque Assemblée Générale évaluative à la fin de chacune des années du quadriennal.

Cela permet, notamment de jauger l'action du CNOT sur le long terme et de s'inscrire dans une approche stratégique qui appelle à l'évaluation et à la révision des plans, tous les quatre ans, en tenant compte des orientations du mouvement olympique international telles que prônées par le CIO et de la conjoncture nationale et internationale.

Il répond aussi à une démarche d'archivage et de sauvegarde de la mémoire sportive telle qu'adoptée par le CNOT depuis 2013 en conformité avec l'une des recommandations majeures de l'Agenda 2020 du CIO, la Durabilité, affirmée par l'Agenda 2020+5 comme l'une des cinq orientations fondamentales pour la prochaine étape du mouvement olympique international, telles que définies par le président Thomas Bach à l'occasion de sa réélection en Mars 2021 à la tête du CIO jusqu' en 2025.

Introduction

Consécration de la Crédibilité

Pour bien marquer l'importance de cet effort documentaire, il serait judicieux de rappeler, à la veille du renouvellement de l'équipe dirigeante du CNOT pour l'exercice 2022-2024, les grands changements dictés par l'analyse évaluative effectuée à la fin du mandat 2013-2016 au niveau de la Gouvernance.

Pour la première fois depuis la création du CNOT, le président est élu séparément par l'Assemblée Générale pour l'exercice 2017-2020.

Pour la première fois également, le poste de 3ème vice-président est statutairement occupé par une femme pour le même exercice.

Pour la première fois aussi, une Commission des athlètes est élue pour le même mandat. Un parmi eux les représente au sein du Comité Exécutif avec droit de vote.

Pour la première fois, en outre, un Comité d'Ethique est élu en Assemblée Générale pour le même exercice 2017-2020.

Pour la première fois, aussi, une Commission électorale est élue en Assemblée Générale.

Autant de changements marquants qui traduisent la pleine adhésion du CNOT aux principes universels de bonne gouvernance tels que recommandés par le CIO, et sa parfaite adoption des recommandations de l'Agenda olympique 2020, consacrant ainsi, déjà, l'une des cinq orientations de l'Agenda olympique 2020+5 : la Crédibilité.

Le présent document récapitulatif témoignera, progressivement, au fil des réalisations passées en revue, combien le comité exécutif a été durant l'exercice 2017-2020 +1, intransigeant quant à la transparence et la crédibilité vis-à-vis de toutes ses parties prenantes nationales et internationales, selon une feuille de route et une ligne de conduite claire et inébranlable malgré, parfois, une conjoncture géopolitique défavorable.

Durant les cinq ans d'exercice, le Comité Exécutif 2017-2020+1 a réussi à renforcer sa crédibilité vis-à-vis du mouvement sportif national grâce, notamment, à sa position de défenseur inconditionnel de l'autonomie responsable des structures sportives.

Voici donc la composition de cette équipe qui a signé les actions contenues dans ce document.

1. LE COMITE EXECUTIF



- M. Mehrez BOUSSAYENE (président)
- M. Fathi HACHICHA (1^{er} vice-président)
- M. Ali BENZARTI (2^{ème} vice-président)
- Mme. Zaida DOGHRI (3^{ème} vice-présidente)
- M. Skander HACHICHA (secrétaire général)
- M. Sofiène CHAOUACHI (trésorier)
- M. Kamel DEGUICHE (membre, président de l'Académie Nationale Olympique)
- M. Naoufel MERCHAOUI (secrétaire général adjoint)
- M. Mohamed Adel ZAHRA (trésorier général adjoint)
- M. Ridha MANAI (membre)
- M. Maher BOUCHAMAOUI (membre)
- M. Houcine KHARRAZI (membre)
- M. Mohsen TAKROUNI (membre)
- M. Hassan KORBI (membre)
- M. Tarek FAKHFEKH (membre)
- Mme. Salma MOUALHI (membre)
- Mlle. Maroua AMRI (membre, représentant des athlètes)

2. LES COMMISSIONS

- Académie Nationale Olympique : M. Kamel Deguiche ;
- Commission Femme et Sport : Mme. Zaida Doghri ;
- Commission Médicale : Dr. Hédi Ben ahmed ;

- Commission des Athlètes : M. Heykel Megannem ;
- Commission de Gouvernance : M. Mohamed Adel Zahra ;
- Commission Education, Culture et Héritage Olympique : M. Abdelkrim Boujemaa ;
- Commission Sport et Développement Durable : M. Naoufel Marchaoui ;
- Commission Sport pour Tous : M. Hassan Korbi ;
- Commission Relation Internationales : M. Maher Bouchamaoui ;
- Commission Sports Aquatiques et Jeux de Plage : M. Mohsen Takrouni ;
- Commission de l'élite des sports Individuels : M. Ridha Manai ;
- Commission de l'élite des sports Collectifs : M. Ali Benzarti ;
- Commission de la Solidarité Olympique : M. Sofiène Chaouachi ;
- Commission Juridique : M. Houcine Kharrazi ;
- Cellule des Sports du patrimoine : M. Ezzeddine Bouzid ;

Deux commissions indépendantes et élues :

- Comité d'Ethique : Mohamed Salah Ben Hassine;
- Commission électorale : Feu Me Samir Annabi succédé par M. Lotfi Larguet.

CHAPITRE I : Bilan d'activités

Axe 1 : Gouvernance et Approche Stratégique

C'est tout naturellement qu'à la lumière de ce qui précède, des résultats de l'exercice 2013-2016, des recommandations du CIO et des grands défis qui interpellent l'Humanité, et, particulièrement, la Tunisie, le système de Gouvernance est en tête des priorités du CNOT pour l'exercice 2017-2020.

Dès la première réunion du Comité Exécutif, après les élections du 12 Mars 2017, l'accent est mis sur la nécessité d'adopter une approche stratégique dans la gestion du CNOT en se basant sur la consolidation des acquis de l'exercice précédent et en veillant à combler les insuffisances relevées à la lumière du travail d'évaluation.

Les axes Stratégiques 2017-2020

Un plan Stratégique s'articulant sur huit axes opérationnels est approuvé dès la deuxième réunion du Comité Exécutif.

Il se traduit comme suit :



1. Restructuration impérative

La mise en œuvre de ce plan stratégique a nécessité la révision de l'organigramme administratif qui repose désormais sur trois pôles :

- Pôle Sport
- Pôle Valeurs Olympiques
- Pôle Gouvernance

Chacun des pôles est dirigé par un expert dans son domaine de façon à mettre en avant, outre la recherche de la performance sportive, la diffusion de la culture et des valeurs olympiques, et la nécessaire adoption des principes de bonne gouvernance.

Cette nouvelle structure est ponctuée par la création de deux nouvelles commissions et d'une cellule ad-hoc dictées par les choix stratégiques du Comité Exécutif à savoir une commission pour la Gouvernance et une commission des Jeux de Plage et Sports Nautiques et une cellule des sports du patrimoine.

En outre, et pour pallier au retard accusé dans la relance de la Commission mixte de préparation olympique, une commission au sein du CNOT baptisée « Olympic Team » sera créée en 2019 en prévision des Jeux Olympiques Tokyo 2020 et qui fera l'objet d'un chapitre dédié dans le présent bilan.

2. Mise en place d'une unité audio-visuelle

L'amélioration des conditions de travail et le passage indispensable au high-tech a nécessité la mise en place d'une cellule audio-visuelle au sein du CNOT.

Cette cellule s'inscrit sur la voie de la digitalisation amorcée par le CNOT à travers l'installation depuis la fin 2016, d'une Médiathèque qui a permis, dans un premier temps, d'avoir une large base de données (écrits, photos et vidéos) servant à archiver toutes les activités du CNOT et à réhabiliter la mémoire sportive.

La nouvelle unité audio-visuelle a ouvert la voie à de nouvelles initiatives qui impliquent les athlètes et les dirigeants dans l'effort de diffusion des valeurs olympiques à travers une photothèque, une vidéothèque et une bibliothèque qui meublent la médiathèque.

3. Lancement des rencontres mensuelles sur la Gouvernance

Soucieux d'ancrer les principes de bonne gouvernance au sein des organisations sportives et de généraliser l'approche stratégique au sein des fédérations nationales affiliées, le CNOT, fort de sa propre expérience depuis l'entame du mandat et faisant suite au rapport de mission de l'expert international Claude Legrand sur le mode de gestion de 13 fédérations sportives nationales, décide à l'orée de l'exercice 2019 de créer une nouvelle commission chargée de la Gouvernance.

Très vite, un programme d'initiation à l'approche stratégique est conçu pour les fédérations. Il s'étend sur toute l'année 2019 à travers des rencontres mensuelles ayant pour thèmes :

- La vision stratégique
- La planification et la programmation technique
- La communication et le Marketing
- La gestion administrative
- La gestion financière







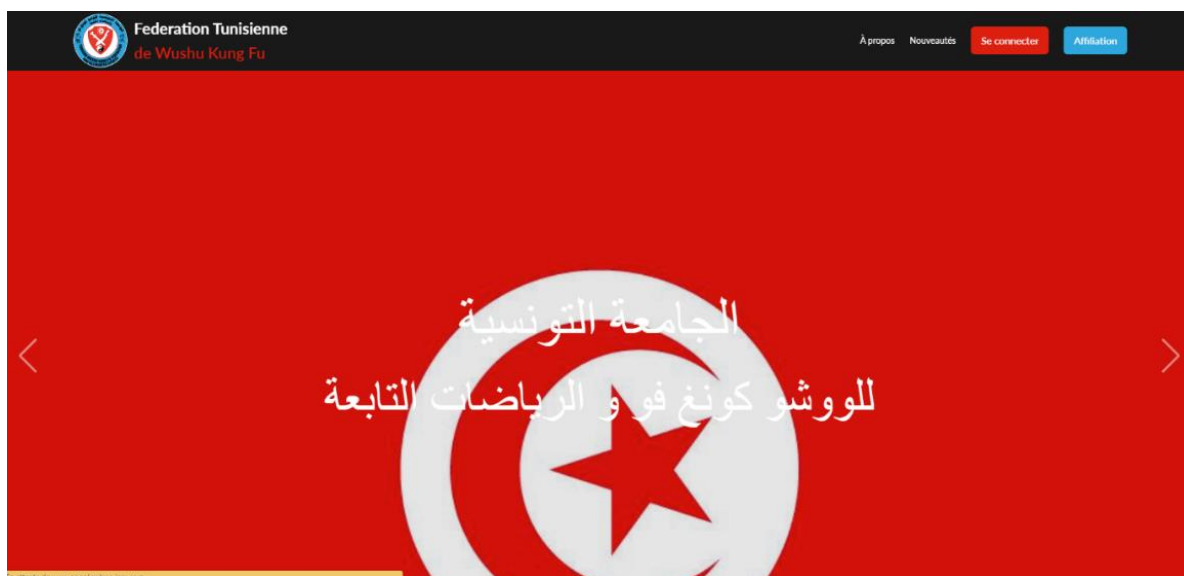
Le Comité Exécutif conduit par son Président Mehrez Boussayene a veillé durant toute l'année 2019 au bon déroulement des Rencontres Mensuelles sur la Gouvernance, destinées aux Fédérations Sportives Nationales, convaincues de la nécessaire adoption de l'Approche stratégique

A l'issue de ces rencontres mensuelles, plusieurs fédérations se lancent, avec le concours du CNOT, dans l'élaboration, pour la première fois, de leur plan stratégique, pour la prochaine période. Le CNOT accompagnera quelques-unes d'entre elles dans le sens d'harmoniser les méthodes de gestion des composantes du mouvement sportif et olympique nationale.

En outre, et dans le même esprit de soutenir les fédérations dans le développement de leur système de fonctionnement, le CNOT a permis aux fédérations de Handball, de Cyclisme et de Canoë-Kayak, de bénéficier de l'apport d'un expert international spécialisé pour améliorer leur planification et leur programmation.

Comme la fédération de Triathlon et de Wushu Kung fu, relativement jeunes, ont bénéficié du soutien du CNOT pour la réalisation de leur site internet.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'apport indéniable de **la Solidarité Olympique**.



4. Les cours de l'Académie Nationale Olympique

Dans le droit fil de son choix stratégique de vulgariser les principes de bonne gouvernance, le CNOT a veillé au renforcement du rôle prépondérant joué par son **Académie Nationale Olympique (ANOT)** dans la formation des jeunes dirigeants sportifs et du cadre administratif des différentes structures de gestion du sport.





Les Cours d'Administration Sportive (CAS) et les Cours Avancés en Management du Sport (CAMS), une tradition solidement ancrée dans l'action du CNOT

Le mandat 2017-2020+1 a été caractérisé par la **décentralisation** des Cours d'Administration Sportive (CAS) et des Cours Avancés en Management du Sport (CAMS) de façon à faire bénéficier de la formation les acteurs du sport dans toutes les régions du pays, tant à travers les commissariats régionaux de la jeunesse et du sport que parmi les associations et clubs sportifs.

Les programmes de formation, s'articulant sur l'histoire du mouvement olympique, les méthodes de gestion, l'organisation des événements sportifs, le bénévolat, la programmation, la communication et le marketing et assurés par des universitaires et des experts, trouvent un large écho auprès des jeunes et moins jeunes dirigeants du sport.

5. Les activités du Comité National D'Arbitrage Sportif « CNAS »

• Activités du Conseil d'Arbitrage Sportif

Suite au décès de feu le Président du Conseil d'Arbitrage Sportif, Me Yassine Atallah, le 04 janvier 2021, le Conseil a élu à l'unanimité Me Akram Zribi au poste de Président jusqu'à la fin du mandat.

• Activités du Tribunal du Sport :

De mars 2017 à ce jour, le Tribunal du Sport a instruit 69 dossiers, détaillés comme suit:

- **11** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne d'Escrime ;
- **9** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Handball ;
- **7** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Tennis ;
- **7** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Volleyball ;
- **5** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Tennis de Table ;
- **4** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne d'Haltérophilie ;
- **4** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Kickboxing, safat et activités affiliées ;
- **3** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Lutte ;
- **3** dossiers relatifs à la fédération tunisienne de basket ;
- **2** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Natation ;
- **2** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne des Voiles ;
- **2** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Boules et Pétanque ;
- **2** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de mini-Football ;
- **2** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Tir ;
- **2** dossiers relatifs à la Fédération Tunisienne de Rugby ;
- **1** dossier unique relatif à la Fédération Tunisienne de l'Automobile ;
- **1** dossier unique relatif à la Fédération Tunisienne de Boxe ;
- **1** dossier unique relatif à la Fédération Tunisienne de Tir ;
- **1** dossier unique relatif au Comité National Olympique Tunisien.

6. *Elaboration du Manuel de procédures*

Soucieux de servir d'exemple aux différentes structures de gestion du sport en matière de respect des principes universels de bonne gouvernance et conscient de la responsabilité qui incombe au monde du sport dans la consécration de l'intégrité, de la transparence et de l'équité dans tous les autres domaines, le CNOT, en parfaite harmonie avec les **recommandations de CIO**, a couronné l'exercice 2017-2020 par l'élaboration d'un **manuel de procédures** d'une très grande consistance, fruit d'une longue et minutieuse collaboration d'un cabinet d'expertise comptable. Le manuel servira de guide fixant les règles à suivre par le comité exécutif et l'administration du CNOT dans la gestion administrative et financière, conformément aux principes universels de bonne gouvernance, à la Charte olympique et à la législation nationale.



Le CNOT entend ainsi renforcer sa **Crédibilité** auprès des parties prenantes internes et externes et exhorte les fédérations sportives nationales membres ainsi que l'ensemble des acteurs du sport à lui emboîter le pas pour se doter de leurs propres manuels de procédures en se servant de celui du CNOT comme modèle.

Plutôt que de crier à la lutte contre la corruption qui est souvent le résultat d'un système obsolète, le CNOT préfère s'employer, en conjuguant ses efforts avec toutes les parties concernées, à mettre les règles d'une bonne gouvernance au sein des organisations sportives, de façon à valoriser l'effort des dirigeants et de consacrer l'exemplarité du monde sportif.

7. *Renforcement de l'Approche Partenariale*

Plus son registre s'enrichit avec, chaque année, de nouvelles réalisations, plus son audience s'améliore à l'intérieur comme à l'extérieur, plus le CNOT est convaincu que le sport est une affaire collective et universelle qui réfute l'individualisme et l'égoïsme.

D'où son combat continu pour un **partenariat responsable** avec toutes les parties prenantes « the stakeholders » tant au plan national qu'international.

Il s'agit d'un choix stratégique, d'un mode de gouvernance qui traduit la dimension unificatrice du sport et de **l'Esprit Olympique**.

En effet, le CNOT se fait fort de l'adhésion à son combat, depuis l'exercice 2013-2016, de plusieurs institutions étatiques et autres composantes de la Société Civile à *l'instar des ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Santé, de la Femme, de l'Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement, de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets, de la Direction Générale des Forêts...* Tant le message olympique séduit et convainc au milieu de la tourmente qui a rongé notre pays durant la dernière décennie et qui fût fortement aiguillée par la crise sanitaire mondiale.

C'est ce challenge que le CNOT s'est encore employé à gagner durant l'exercice 2017-2020 et que l'instabilité politique et la crise économique et sociale n'a pas rendu chose aisée.

Le CNOT a, en effet, joué à fond la carte du Partenariat tant à l'échelle du sport de haut niveau, qu'au niveau de la démocratisation de l'activité physique, que dans le domaine de la diffusion de la culture et des valeurs olympiques.

En voici les faits marquants :

a. Relance de la Commission mixte pour la préparation olympique

Il y'a lieu de souligner que, malgré le retentissant succès de l'expérience de la Commission mixte CNOT-Ministère des Sports pour la préparation olympique au cours de l'exercice 2013-2016 et qui fut couronnée par l'obtention, pour la première fois dans le registre olympique tunisien, de **trois médailles** aux **Jeux olympiques Rio 2016** dans trois nouvelles disciplines (Escrime, Lutte et Taekwondo), il n'a pas été du tout facile de reconduire l'expérience pour le cycle olympique 2017-2020.

Le CNOT retient que quand les tractations politiques se mêlent, le sport et les sportifs deviennent menacés. Mais le CNOT retient aussi que quand le combat est juste, quand l'intérêt de l'athlète est la principale motivation, quand l'enjeu est l'emblème de la nation, la cause noble finit toujours par l'emporter.

Et, c'est à la faveur d'une rencontre tant attendue entre le président du CNOT et le Chef du Gouvernement de l'époque qu'un Conseil Ministériel historique est convoqué pour le 10 février 2020. Mieux vaut tard que jamais. Le Conseil des Ministres décide la relance de la Commission mixte et une enveloppe conséquente pour la suite de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020, de cinq millions sept cent mille dinars (5.700,000DT).



Ce n'est pas gagné pour autant. Instabilité gouvernementale aidant, l'esprit partenarial va être encore une fois bafoué. Les résolutions du CMR du 10 février 2020 ne vont pas être totalement respectées malgré la signature en date du 18 Septembre 2020 de la convention portant activation de la Commission mixte par le ministre de la Jeunesse et des Sports de l'époque et, enfant du CNOT M. Kamel Deguiche et le président du CNOT.



La convention définit les axes de partenariat pour assurer les meilleures conditions de préparation aux Jeux Olympiques Tokyo 2020 avec une projection sur les Jeux de Paris 2024 et de Los Angeles 2028 (*voir convention en annexe*). Mais qu'importe ! Les athlètes et les fédérations, grâce aux efforts du CNOT, finissent bien par obtenir, quoique tardivement, le soutien complémentaire requis à la veille du retour de M. Kamel Deguiche à la tête du Ministère.

Le CNOT regrette que l'efficacité escomptée après tant d'efforts accomplis, risque d'être altérée. Il retient qu'il a encore du chemin à faire pour ancrer l'approche partenariale auprès de toutes les parties prenantes et qu'il va falloir trouver un **mécanisme juridiquement incontournable** pour assurer l'implication de l'ensemble des composantes du mouvement sportif et olympique dans la décision et la répartition équitable des deniers de l'Etat. Il y va aussi de la bonne gouvernance.





Réunions mixtes entre le MJS et le CNOT, un partenariat utile.



b. Etat - Organisme International - Mouvement Olympique, partenaires pour le Sport-Santé

Fortement imprégné de l'approche partenariale, le CNOT a multiplié les initiatives pour faire prévaloir la solution du sport aux problèmes de l'heure.

Tant et si fort qu'en pleine crise sanitaire engendrée par le COVID 19, il a entrepris une **action d'envergure** auprès du ministère de la santé, le Ministère de la Jeunesse et du Sport et l'Organisation Mondiale de la Santé-Tunis, couronnée par la **signature d'une convention historique**, le 23 juin 2020, à l'occasion de la célébration de la Journée Olympique, engageant les quatre parties dans un processus opérationnel de **valorisation du rôle du sport** dans la promotion de la **santé** des citoyens (*voir convention en annexes*).



L'initiative est citée en exemple par le Président du CIO Thomas Bach et fait l'objet d'un message particulier, vidéo et écrit, adressé par ce dernier au CNOT, et au Gouvernement Tunisien. *(Voir lettre de félicitations en annexes)*



« La Tunisie donne le bon exemple au monde » déclare le Président du CIO Thomas Bach

c. Accord de partenariat avec l'ANPE pour un sport durable

Toujours dans son approche partenariale, et dans le cadre de la mise en œuvre de la **Stratégie Nationale** pour un sport durable initiée depuis 2014, le CNOT a signé un accord de partenariat avec l'Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement (ANPE) le 7 Juillet 2018 à l'occasion de la célébration de la Journée Olympique au Parc Urbain Ennahli Ariana, s'agissant de conjuguer les efforts de toutes les parties prenantes pour ancrer la culture de sauvegarde de l'environnement parmi la population sportive. *(Voir convention en annexe)*



d. Décentralisation

Poursuivant sa démarche d'étendre son activité dans les quatre coins de la République, le CNOT a veillé à organiser plusieurs actions dans les zones intérieures, en associant les éducateurs olympiques régionaux.

C'est ainsi que les **événements annuels** comme la Journée Olympique, la Journée Internationale de Sport au service du Développement et de la Paix, le festival annuel des sports du Patrimoine ont sillonné plusieurs régions du nord au sud, de l'est à l'ouest de la République, véhiculant les messages d'Amitié, de Solidarité et de Paix parmi les populations de Utique, Zaghouan, La Marsa, Hammamet, Tozeur, Le Kef, Beja, et autres.





La Journée Olympique s'est déplacée durant l'exercice 2017-2020 à travers différentes régions de la République



Le Festival National annuel des Sports du Patrimoine à Utique (Bizerte)





La Journée Internationale du Sport au service du développement et de la Paix va dans le sud de la Tunisie (Gouvernorat de Tozeur)

En outre, et comme évoqué plus haut, l'activité de l'Académie Olympique s'est décentralisée et a touché plusieurs régions du pays à l'instar du Kef, de Jendouba, de Gabès, de Zaghouan, de Nabeul...



Les activités de l'Académie Nationale Olympique se sont rapprochées des acteurs du Mouvement Sportif dans les régions

e. Intégration du milieu universitaire

Parmi les champs d'actions ciblés dans le plan stratégique 2017-2020, figure le milieu universitaire avec lequel le CNOT s'est rapproché pour élargir le champ de diffusion de la culture olympique.

Ce rapprochement s'est concrétisé tant au niveau de la formation qu'au niveau du développement de l'activité physique et sportive parmi les étudiants.

Au niveau de la formation, un **diplôme coconstruit** entre le CNOT et la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis a été lancé en Droit du sport.

Dans ce cadre, cinq promotions ont vu le jour jusqu'à présent.

Au niveau de la pratique sportive, le CNOT est devenu partenaire de l'INAT, de la Faculté de Médecine de Tunis et de l'Université Centrale pour l'organisation de leurs programmes sportifs et les a accompagnés sur plusieurs événements au cours de l'exercice 2017 – 2020.



Axe 2 : Amélioration des ressources

1. Utilisation continue des programmes de la S.O, de l'ACNO, de l'ACNOA et du CIJM

Le CNOT a continué durant l'exercice 2017 – 2020 +1 à bénéficier du soutien de la **Solidarité Olympique** en exploitant la totalité des **programmes disponibles**. Outre les bourses olympiques habituelles ainsi que le soutien aux athlètes de niveau continental et toute les opportunités offertes par la S.O pour la haute performance, le CNOT a obtenu des **financements importants** pour la réalisation de bon **nombre de projets** relatifs au développement du sport, à l'initiation à de nouveaux sports, à la gouvernance au sein de jeunes fédérations, à l'adoption de l'approche stratégique dans la gestion du CNOT et des fédérations membres, à l'égalité des genres, à la médecine du sport, au développement du sport-santé, à la valorisation des sports du patrimoine, à l'éducation et la culture olympique, bref à tout ce qui attrait à la **promotion des valeurs olympiques**. Un bilan détaillé des ressources obtenues sur la totalité des programmes aussi bien de la S.O que de l'ACNOA, que du CIJM, que du programme « **Top Sponsor** » du CIO est établi à travers les tableaux annuels ci-après ainsi que le récap des cinq années d'activités (2017 – 2020+1) :

Premier CNO Africain auprès de la Solidarité Olympique

Il est bien de relever que le rapport 2017-2020 de la Solidarité Olympique fait ressortir que le CNO Tunisien est le 1^{er} CNO africain à exploiter les programmes de la S.O.



**RESSOURCES DU CNOT (en dinars tunisiens)
2017 - 2021**

Type de subvention	Années					Total
	2017	2018	2019	2020	2021	
S.O SUBV BOURSE OLYMPIQUE	65 138,400 TND	191 939,190 TND	231 594,480 TND	218 566,800 TND	141 264,000 TND	783 364,470 TND
S.O SUB ADMINISTRATIVE	108 661,500 TND	108 495,000 TND	136 800,000 TND	126 002,235 TND	124 650,000 TND	495 947,235 TND
S.O SUB STAGE TECHN. ENTRA		2 527,554 TND	137 785,291 TND	90 903,879 TND		231 216,724 TND
S.O/ACNOA SUB ACTIV/ANNU.C	250 100,000 TND	288 000,000 TND	283 000,000 TND	274 500,000 TND	351 375,000 TND	1 196 875,000 TND
S.O SUB JEUX PATRIM. MILIEU S		9 472,500 TND	10 243,125 TND	11 360,000 TND		31 075,625 TND
SUB CIO PROGRAMME TOP	75 000,000 TND	89 100,000 TND	84 000,000 TND		81 450,000 TND	254 550,000 TND
S.O SUB REMBOURS. FRAIS	59 890,458 TND	49 691,966 TND	22 401,716 TND		1 356,320 TND	73 450,002 TND
S.O SUB C A M S		61 868,540 TND	34 187,400 TND		29 023,050 TND	125 078,990 TND
S.O SUB SPORTS D'EQUIPE		147 871,500 TND	26 600,000 TND		51 187,500 TND	225 659,000 TND
S.O/ACNOA BOURSE ATHL. JEUX			11 400,000 TND	13 473,000 TND	27 181,791 TND	52 054,791 TND
S.O SUB JOJ BUENOS AIRES		249 913,621 TND	29 810,000 TND			279 723,621 TND
SUB. ACNO	5 143,308 TND	11 241,045 TND				11 241,045 TND
S.O SUB ACTIVITES FEDERATIONS	186 091,482 TND	176 993,129 TND				176 993,129 TND
SUB. CIJM PARTICIPATION JEUX MED	20 949,534 TND	43 207,146 TND		36 147,720 TND		79 354,866 TND
S.O SUB ACTIVITES COMMIS. C		3 088,350 TND		9 643,920 TND		12 732,270 TND
S.O SUB COURS ADMINIST.SPORT		60 863,958 TND		41 827,675 TND		102 691,633 TND
SUBV CIJM ACTIVITES FEDE	13 316,581 TND		26 785,810 TND	27 326,500 TND		54 112,310 TND
S.O SUB JOURNEE OLYMPIQUE	4 225,920 TND		6 510,798 TND	15 031,440 TND		21 542,238 TND
S.O SUB DEVEL.SYST.NAT.CY			64 009,500 TND	19 868,420 TND		83 877,920 TND
S.O SUB VISITE CNO DJIBOUTI			4 552,500 TND	2 183,754 TND		6 736,254 TND
S.O SUB BONNE GOUVERNANCE			21 852,000 TND	21,810 TND		21 873,810 TND
S.O/ACNOA SUB SPEC SOUTIEN				66 000,000 TND	60 233,250 TND	126 233,250 TND
S.O SUB JOJ DAKAR 20222 OPT				103 875,000 TND	24 044,790 TND	127 919,790 TND
S.O SUB SOIXANTENAIRE.EDUC.REG	6 909,750 TND					6 909,750 TND
SUB CIO SOIXANTENAIRE CNOT	35 652,000 TND					35 652,000 TND

S.O SUB QUART.OLYMP.CITE.HELAL	3 853,920 TND						3 853,920 TND
S.O SUB ATHLETES NIVEAU CO					252 250,000 TND		252 250,000 TND
S.O SUB PACTE SPORT DURABLE					1 150,929 TND		1 150,929 TND
S.O SUB CNOT ORGANIS.SEMI	24 053,845 TND				10 342,681 TND		10 342,681 TND
S.O SUB EDITION LIVRE SOIXANTENAIRE	16 807,500 TND				4 627,729 TND		4 627,729 TND
S.O SUB ECO RANDO OLYMPISME					8 176,200 TND		8 176,200 TND
S.O SUB PROD VIDEO SOIXANTENAIRE	5 602,500 TND				1 558,929 TND		1 558,929 TND
S.O SUB EXPO PHOTOS SOIXANTENAIRE	9 337,500 TND				3 406,750 TND		3 406,750 TND
S.O SUB ELABOR. SYSTÈME G					18 081,057 TND		18 081,057 TND
S.O SUB FESTIVAL 5000m					5 512,500 TND		5 512,500 TND
S.O SUB EXPO PHOTO PROD.VID					11 686,500 TND		11 686,500 TND
S.O/ACNOA SUB JEUX. ALGER					26 390,000 TND		26 390,000 TND
S.O SUB QUART.OLYMP.KAIROU					11 689,425 TND		11 689,425 TND
S.O SUB QUART.OLYMP.KSAR SA	13 072,500 TND				2 558,400 TND		2 558,400 TND
S.O SUB QUART.OLYMP.SILIANA					10 940,850 TND		10 940,850 TND
S.O SUB QUART.OLYMP.OUED	9 300,000 TND				3 416,325 TND		3 416,325 TND
S.O SUB QUART.OLYMP.MRISSA					9 324,000 TND		9 324,000 TND
SUB CIO JOURNEE OLYMPIQUES					15 560,000 TND		15 560,000 TND
S.O SUB DEVEL.SYST.NAT.HAND					22 650,000 TND		22 650,000 TND
S.O SUB FORMATION PERSON					3 035,000 TND		3 035,000 TND
S.O SUB MED.SPORT.FEMME.SP					6 380,625 TND		6 380,625 TND
S.O SUB RENCONTRES MEDICA					7 966,875 TND		7 966,875 TND
S.O SUB JOURNEE INTERNE. DU					7 056,375 TND		7 056,375 TND
S.O SUB SPORTS NAUTIQUES.JEUX					7 177,595 TND		7 177,595 TND
S.O/ACNOA SUB JEUX AFRICAIN					28 500,000 TND		28 500,000 TND

S.O SUB JOURNEE MONDIALE					8 520,000 TND		8 520,000 TND
S.O SUB VISITE DELEG PALEST					2 132,900 TND		2 132,900 TND
S.O SUB EDITION LIVRE ZITOUNA					10 011,000 TND		10 011,000 TND
S.O SUB USHU KUNG SITE INT					5 060,325 TND		5 060,325 TND
S.O SUB TRIATHLON SITE INTER					7 929,750 TND		7 929,750 TND
S.O SUB ACHAT MATERIEL INFO					29 913,870 TND		29 913,870 TND
SUB ACNOA JOURNEE MONDIALE						8 253,257 TND	8 253,257 TND
SUB ACNOA AG de AANO						27 628,344 TND	27 628,344 TND
S.O SUB 3ème FESTIVAL OLYMP						9 743,453 TND	9 743,453 TND
S.O SUB FOULEES PAIX KASSE						8 292,300 TND	8 292,300 TND
S.O SUB PREPARA. ATHLETES T						40 813,500 TND	40 813,500 TND
SUB COJO TOKYO Remb Ticket						215 492,145 TND	215 492,145 TND
TOTAL					913 106,698 TND	1 229 859,090 TND	1 120 299,998 TND
							725 963,700 TND
							4 997 924,333 TND

2. Un contrat de sponsoring exceptionnel

Le mandat 2017-2020+1 a été également marqué par la réalisation d'un **contrat de sponsoring** sans précédent dans le registre du CNOT.

L'opérateur téléphonique **Ooredoo** s'est, en effet, associé au CNOT dans ses programmes de préparation de l'élite aux grands rendez-vous sportifs y compris les Jeux Olympiques, mais aussi de diffusion de la culture et des valeurs olympiques dans un souci commun de **consacrer les vertus du sport parmi la société**.



Signature du contrat de partenariat par M. Mansour El Khater Directeur Exécutif de Ooredoo et M. Mehrez Boussayene Président du CNOT.





Réception donnée à l'occasion du partenariat CNOT - Ooredoo

3. L'Université Centrale partenaire

Le mandat 2017-2020 a été marquée également par la signature d'un contrat de sponsoring avec l'Université Centrale dans une vision d'associer le milieu étudiant à l'esprit du mouvement olympique.



4. La BNA consolide son partenariat avec le CNOT en devenant sponsor de « l'Olympic Team »

L'effort de marketing du CNOT a également été couronné par la signature d'un **contrat de sponsoring** de l'équipe olympique participante aux Jeux de Tokyo 2020 avec la BNA, partenaire traditionnel de mouvement sportif et olympique national à travers un contrat antérieur avec le CNOT et le lancement du programme modèle « BNA Challenge Team ».



Axe 3 : Performance sportive

Conformément aux orientations du CIO qui placent l'athlète au cœur du mouvement et des jeux olympiques, le CNOT a accordé depuis l'exercice 2013-2016, une priorité absolue aux **programmes de soutien aux athlètes**, toutes catégories d'âge confondues, en prônant le principe de parité tant en ce qui concerne les athlètes de niveau mondial et olympique, que ceux de niveau continental, que s'agissant des jeunes talents.

Cette approche a déjà commencé par donner ses fruits à l'occasion des JOJ Nanjing 2014 marqués par l'obtention de deux médailles (1 argent grâce au coureur Mohamed Fares Jlassi et 1 bronze grâce à l'haltérophile Nouha Landolsi)



Fares Jlassi



Nouha Landolsi

Cette réussite s'est confirmée aux Jeux Olympiques Rio 2016 dans lesquels la participation tunisienne a été couronnée par trois médailles de bronze dans des disciplines jamais couronnées par le passé.

L'escrimeuse Ines Boubakri, la Lutteuse Marwa Amri et le Takwondiste Oussema Oueslati ont, en effet, enregistré leurs noms dans le palmarès olympique de la Tunisie.



Ines Boubakri



Marwa Amri



Oussema Oueslati

Ces performances, résultats du choix stratégique du CNOT ont été consolidées durant l'exercice 2017-2020+1 qui s'est soldé par un **palmarès sportif historique** se traduisant comme suit :

1. 1ère médaille d'or olympique de la jeunesse

Grâce à l'haltérophile **Ghofrane Belkhir**, sacrée championne olympique aux 3^{ème} JOJ qui se sont déroulés du 6 au 18 octobre 2018 à Buenos Aires en Argentine, la Tunisie a pu gagner sa première médaille d'or olympique de la jeunesse. La délégation tunisienne était conduite par M. Hassan Korbi



Ghofrane Belkhir

En outre, nos jeunes talents ont réussi au cours de l'édition argentine des Jeux Olympiques de la Jeunesse deux autres médailles, une en argent grâce à **Meriem Khlifi** au Judo et une en bronze grâce à Mohamed **Khalil Jendoubi** au Taekwondo.

Les JOJ de Buenos Aires 2018 avaient déjà révélé le talent du jeune nageur **Ahmed Ayoub Hafnaoui** qui obtint la 8^{ème} place au 800m nage libre. Depuis, il bénéficie d'une bourse spéciale du CNOT jusqu'à son exploit aux JO de Tokyo 2020.



Meriam Khlifi



Mohamed Khalil Jendoubi



Ahmed Ayoub Hafnaoui

Cette participation a été marquée également par le nombre d'athlètes féminins (25) qui était largement supérieur au nombre d'athlètes masculins (13). Les 38 sportifs représentaient 15 disciplines sportives.

Au tableau final, la Tunisie s'est classée 54ème sur les 93 pays médaillés des 206 pays participants.

2. Brillants résultats aux JAJ Alger 2018 en Algérie

Les performances réalisées aux JOJ Buenos Aires 2018 confirment la **bonne graine révélée** aux Jeux africains de la Jeunesse qui se sont déroulés du 18 au 20 juillet à Alger. La délégation tunisienne était conduite par M. Hassan Korbi.

Pour les 203 sportifs que comptait la délégation tunisienne (111 masculins et 92 féminins), la moisson était de 135 médailles dont 35 or, 46 argent et 54 bronze avec, à la clé, une fort élogieuse 3^{ème} place au tableau général des médailles sur 44 pays participants.



De la bonne graine révélée lors des Jeux Africains de la Jeunesse Alger 2018

3. Bons résultats aux Jeux Méditerranéens Tarragone 2018 en Espagne

Soldés par une moisson de 32 médailles dont 6 or, 13 argent et 13 bronze (soient 19 médailles pour les hommes et 13 pour les dames). Ce qui a valu à la Tunisie la 10^{ème} place sur les 26 pays participants. La délégation a compté 139 sportifs pour 22 disciplines sportives, dont 50 féminines et était conduite par M. Mohamed Adel Zahra.



Les Sportifs tunisiens n'ont pas manqué de briller aux Jeux méditerranéens de Tarragone 2018

4. Trois médailles d'or aux 1ers jeux africains de plage Sal 2019 au Cap Vert

Grâce aux sélections nationales de Beach handball (Hommes et Dames) et à l'aviron, outre 3 médailles d'argent (2 en natation et 1 à l'aviron) et 1 en bronze grâce à l'aviron également. La délégation tunisienne était conduite par M. Mohsen Takrouni.



Doubles médailles d'or pour la Tunisie (Dames et Hommes) en Beach Handball aux premiers Jeux Africains de Plage Sal 2019, qui les qualifie aux premiers Jeux Mondiaux de Plage Doha 2019 au Qatar

L'année 2019 peut, d'ailleurs, être qualifiée de l'année des Jeux de plage puisqu'elle a enregistré la participation de la Tunisie, outre aux 1ers jeux africains de plage, aux 1ers jeux mondiaux de plage Doha 2019 où la délégation tunisienne était conduite par M. Kamel Deguiche et aux 2èmes jeux méditerranéens de plage Patras 2019 où la délégation tunisienne conduite par M. Houcine Kharrazi a glané 3 médailles (2 argent à l'aviron et à la nage avec palme qui a remporté également 1 bronze).



5. Bons résultats aux Jeux Africains Rabat 2019 au Maroc

Nos sportifs se sont également distingués aux Jeux africains de Rabat qui se sont déroulés du 19 au 31 août dans la capitale marocaine.

La moisson s'est traduite par 97 médailles dont 26 en or, 36 argent et 35 bronze et une 6ème place au classement général. La délégation tunisienne était conduite par M. Hassan Korbi.



Moisson élogieuse des sportifs tunisiens aux Jeux Africains de Rabat 2019

6. JO Tokyo 2020 : sous le signe de la parité et des sports individuels

Bien évidemment, ce sont les Jeux olympiques Tokyo 2020 où la délégation tunisienne était conduite par M. Ridha Manai, qui constituent le couronnement du cycle olympique 2017-2020 et servent d'indicateur d'évaluation final au bilan d'activités du CNOT, outre les performances déjà évoquées sur les différents jeux multidisciplinaires analysés ci-haut.

Le report des Jeux de Tokyo pour 2021 en raison de la crise sanitaire mondiale s'accompagnait en Tunisie par une crise économique et sociale aigue, traduite dans le secteur sportif par une nette régression des fonds alloués aux sportifs et aux fédérations.

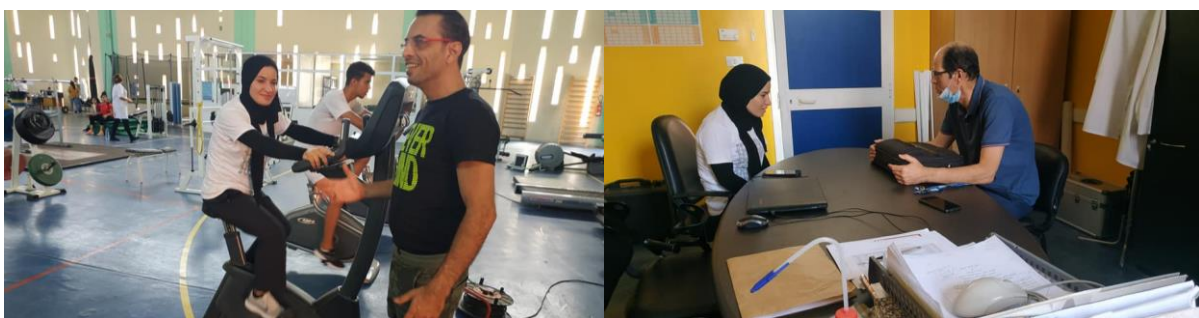
a- Mise en place de « l'Olympic Team »

Cette situation, ajoutée au retard accusé dans la relance de la commission mixte pour la préparation olympique, a amené le CNOT à créer une structure interne baptisée « **Olympic team** » pour encadrer les athlètes qualifiés ou en voie de qualification aux JO sur les plans médical, scientifique, nutritionnel et social, en plus de la préparation technique assurée par les fédérations, puisant dans ses propres fonds et comptant sur l'apport conjoncturel et exceptionnel du CIO pour maintenir le cap sur les J.O.





Réunions non-stop de l'équipe dirigeante de l'Olympic Team en préparation des Jeux de Tokyo



Sur le terrain un suivi médical et scientifique des plus rigoureux des athlètes en préparation pour les Jeux de Tokyo

b- JO 2020+1, les principaux acquis

Cet effort n'a pas manqué d'être couronné par de probants résultats que traduit :

- ***Le nombre et la qualité des qualifiés pour Tokyo***

La délégation olympique a compté **63 qualifiés** dont 51 représentants les sports individuels. Ce qui constitue un record absolu de représentation des sports individuels toutes olympiades confondues. **17 sports** ont ainsi été représentés (16 individuels, 1 collectif).

La parité (voire supériorité féminine) parmi les qualifiés en sports individuels entre les hommes et les dames (29 femmes et 25 hommes)



Liste des qualifiés au JO de Tokyo:

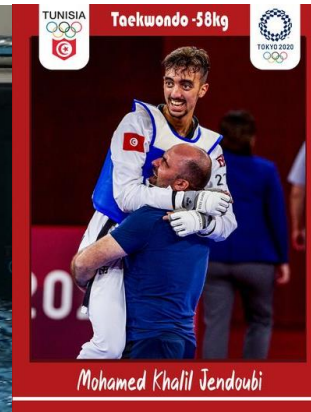
N°	Nom et Prénom	Sport	Disipline
1	Abdeslam Layouni	Athlétisme	800 m
2	Maroua Bouzayani	Athlétisme	3000 m steeple
3	Mohamed Amine Touati	Athlétisme	400 m Haies
4	Ghailene Khatteli	Canoë	C1 1000 m
5	Khaoula Sassi	Kayak	K2 500 m
6	Afef Ben Ismaïl	Kayak	K2 500 m
7	Mohamed Ali Mrabet	Kayak	K1 1000 m
8	Khadija Krimi	Aviron	Double Dames LW2X (Léger)
9	Nour Elhouda Ettaieb	Aviron	Double Dames LW2X (Léger)
10	Ahmed Hafnaoui	Natation	800 m NL
11	Oussama Mellouli	Natation	10 000 m Eaux Libres
12	Mohamed Hammed	Tir à l'arc	70 m
13	Rihab Al Walid	Tir à l'arc	70 m
14	Olfa Charni	Tir	Pistolet 10 m (air comprimé) et 25 m Arme à Feu
15	Alaa Othmani	Tir	Pistolet 10 m (air comprimé)
16	Khalil Jandoubi	Taekwondo	-58 kg Hommes
17	Ons Jabeur	Tennis	
18	Adem Hmam	Tennis de Table	Simple Hommes
19	Fadoua Garsi	Tennis de Table	Simple Dames

20	Mariem Homrani	Boxe	60 Kg Dames
21	Khouloud Hlimi	Boxe	57 kg Dames
22	Fares Ferjani	Escrime	Sabre Hommes
23	Sarra Besbes	Escrime	Epée Dames
24	Amira Ben Chaabane	Escrime	Sabre Dames
25	Yasmine Daghfous	Escrime	Sabre Dames
26	Nadia Ben Azizi	Escrime	Sabre Dames
27	Ines Boubakri	Escrime	Fleuret Dames
28	Mohamed Samandi	Escrime	Fleuret Hommes
29	Olfa Hizami (Remplaçante)	Escrime	Sabre Dames
30	Mehdi Gharbi	Voile	Nacra 17
31	Rania Rahali	Voile	Nacra 17
32	Eya Guezguez	Voile	49er FX
33	Sarra Guezguez	Voile	49er FX
34	Maroua Amri	Lutte	Lutte Féminine 62 Kg
35	Siwar Boucetta	Lutte	Lutte Féminine 57 Kg
36	Sarah Hamdi	Lutte	Lutte Féminine 50 Kg
37	Zeineb Seghaier	Lutte	Lutte Féminine 76 Kg
38	Mohamed Saadaoui	Lutte	Lutte Libre 97 Kg
39	Haytham Dakhlaoui	Lutte	Lutte Libre 65 Kg
40	Amjed Maafi	Lutte	Lutte Gréco-Romaine 77 Kg
41	Slimane Nasr	Lutte	Lutte Gréco-Romaine 67 Kg
42	Amine Guennichi	Lutte	Lutte Gréco-Romaine 130 Kg
43	Haykel Achouri	Lutte	Lutte Gréco-Romaine 97 Kg
44	Karem Ben Hnia	Haltérophilie	- 73 Kg

45	Ramzi Bahloul	Haltérophilie	- 81 KG
46	Aymen Bacha	Haltérophilie	- 109 Kg
47	Nouha Landolsi	Haltérophilie	- 55Kg
48	Chayma Rahmouni	Haltérophilie	- 64 Kg
49	Nihel Cheikhrouhou	Judo	+ 78 Kg
50	Ghofrane Khelifi	Judo	- 57 Kg
51	Nihel Landolsi	Judo	- 70 Kg
52-63	Equipe Nationale de Volleyball (12 joueurs)	Volleyball	Hommes

La délégation Olympique Tunisienne en Photos : des Instants mémorables







Volley-ball, le seul sport d'équipe tunisien participant à Tokyo

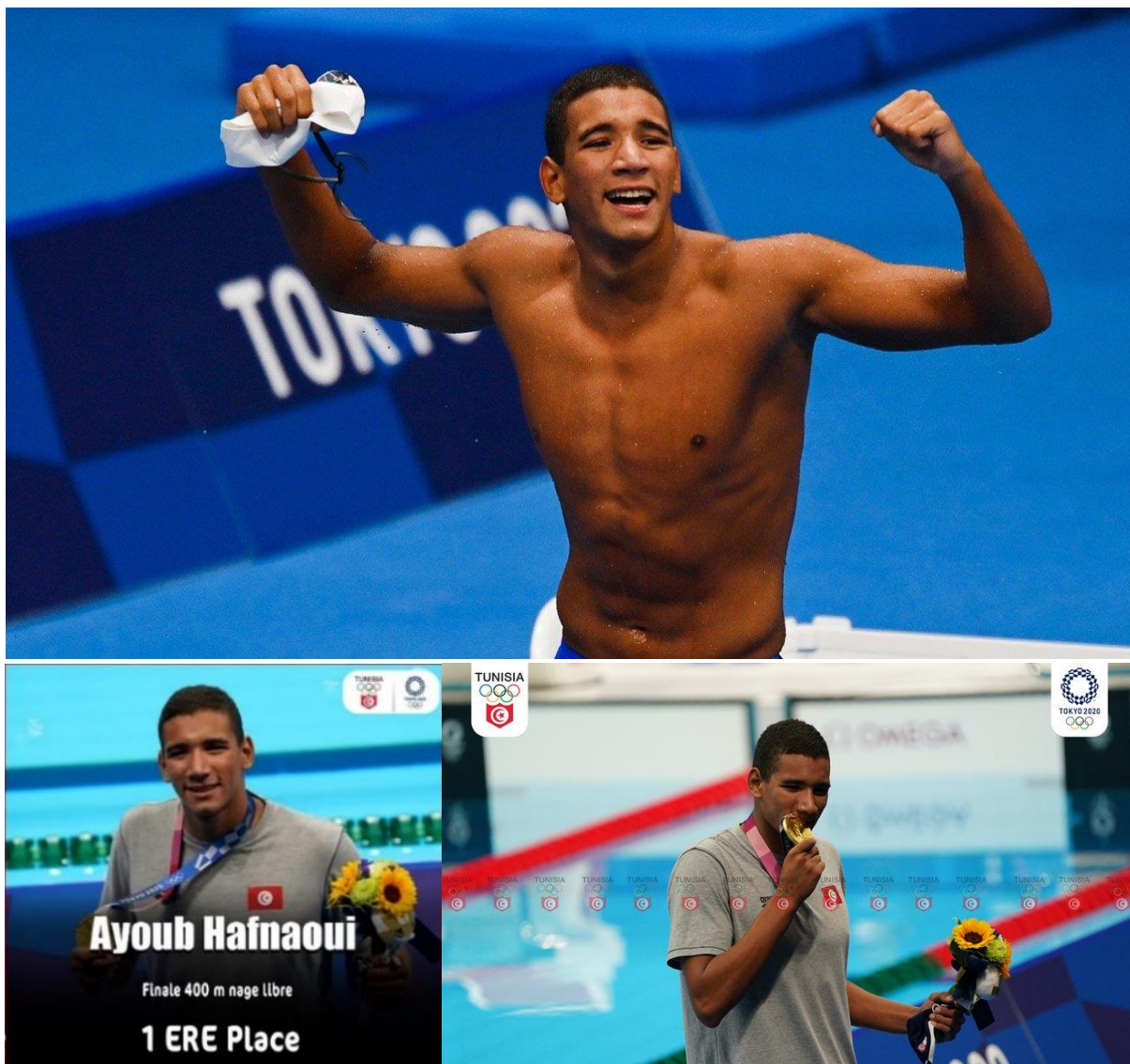


- **Performances marquantes**

Les résultats sportifs obtenus aux JO Tokyo 2020 se résument comme suit :

- Une **médaille d'or en Natation** grâce au jeune **Ahmed Ayoub Hafnaoui** (18 ans et demi), brillant vainqueur du 400m nage libre devant les favoris de l'épreuve, l'Américain Jack McLoughlin et l'Australien Kieran Smith.

Hafnaoui devient ainsi le plus jeune médaillé d'or olympique tunisien et le deuxième champion olympique tunisien en Natation après Oussema Mellouli. Le nombre de médailles d'or remportées par la Tunisie à travers toutes les participations olympiques passe ainsi à cinq (1 de Mohamed Gammoudi, 2 de Oussama Mellouli, 1 de Habiba Ghribi et 1 de Ahmed Ayoub Hafnaoui).



Ahmed Ayoub Hafnaoui

- Une **médaille d'argent au Taekwondo** grâce au jeune **Mohamed Khalid Jendoubi** (à peine 19 ans), dans la catégorie -58kg ratant de peu la médaille d'or face un Italien en finale. Jendoubi confirme ainsi sa médaille de bronze remportée trois ans plus tôt aux Jeux Olympiques de la Jeunesse Buenos Aires 2018.



Mohamed Khalil Jendoubi



Après avoir assisté, personnellement, à l'exploit de Mohamed Khalil Jendoubi, le Président Bach a tenu à féliciter la famille olympique tunisienne à travers son président Boussayene



Le Président de la République M. Kais Saied

Le Président de la République Kais Saied félicite le 25 juillet 2021, par téléphone, le champion olympique Ayoub Hafnaoui pour son exploit historique de remporter la médaille d'or olympique et charge le président du CNOT, M. Mehrez Boussayene de transmettre ses félicitations au champion Mohamed Khalil Jendoubi et à tous les membres de la délégation en leur prodiguant ses encouragements à continuer à se surpasser pour hisser le drapeau national haut dans cette joute olympique.

Le Chef de l'État a également remercié l'Ambassadeur de Tunisie au Japon, M. Mohamed Elloumi ainsi que tous les membres de l'Ambassade pour leurs efforts aux fins d'assurer les meilleures conditions aux membres de la délégation officielle avant et pendant les Jeux.



Les deux champions de Tokyo 2020

- Deux classements parmi le **Top 10** olympique de leurs catégories, tous en **haltérophilie** à savoir **Karem Ben Hnia** (-73kg) ayant terminée le tournoi olympique de Tokyo 5^{ème} et **Nouha Landolsi** (-55kg), ayant terminée 8^{ème}.



Ces résultats ont permis à la Tunisie de se classer **58^{ème}** au tableau général des 205 pays participants aux JO dont 91 pays médaillés, **6^{ème}** au tableau des pays Africains médaillés et **3^{ème}** au classement des pays Arabes médaillés.

Le bilan s'élevé ainsi à 15 médailles olympiques (5 or, 3 argent et 7 bronze) en 65 ans de participation aux Jeux.

Jusqu'à Londres 2012, le nombre de médailles olympiques tunisiennes était de 10 en 56 ans de participation depuis Rome 1960.

En neuf ans (2013-2021) qui ont couvert deux olympiades (Rio 2016 et Tokyo 2020+1), les athlètes tunisiens ont réussi à remporter 5 médailles, soit le tiers de la moisson totale de 65 ans d'olympisme.

Ajoutées à cela, les 5 médailles remportées par nos jeunes talents aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (2 à Nanjing 2014 et 3 à Buenos Aires 2018).

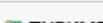
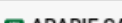
Ce qui fait un total de 10 médailles Olympiques en deux exercices (2013-2016 et 2017-2020+1); ceci n'est pas une réalisation négligeable au vu de la conjoncture économique, sociale et politique difficile, qu'a connue notre pays pendant la dernière décennie suite à la révolution de Janvier 2011.

- **La Tunisie 58^{ème} mondiale au tableau des médailles des J.O. Tokyo 2020**

Rang	Nations	 Or	 Argent	 Bronze	Total
1.	 ÉTATS-UNIS	39	41	33	113
2.	 CHINE	38	32	18	88
3.	 JAPON	27	14	17	58
4.	 GRANDE-BRETAGNE	22	21	22	65
5.	 COMITÉ OLYMPIQUE RUSSE (ROC)	20	28	23	71
6.	 AUSTRALIE	17	7	22	46
7.	 PAYS-BAS	10	12	14	36
8.	 FRANCE	10	12	11	33
9.	 ALLEMAGNE	10	11	16	37
10.	 ITALIE	10	10	20	40
11.	 CANADA	7	6	11	24
12.	 BRÉSIL	7	6	8	21

13.	 NOUVELLE-ZÉLANDE	7	6	7	20
14.	 CUBA	7	3	5	15
15.	 HONGRIE	6	7	7	20
16.	 CORÉE DU SUD	6	4	10	20
17.	 POLOGNE	4	5	5	14
18.	 RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	4	4	3	11
19.	 KENYA	4	4	2	10
20.	 NORVÈGE	4	2	2	8
21.	 JAMAÏQUE	4	1	4	9
22.	 ESPAGNE	3	8	6	17
23.	 SUEDE	3	6	0	9
24.	 SUISSE	3	4	6	13
25.	 DANEMARK	3	4	4	11
26.	 CROATIE	3	3	2	8
27.	 IRAN	3	2	2	7

28.	 SERBIE	3	1	5	9
29.	 BELGIQUE	3	1	3	7
30.	 BULGARIE	3	1	2	6
31.	 SLOVÉNIE	3	1	1	5
32.	 OUZBÉKISTAN	3	0	2	5
33.	 GÉORGIE	2	5	1	8
34.	 TAIPEI CHINOIS	2	4	6	12
35.	 TURQUIE	2	2	9	13
36.	 OUGANDA	2	1	1	4
36.	 GRÈCE	2	1	1	4
38.	 ÉQUATEUR	2	1	0	3
39.	 IRLANDE	2	0	2	4
39.	 ISRAËL	2	0	2	4
41.	 QATAR	2	0	1	3
42.	 KOSOVO	2	0	0	2
42.	 BAHAMAS	2	0	0	2
44.	 UKRAINE	1	6	12	19
45.	 BIELORUSSIE	1	3	3	7
46.	 ROUMANIE	1	3	0	4
46.	 VENEZUELA	1	3	0	4
48.	 INDE	1	2	4	7
49.	 HONG KONG	1	2	3	6
50.	 PHILIPPINES	1	2	1	4
50.	 SLOVAQUIE	1	2	1	4
52.	 AFRIQUE DU SUD	1	2	0	3
53.	 AUTRICHE	1	1	5	7
54.	 EGYPTE	1	1	4	6
55.	 INDONÉSIE	1	1	3	5
56.	 PORTUGAL	1	1	2	4
56.	 ETHIOPIE	1	1	2	4
58.	 TUNISIE	1	1	0	2
59.	 ESTONIE	1	0	1	2

59.	 FIDJI	1	0	1	2
59.	 LETTONIE	1	0	1	2
59.	 THAÏLANDE	1	0	1	2
63.	 BERMUDES	1	0	0	1
63.	 PORTO RICO	1	0	0	1
63.	 MAROC	1	0	0	1
66.	 COLOMBIE	0	4	1	5
67.	 AZERBAÏDJAN	0	3	4	7
68.	 REPUBLIQUE DOMINICAINE	0	3	2	5
69.	 ARMENIE	0	2	2	4
70.	 KIRGHISTAN	0	2	1	3
71.	 MONGOLIE	0	1	3	4
72.	 SAINT-MARIN	0	1	2	3
72.	 ARGENTINE	0	1	2	3
74.	 NIGERIA	0	1	1	2
74.	 JORDANIE	0	1	1	2
74.	 MALAISIE	0	1	1	2
77.	 TURKMENISTAN	0	1	0	1
77.	 MACEDOINE	0	1	0	1
77.	 NAMIBIE	0	1	0	1
77.	 LITUANIE	0	1	0	1
77.	 ARABIE SAOUDITE	0	1	0	1
77.	 BAHREÏN	0	1	0	1
83.	 KAZAKHSTAN	0	0	8	8
84.	 MEXIQUE	0	0	4	4
85.	 FINLANDE	0	0	2	2
86.	 CÔTE D'IVOIRE	0	0	1	1
86.	 KOWEÏT	0	0	1	1
86.	 GHANA	0	0	1	1
86.	 SYRIE	0	0	1	1
86.	 BOTSWANA	0	0	1	1
86.	 MOLDAVIE	0	0	1	1

- **La Tunisie 6^{ème} africain**

LA TUNISIE TERMINE 6^{ème} des 54 PAYS AFRICAINS PARTICIPANTS AUX JO TOKYO 2020

RANG	PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
19	KENYA	4	4	2	10
36	OUGANDA	2	1	1	4
52	AFRIQUE DU SUD	1	2	0	3
54	EGYPTE	1	1	4	6
56	ETHIOPIE	1	1	2	4
58	TUNISIE	1	1	0	2
63	MAROC	1	0	0	1
74	NIGERIA	0	1	1	2
77	NAMIBIE	0	1	0	1
86	BOTSWANA	0	0	1	1
86	BURKINA FASO	0	0	1	1
86	GHANA	0	0	1	1
86	COTE D'IVOIRE	0	0	1	1

- **La Tunisie 12^{ème} méditerranéen**

	PAYS	TOKYO 2020			
		OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	FRANCE	10	12	9	31
2	ITALIE	9	10	19	38
3	ESPAGNE	3	8	6	17
4	CROATIE	3	3	2	8
5	SERBIE	3	2	5	10
6	SLOVENIE	3	2	1	6
7	TURQUIE	2	2	9	13
8	GRECE	2	1	1	4
9	KOSOVO	2	0	0	2
10	EGYPTE	1	1	4	6
11	PORTUGAL	1	1	2	4
12	TUNISIE	1	1	0	2
13	MAROC	1	0	0	1
14	SAINT MARIN	0	1	2	3
15	MACEDOINE DU NORD	0	1	0	1

TOTAL	41	45	60	141
--------------	----	----	----	-----

- **La Tunisie 3^{ème} des pays arabes**

La Tunisie a terminé les Jeux Olympique Tokyo 2020 à la 3^{ème} place parmi les 21 pays arabes participants

Classement	Pays	Or	Argent	Bronze	Total
1	Qatar	2	0	1	3
2	Egypte	1	1	4	6
3	Tunisie	1	1	0	2
4	Maroc	1	0	0	1
5	Jordanie	0	1	1	2
6	Bahreïn	0	1	0	1
6	Arabie Saoudite	0	1	0	1
8	Kuwait	0	0	1	1
8	Syrie	0	0	1	1

c- Enseignements :

Il y a lieu de souligner que les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 coïncident avec l'éclosion d'une **nouvelle vague de talents** (à ne pas oublier l'haltérophile Ghofrane Belkhir, médaille d'or aux JOJ Buenos-Aires 2018, non qualifiée pour blessure à Tokyo) qui promettent une importante marge de progression en perspective des prochains Jeux Olympiques Paris 2024 et Los Angeles 2028.

Ghofrane Belkhir a d'ailleurs confirmé l'immensité de son talent en devenant championne du monde Junior le 28 juillet 2021 et championne du monde Sénior le 9 Décembre 2021.

7. Vingt-deux (22) podiums mondiaux

Le cycle olympique 2017 – 2021 a été également marqué par d'importantes performances à l'échelle mondiale se résumant en 22 podiums remportés par les athlètes Tunisiens lors de différents championnats du monde toutes catégories confondues et dont ci-après la répartition :

a – Championnat du monde Seniors : 1 or, 2 Argent et 2 Bronze

b – Championnat du monde des Jeunes (Cadets, Juniors et Espoirs) : 4 Or, 5 Argent et 9 Bronze

- **Cadets** : 3 Bronze
- **Juniors** : 3 Or, 5 Argent et 6 Bronze
- **Espoirs** : 1 Or

c - Répartition des podiums (Seniors) par sport

- **Haltérophilie** : 1 Or
- **Escrime** : 1 Argent et 1 Bronze
- **Lutte** : 1 Argent
- **Judo** : 1 Bronze

d – Répartition des podiums (Séniors) par athlète :

- **Azza Besbes (Escrime)** médaillée d'argent au Sabre le 20 juillet 2017 à Leipzig (Allemagne) ;
- **Maroua Amri (Lutte)** médaillée d'argent chez les 58 Kg le 23 Aout 2017 à Paris (France) ;
- **Nihel Cheikhrouhou (Judo)** médaillée de bronze chez les Toutes catégories le 12 Novembre 2017 à Marrakech (Maroc) ;
- **Ines Boubakri (Escrime)** médaillée de bronze au Fleuret le 20 Juillet 2018 à Wuxi (Chine).
- **Ghofrane Belkhir (Haltérophilie 59 kg)** médaillée d'or le 9 décembre 2021 à Tachkent (Ouzbékistan) ;

e - Répartition des podiums (Jeunes) par sport :

- **Haltérophilie** : 3 Or, 4 Argent et 5 Bronze
- **Karaté** : 1 Or et 1 Bronze
- **Judo** : 1 Argent
- **Taekwondo** : 3 Bronze

f – Répartition des podiums (Jeunes) par sexe :

- **Jeunes filles** : 3 Or, 5 Argent et 8 Bronze
- **Jeunes garçons** : 1 Or et 1 Bronze

g - Répartition des podiums (Jeunes) par athlète :

- **Ghofrane Belkhir (Haltérophilie 59 Kg et 63 Kg)** : 3 Or ,1 Argent et 2 Bronze le 10 Juillet 2018 à Tachkent (Ouzbékistan) et le 25 Mai 2021 à Tachkent (Ouzbékistan) chez les Juniors.
- **Thamer Slimani (Karaté -84 Kg)** : 1 Or le 27 Octobre 2019 à Santiago (Chili) chez les Espoirs (- 21 ans)
- **Noha Landoulsi (Haltérophilie 53 Kg et 58 Kg)** : 2 Argent et 1 Bronze le 17 Juin 2017 à Tokyo (Japon) et le 9 Juillet 2018 à Tachkent (Ouzbékistan) chez les Juniors.
- **Chaima Rahmouni (Haltérophilie 59 Kg et 64 Kg)** : 1 Argent et 2 Bronze le 3 Juin 2019 à Suva (Fidji) et le 26 Mai 2021 à Tachkent (Ouzbékistan) chez les Juniors.
- **Oumayma Bedioui (Judo 44 Kg)** : 1 Argent le 17 Octobre à Nassan (Bahamas) chez les Juniors.
- **Chaima Toumi (Taekwondo 44 Kg et 46 Kg)** : 2 Bronze le 26 Aout 2017 à Sharm El Sheikh (Egypte) chez les Cadets et le 10 Avril à Hammamet (Tunisie) chez les Juniors.
- **Karima El Ghild (Taekwondo)** : 1 bronze le 25 Aout 2017 à Sharm El Sheikh (Egypte) chez les Cadets.
- **Ahmed Rayen Tlili (Karaté -63Kg)** : 1 bronze le 26 Octobre 2019 à Santiago (Chili) chez les Cadets.

BILAN JEUNES ET SENIORS PAR SPORT

	Sport	Or	Argent	Bronze	Total	%
1	Haltérophilie	3	4	5	12	54,54
2	Karaté	1	0	1	2	9,09
3	Escrime	0	1	1	2	9,09
4	Judo	0	1	1	2	9,09
5	Lutte	0	1	0	1	4,54
6	Taekwondo	0	0	3	3	13,64
	Total	4	7	11	22	99,99

BILAN JEUNES ET SENIORS PAR SEXE

	Sport	Or	Argent	Bronze	Total	%
1	Dames	3	7	10	20	90,9
2	Messieurs	1	0	1	2	9,09
	Total	4	17	11	22	99,99

- ***Le mérite des Champions Olympiques récompensé***

Les exploits historiques du champion olympique Ahmed Ayoub Hafnaoui et du médaillé d'argent Mohamed Khalil Jendoubi ont bénéficié, outre de la Haute Considération du Président de la République, de la Reconnaissance de l'ensemble de la population tunisienne et de la communauté sportive et olympique nationale.

A commencer par la représentation diplomatique de la Tunisie au Japon dont l'Ambassadeur, M. Mohamed Elloumi a offert une réception digne de la Performance au siège de l'Ambassade à Tokyo, en reconnaissance des exploits.



A leur retour à Tunis, les deux champions ont eu droit à un accueil triomphal à l'aéroport de Tunis-Carthage .



Les Champions ont, enfin, été récompensés avec le reste de la délégation participante aux J.O, dans une grandiose cérémonie organisée par le CNOT et ses partenaires Ooredoo et la BNA en présence de la famille sportive et olympique, tous réunis pour rendre hommage à ceux qui les ont honorés en hissant le drapeau national dans le ciel du pays du soleil levant parmi 206 nations. Le CNOT a également saisi l'occasion pour honorer l'étoile montante de l'haltérophilie tunisienne Ghofrane Belkhir, championne olympique de la jeunesse à Buenos Aires 2018, et sacrée championne du monde en décembre 2021.



Ayoub Hafnaoui et Khalil Jendoubi ont écrit l'histoire et ont mérité la Reconnaissance de toute une Nation.

Axe 4 : Valeurs Olympiques

L'exercice 2017-2020 a été marqué par le **lancement de plusieurs projets** dans le cadre de la diffusion de la culture olympique et de la promotion des valeurs.

La **Reconnaissance** avec un grand R aux pionniers du mouvement sportif et olympique depuis l'Indépendance de la Tunisie et la consécration du **mérite des champions** ainsi que des **différents acteurs du sport** sont en tête des préoccupations du comité exécutif, tant va-t-il constater que les efforts, voire les sacrifices de la famille sportive au service de la nation sont-ils souvent dédaignés, engendrant un sentiment de frustration parmi la communauté sportive.

Le CNOT a ainsi multiplié les **initiatives de réhabilitation** du droit de cité et de considération à l'égard de ces soldats de la Tunisie indépendante dont ils ont véhiculé, grâce à leur dévouement et à leurs performances sportives, l'image d'un pays ouvert, pacifique et moderniste.

1. Valorisation du patrimoine

A. 60^{ème} anniversaire du CNOT

1957-2017, le CNOT a 60 ans. Le Comité Exécutif confie au pôle des Valeurs Olympiques l'élaboration d'un programme de commémoration. Il mobilise les **pionniers du mouvement sportif** dont les tous premiers olympiens qui ont fait partie de la première délégation olympique tunisienne ayant participé aux Jeux Olympiques de Rome 1960 comme Brahim Karabi, Ahmed Aouadi, Silvain Bitan, Taoufik Ben Othman... mais aussi le légendaire Mohamed Gammoudi et un très grand nombre d'olympiens septuagénaires et plus dont Moncef Oueslati, Fawzi Sbabi..., tous réunis pour écrire l'histoire, leur histoire. Un héritage qui fait la fierté de tous les Tunisiens.



Les pionniers du mouvement sportif et olympique en préparation des festivités du soixantenaire du CNOT

En voici l'illustration :

a. La journée des olympiens

Plus de 300 olympiens sont rassemblés le 27 novembre 2017 autour du Président de la République M. Mohamed Béji Caied Essebsi qui a tenu à se déplacer au siège du CNOT pour rendre hommage à la famille sportive et olympique à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du CNOT.



Le Chef de l'Etat honore tous les Olympiens Tunisiens



Le trophée du soixantenaire remis au Chef de l'Etat, Mohamed Béji Caied Essebsi par le Président du CNOT Mehrez Boussayene

b. Les médaillés honorés

A l'occasion du soixantenaire du CNOT, le Chef de l'Etat remet la médaille du mérite olympique aux 8 médaillés Olympiques tunisiens (Mohammed Gammoudi (Athlétisme), Feu Habib Galhia (Boxe), Fethi Missaoui (Boxe), Oussema Mellouli (Natation), Habiba Ghribi (Athlétisme), Ines Boubakri (Escrime), Marwa Amri (Lutte).



c. Hommage aux Fondateurs

C'est également l'occasion de rendre hommage au fondateur du CNOT Feu Mustapha Thraya et à son premier président Feu Mohamed Ben Abdelkader représentés par des membres de leurs familles.



d. La médaille commémorative du soixantenaire du CNOT est remise à tous les Tunisiens ayant pris part à l'une ou plusieurs éditions des JO.



e. L'exposition photos sur l'histoire du mouvement olympique, inaugurée par le Chef de l'Etat.



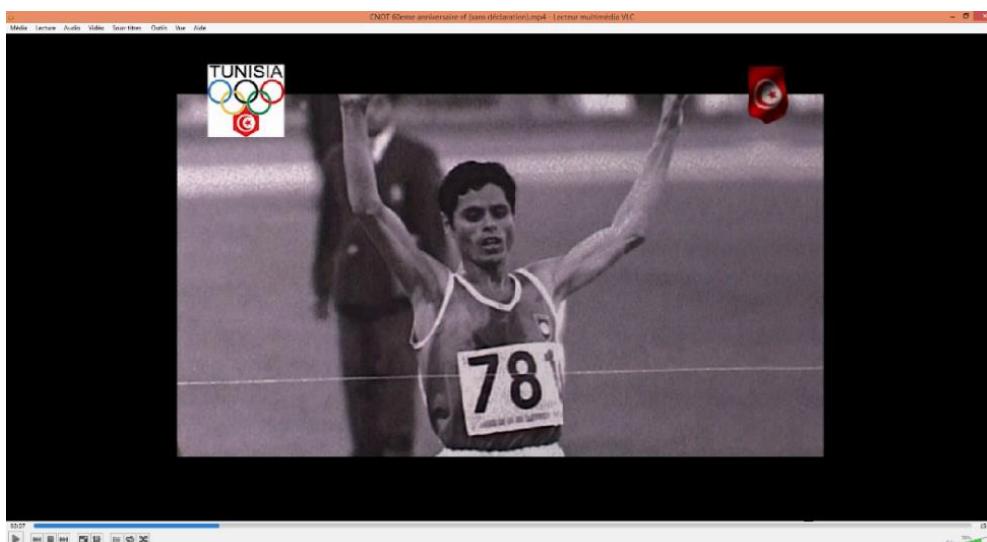


f. *Edition d'un livre sur les 60 ans du CNOT*

Il retrace le parcours des sportifs tunisiens depuis l'Indépendance. C'est le premier ouvrage jamais réalisé sur l'histoire du mouvement sportif et olympique tunisien. Il contient le nom des 432 sportifs ayant représenté la Tunisie aux JO depuis Rome 1960 à Rio 2016 et les grands moments du mouvement olympique national depuis sa naissance.



g. *Réalisation d'une vidéo documentaire* sur les grands moments du sport tunisien



B. Célébration du cinquantenaire de la 1^{ère} médaille d'or olympique pour la Tunisie

Toujours dans le même esprit de réhabiliter la mémoire sportive et de reconnaître le mérite des grands champions, le CNOT a célébré avec faste le 50^{ème} anniversaire de la 1^{ère} médaille d'or olympique pour la Tunisie remportée par le légendaire Mohamed Gammoudi, aux J.O de Mexico 1968.

La commémoration fut marquée par :

a. *L'organisation du festival du 5000 m* au stade d'athlétisme de Radès



- b. **Une cérémonie** en l'honneur du champion en présence de toute la famille olympique et d'athlétisme à qui une réplique de la médaille a été offerte à tous les membres



- c. **Une exposition photos** sur le parcours de Gammoudi

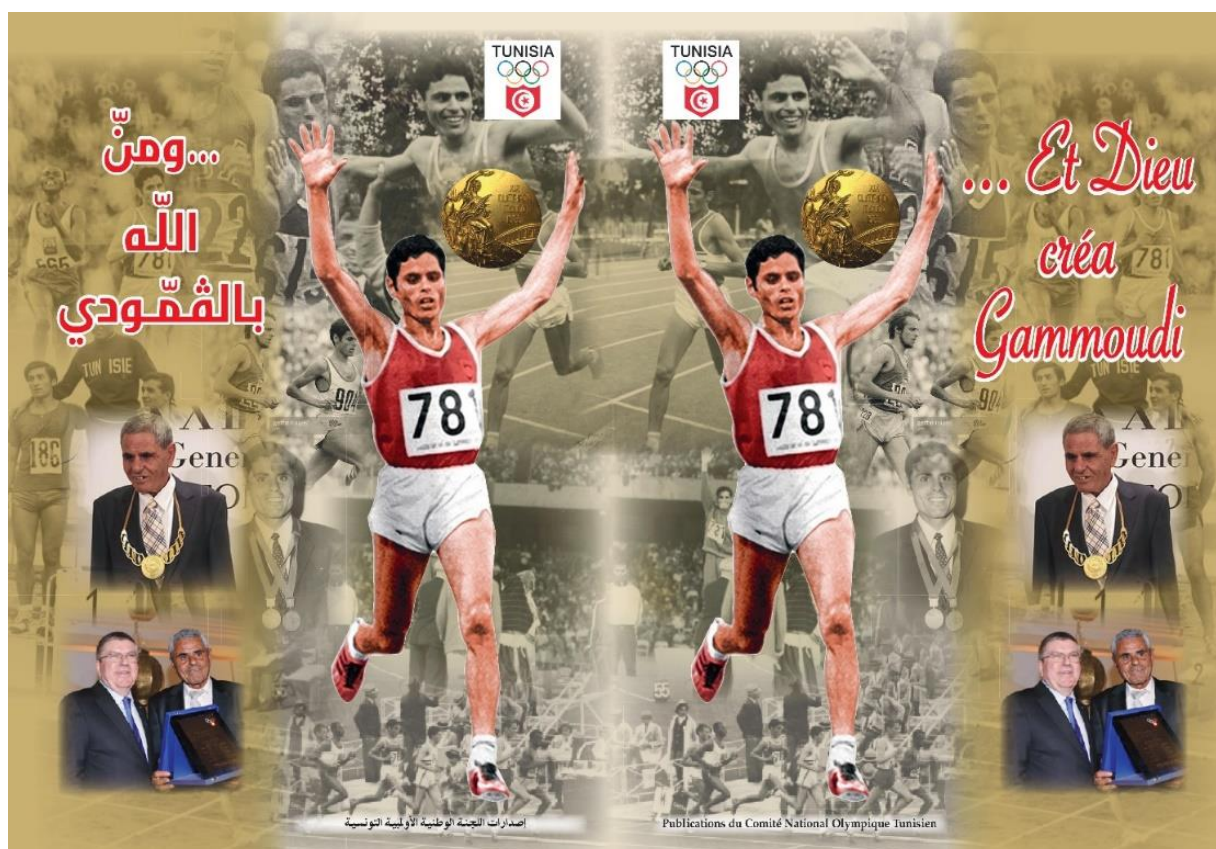


- d. **L'invitation du coureur américain Billy Mills**, champion olympique, qui s'est lié d'amitié avec Gammoudi depuis un certain 10 000 m aux JO de Tokyo 1964 quand l'américain a privé Gammoudi de l'or en le brulant de vitesse aux tous derniers mètres de la course. Mills n'a visiblement pas

oublié le conseil de Gammoudi lors du Championnat du monde militaire de 1963 d'améliorer davantage son finish.

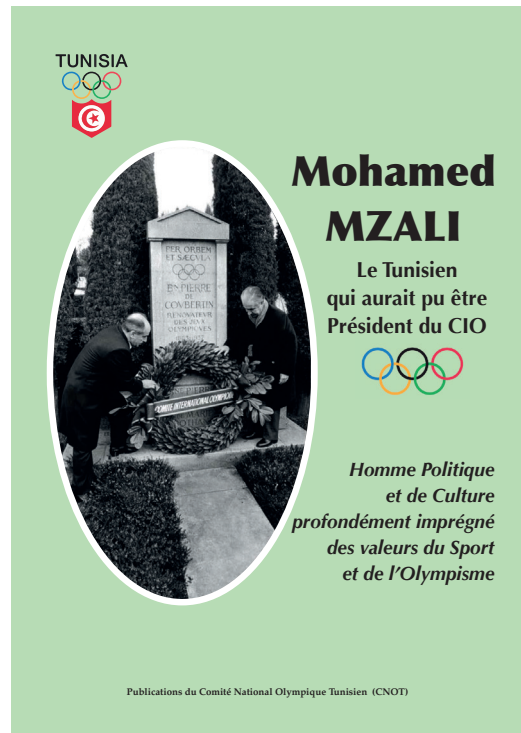


e. *L'édition d'un livre récite sur le parcours de Gammoudi* dans les deux langues arabe et française



C. Edition d'un livre à la mémoire de Mohamed Mzali.

Le souci du CNOT d'enrichir la bibliothèque sportive nationale avait déjà été concrétisée par la publication en fin du mandat 2013-2016 d'un livre en hommage à Feu Mohamed Mzali retraçant son parcours exemplaire au sein du mouvement olympique international, où il a occupé le poste de 1^{er} Vice-Président du CIO et Président de la Commission de l'Académie Internationale Olympique, ponctué par un recueil de ses principaux discours, publications et autres études sur l'idéologie olympique. Un héritage intellectuel olympique considérable pour le mouvement.



D. Réalisation d'un livre sur un club pionnier, la Zitouna Sports

Le sport tunisien doit son développement à quelques clubs symboles dont la Zitouna Sports, un club militant au vrai sens du mot, ayant participé à la lutte pour l'indépendance comme à la bataille de développement du pays en initiant le lancement de plusieurs disciplines sportives et la pratique sportive féminine.

Son mérite en tant que club formateur est d'autant plus grand qu'il a été le pourvoyeur pour plusieurs clubs professionnels et des différentes sélections nationales.

Le CNOT a jugé bon de retracer le parcours de cette association exemplaire dans un livre d'histoire qui enrichira la bibliothèque sportive.



E. Lancement du festival annuel des sports du patrimoine

Les sports et jeux traditionnels font partie du riche patrimoine de la Tunisie. Leur réhabilitation répond à un souci de réconciliation de la jeunesse avec l'histoire de leur pays à travers le lancement depuis 2018 du festival olympique annuel des sports du patrimoine qui rencontre un succès croissant auprès des populations scolaires.

D'autant plus que les trois éditions 2018, 2019 et 2020 ont été organisées dans des sites historiques : Borj Baccouche à l'Ariana, le site archéologique de Utique à Bizerte et le Temple des Eaux de Zaghouan.



Le Festival des Sports Traditionnels 2018 à Borj Baccouche (l'Ariana)



Le Festival des Sports Traditionnels 2019 au site archéologique de Utique (Bizerte)



Le Festival des Sports Traditionnels 2021 au Temple des Eaux (Zaghouan)

F. Création de l'album numérique des olympiens



Dès la première période de confinement qui a été dictée par la pandémie du coronavirus et l'arrêt des activités sportives, le CNOT a pris l'initiative de **solliciter les olympiens** à meubler leur temps en effectuant un travail de recherche dans leurs archives pour la collecte de photos de leurs participations aux Jeux Olympiques. Ce qui a permis de créer **l'album numérique des olympiens** qui regroupe des instantanées de la participation tunisienne aux Jeux Olympiques depuis Rome 1960.

L'expérience sert entre autres à enrichir la médiathèque du CNOT mise en place depuis 2015.

2. Consécration et Reconnaissance du Mérite

L'Esprit Olympique que le CNOT s'emploie à ancrer parmi la société tunisienne se distingue par cette **culture de gratitude** et de reconnaissance à l'égard de tous les acteurs de la performance sportive. Certes, les champions ont le premier rôle, mais derrière eux et autour d'eux, il y'a des coaches, des médecins, des experts scientifiques, des responsables fédéraux, des dirigeants de clubs, des bénévoles...dont l'effort mérite d'être consacré.

Lancement du flambeau olympique

C'est donc dans cet esprit que le CNOT a créé depuis 2014 le **trophée du Flambeau Olympique** décerné annuellement aux émérites de la famille olympique qui sont sélectionnés à travers un referendum auprès des journalistes sportifs parmi une liste de nominés dans chaque catégorie.

Un gala annuel du Flambeau Olympique est organisé en leur honneur. Les éditions 2017, 2018, 2019 et 2021 ont connu un franc succès que traduisent les illustrations ci-après :

Flambeau 2017 - Les lauréats

N°	Catégorie	Nom et Prénom
1	HANDI SPORT DAMES	Rawaa Tlili (Athlétisme) - 2 médailles d'or Ch. du monde
2	HANDI SPORT HOMMES	Walid Ktila (Athlétisme) 4 médailles d'or Ch. du monde
3	BENEVOLAT SPORTIF (ANNEE 2017)	Foued Ghannouchi (Membre de la Commission Education Olympique)
4	JEUNES TALENTS GARCONS	Oussama M. Snoussi (Judo) - 2ème au classement mondial juniors ; Champion d'Afrique junior ; Médaille d'or à l'Open de Tunis ; Médaille d'or à la coupe du monde juniors.
5	JEUNES TALENTS FILLES	Nouha Landoulsi (Haltérophilie) - Médaille d'argent Ch. Monde juniors
6	SPORT POUR TOUS	AS Joggers de Monastir (Semi-Marathon de Monastir)
7	ASSOCIATIONS, STRUCTURES ET ETABLISSEMENTS SPORTIFS EMERITES EN CULTURE OLYMPIQUE, SPORT ET ENVIRONNEMENT	Association Nourane (semi-marathon, lutte contre le cancer)
8	ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL	Dr. Mondher Mbarek (Médecin de la FT Hand-Ball et de l'Elite)
9	ASSOCIATIONS, STRUCTURES ET ETABLISSEMENTS DISTINGUES EN SPORT FEMININ	CSF Jammel (Basketball) Championnat Tunisienne 1 ^{ère} fois
10	GOVERNANCE (Sports Collectifs)	Fédération Tunisienne de Basket-Ball (Innovatrice, grand succès dans l'organisation de l'Afro-basket couronné du titre)
11	ENCADREMENT TECHNIQUE Dames	Faiza Bejaoui (Lutte) - Entraîneur E.N. Cadettes, championne d'Afrique
12	ENCADREMENT TECHNIQUE (Sports Individuels Hommes)	Ahmed Khedhri (Lutte) - DTN de la FT Lutte
13	ENCADREMENT TECHNIQUE (Sports Collectifs Hommes)	Nabil Maaloul (Football) – Entraîneur National

14	LES ARBITRES	Ramzi Khenissi Ismail Boualloucha (Handball) Ch. Monde + Evénements Internationaux
15	GOUVERNANCE (Sports Individuels)	Fédération Tunisienne d’Aviron
16	ENCADREMENT SCIENTIFIQUE	ANAD
17	SOULIER D’OR	Youssef Msakni
18	SPONSORING SPORTIF	BNA Tunisie Telecom
19	HAUTE PERFORMANCE HOMMES (Sports Collectifs)	Makrem Ben Romdhane (Basketball) – Champion d’Afrique
20	HAUTE PERFORMANCE HOMMES (Sports Individuels)	Mohamed Taïeb (Aviron) - 5 ^{ème} au Championnat du Monde -23 ans, 4 médailles d’or Ch. d’Afrique et Arabe
21	HAUTE PERFORMANCE DAMES (Sports Collectifs)	Mouna Chebbah (Handball) – Meilleure buteuse Ch. De France
22	HAUTE PERFORMANCE DAMES (Sports Individuels)	Marwa Amri (Lutte) – Médaille d’argent Ch. du monde, 3 or en Grand Prix









Flambeau 2018 - Les lauréats

N°	Catégorie	الفائز
1	HANDI SPORT HOMMES	WALID KTLA
2	HANDI SPORT DAMES	MARWA BRAHMI
3	Sport Pour Tous	Association Carthago
4	ASSOCIATIONS, STRUCTURES ET ETABLISSEMENTS SPORTIFS EMERITES EN CULTURE OLYMPIQUE, SPORT ET ENVIRONNEMENT	Equipe des sports individuels Tadhamen
5	ASSOCIATIONS, STRUCTURES ET ETABLISSEMENTS DISTINGUES EN SPORT FEMININ	ESS-Basketball
6	GOVERNANCE SPORTIVE	Fédération National de Basketball
7	Bénévolat	Mahmoud Dimasi (Basketball)
8	ENCADREMENT TECHNIQUE HOMMES	Anouar Dhiab (Judo)
9	ENCADREMENT TECHNIQUE DAMES	Houda Miled (Judo)
10	ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL	Hedi Annabi (Basketball)
11	ARBITRES	Mohamed Bousalhi (Lutte)
12	HAUTE PERFORMANCE HOMMES	Makrem Missaoui (Handball)
13	SOULIER D'OR	Anis Badri
14	HAUTE PERFORMANCE DAMES	Ines Boubakri (Escrime)
15	JEUNES TALENTS GARCONS	Khalil Jandoubi (Taekwondo)
16	JEUNES TALENTS FILLES	Ghofrane Belkhir (Haltérophilie)
17	PRIX SPECIAL DU CNOT	Fédération Nationale de Boules et Pétanques
18	Prix d'Encouragement du CNOT	Mariam Khelifi (Judo)
19	Prix du Jury	Nouha Landoulsi (Haltérophilie)





Flambeau 2019 - Les lauréats

N°	Catégorie	Nom et Prénom
1	HAUTE PERFORMANCE DAMES	Ons JABEUR – Tennis
2	HAUTE PERFORMANCE HOMMES	SALAH MEJRI - Basketball
3	JEUNES TALENTS FILLES	FEDWA AOUIJ - Handball
4	JEUNES TALENTS GARCONS	GHAILEN KHATTALI – Canoë-Kayak
5	SOULIER D'OR	WEJDI KECHRIDA – ESS\ENLE
6	ENCADREMENT TECHNIQUE HOMMES	MOHAMED JOMAA - Karaté
7	ARBITRES DAMES	ARBIA BELGHITH - Basketball
8	ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL	DR ZAKIA BARTAGI
9	ARBITRES HOMMES	SALAH FERJANI – Escrime
10	GOUVERNANCE SPORTIVE	F T LUTTE
11	ASSOCIATIONS, STRUCTURES ET ETABLISSEMENTS DISTINGUES EN SPORT FEMININ	C S S – Basket-Volley
12	ASSOCIATIONS, STRUCTURES ET ETABLISSEMENTS SPORTIFS EMERITES EN CULTURE OLYMPIQUE, SPORT ET ENVIRONNEMENT	As.Cult & Developpement le Kef
13	L'ETUDIANT OLYMPIEN	UNIVERSITE CENTRALE DE TUNIS
14	SPORT POUR TOUS	Association Megara de la Jeunesse la Marsa – Les foulées de Megara
15	HANDI SPORT DAMES	RAWAA TLILI
16	HANDI SPORT HOMMES	WALID KTLA
17	PRIX SPECIAL DU CNOT	DR MONCEF BEN ABID
18	PRIX SPECIAL DU CNOT	DR MARWEN BELOUEDHNINE
19	PRIX SPECIAL DU CNOT	M. GHAZI EL BICH







Flambeau 2020 : Annulé

L'annulation de la plupart des compétitions internationales en raison de la conjoncture sanitaire défavorable ainsi que de plusieurs activités du CNOT programmées pour 2020 a conduit à l'annulation du référendum et donc du Gala du Flambeau Olympique.

Flambeau 2021 - Les lauréats

N°	Catégorie			Nom et Prénom
1	Haute Performance Hommes (SPORTS INDIVIDUELS)			Ayoub Hafnaoui
2	Haute Performance Hommes (SPORTS COLLECTIFS)			Salah Mejri
3	Haute Performance Dames (SPORTS INDIVIDUELS)			Ons Jabeur
4	Haute Performance Dames (SPORTS COLLECTIFS)			Marwa Barhoumi
5	Jeunes Talents Garçons			Rayen Hamdi
6	Jeunes Talents Filles			Ghofran Belkhir
7	Encadrement Technique Hommes (SPORTS INDIVIDUELS)			Mejed Ben Amara
8	Encadrement Technique Hommes (SPORTS COLLECTIFS)			Walid Zrida
9	Encadrement Technique Dames (SPORTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS°)			Ibtissem Trimech
10	Arbitres Hommes			Hichem Menchaoui
11	Arbitres Dames			Ahlem Chikhaoui
12	Associations Sportives Distinguées en Sport Féminin			C F Carthage
13	Associations Emérites dans La Promotion de la Pratique Sportive, du Développement Durable et des Valeurs Olympiques			ASMT Kairouan
14	Sport pour Tous			Association ultra Mirage
15	Management Sportif	A	Clubs	US Monastir
		B	Fédérations	F T Tir
		C	Ligues et Organismes	Ligue de Sfax de Basketball
18	Encadrement Scientifique, Médical et Paramédical	A	Médecine du Sport	Dr Hedi Ben Ahmed
		B	Kinésithérapie	Mouldi Ben Hamma
		C	Préparation Physique	Karim Kammoun

21	Handisport Hommes	Walid Ktila
22	Handisport Dames	Rawaa Tlili
23	Prix du Jury	Khalil Jendoubi
24	Prix spéciaux	Dr Hedi Ben Ahmed
		Mouldi Ben Hamma
		Karim Kammoun
27	Prix d'honneur spéciaux	Dr Hedi Ben Ahmed
		Mouldi Ben Hamma
		Karim Kammoun





3. Valorisation du Sport pour la Santé

La fin du cycle olympique a été, comme l'Humanité entière l'a vécu, fortement affectée par la propagation de la pandémie du coronavirus.

Cela a nécessité, dans le monde entier, une mobilisation tous azimuts du corps médical et paramédical qui s'est déployé sans merci pour protéger les citoyens.

Force est de souligner que la communauté sportive et olympique internationale, sous l'impulsion du CIO et du Président Thomas Bach, a joué un rôle exemplaire dans la lutte internationale contre le COVID-19.

La campagne « **Stronger Together** » menée par des champions du monde entier a permis d'alléger la souffrance des populations et de cultiver l'espoir d'une victoire finale de l'Humanité sur la pandémie.

En Tunisie, nos sportifs, soutenus par le CNOT et les fédérations membres ont souvent été, aux côtés du corps médical, à la première ligne du combat, servant de locomotives à l'ensemble des citoyens, dans l'application des mesures sanitaires.

L'image conjugée d'une communauté sportive et médicale solidaire marquera à jamais la Tunisie Post-corona.

Et, c'est tout naturellement, mais non sans un profond sentiment de fierté, que le CNOT a décidé de dédier la Journée olympique 2020 aux **Blouses Blanches** et aux **Sportifs**, les consacrant « **Champions de la Nation** ».

Le 23 juin 2020 a, en effet, été une journée olympique pas comme les autres. Dans un pur esprit de reconnaissance et de considération, le CNOT décernait le **trophée « Champion Sport-santé »** (liste ci-dessous) aux sportifs et au corps médical qui ont mené le même combat de l'espoir contre le coronavirus.



Le message vidéo de Thomas Bach

La journée du 23 juin 2020 s'inscrit en lettres d'or dans le registre du CNOT parce que, aussi, et comme évoqué plus haut, elle a été marquée par un message personnalisé du Président du CIO Thomas Bach adressé aux Gouvernement Tunisien, OMS Tunisie et le CNOT, valorisant leurs efforts communs dans la lutte contre la pandémie du Covid 19 et par la signature d'une convention historique avec l'OMS Tunisie et les ministères en charge de la Santé et du Sport, qui met en valeur l'activité physique et sportive pour une vie saine et une société équilibrée.

Un comité de pilotage issu des quatre institutions est à pied d'œuvre pour concrétiser les termes de la convention.



Liste des récipiendaires de la médaille sport-santé :

M. Hedi Ben Ahmed	Mohamed Hammed
M. Mourad Hambli	Mohamed Ali Mrabet
M. Sabeur Hamrouni	Nihel Bouchoucha
M. Ridha Mokni	Mahmoud Snoussi
M. Habib Oueslati	Karem Ben Henia
M. Mohamed El Hedi Mahfoudhi	Abdessalam Ayouni
M. Imed Ghariani	Chahinez Nasri
Docteur Monia Belkhiria	Marwa Bouzayeni
Docteur Hedi Annabi	Dorra Mahfoudhi
Docteur Saida Ayachi	Ahmed Essid
Docteur Karim Grandi	Amira Salhi
Docteur Mohamed Abdelkefi	Khalil Jendoubi
Docteur Bechir Louzir	Khouloud Moualhi
Docteur Nozha Ben Salah	Hend Chaouech
Docteur Nadia Mhiri	Makrem Missaoui
Docteur Abdoullah Mahdhaoui	Hamoudi Hdidan
Docteur Youssef Mlaieh	Hosni Karamosli
Docteur Ilyess Latrach	Oussema Boughanmi
Docteur Sofiane Guesmi	Borhene Bouslama
Docteur Hayat Souir	Adel Khattali
Docteur Mondher Mbarek	Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle
Fathi Missaoui	Le Ministère de la Santé
Habiba Ghribi	Directeur Général de la Santé Militaire
Nihel Cheikhrouhou	Organisation Mondiale de la Santé - Tunisie
Marwa Amri	
Ghailan Khattali	
Khadija Krimi	
Mariem Homrani	







4. Soutien au sport féminin et considération à l'égalité des genres

S'agissant du sport féminin et de la place de la **femme** dans le **leadership sportif**, le CNOT a initié au cours de l'année 2018 une large consultation auprès des actrices du sport féminin dans les 24 gouvernorats de la république et au sein des fédérations sportives, en impliquant les ministères concernés, les organisations nationales des travailleurs et du patronat, les championnes, des chefs d'entreprise, la société civile... pour élaborer une stratégie baptisée « **Femme, sport et olympisme, pour l'égalité et l'équilibre social** » (*voir Annexe*). Le comité de pilotage de la stratégie s'est ensuite penché au cours de l'année 2020 sur l'élaboration du plan de mise en œuvre (*voir Annexe plan d'action*).

Les deux documents portant l'empreinte de femmes dévouées, mais aussi d'hommes acquis à la cause de l'égalité des genres, constituent de véritables références du travail scientifique et rationnel, et qui traduisent l'approche stratégique prônée par le CNOT dans toute son action.

Ils témoignent également de l'importance de travailler en partenariat.

Les deux documents sont, en effet, le fruit de la conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes.

Le CNOT tient à les remercier toutes pour le temps consacré et l'investissement enregistré.

Le CNOT appelle également les parties prenantes à continuer sur cet élan pour passer, ensemble, à la phase pratique. L'application des recommandations et des résolutions contenues dans les deux documents donnera très certainement une forte impulsion au sport féminin ainsi qu'à l'accession de la femme aux postes de responsabilité sportive.

Il y'a lieu de souligner qu'en guise de soutien à ce travail, le président du CNOT a suggéré la création d'un Fonds National pour le développement du sport tunisien avec une première contribution du CNOT de 100 000 dinars en attendant l'apport des autres parties concernées.







La Stratégie Nationale « Femme, Sport et Olympisme » initiée par le CNOT est le fruit d'une large consultation des acteurs du sport féminin et de ses dirigeantes et dirigeants dans les 24 gouvernorats de la République

5. Diffusion de la culture olympique

Toujours au chapitre promotion des Valeurs olympiques, le CNOT a initié au cours du cycle olympique 2017-2020 un certain nombre de projets ayant pour objectif de toucher une large population toute catégories d'âge et sociales confondues pour les **imprégner** de la **culture olympique**, à travers des **événements de proximité** ou des concours portant sur le mouvement olympique ou la célébration de dates symboles.

En voici les réalisations les plus significatives :

a. Lancement du programme des quartiers olympiques

L'idée est d'aller dans les quartiers les plus défavorisés et où la pauvreté et la difficulté de la vie ont conduit les jeunes à des formes plus ou moins graves de délinquance, de violence, voire de désespoir.

Le CNOT a déplacé sa caravane de l'espoir dans plusieurs zones avec l'idée d'y installer des « quartiers olympiques » qui se traduisent par l'aménagement d'espaces de jeu et de sport en y installant des cages et en fournissant ballons et autres outils pédagogiques aux enfants et aux jeunes de ces quartiers pour leur permettre de cultiver la joie de l'effort et l'espoir d'un monde meilleur.

Le projet a connu beaucoup de succès ponctuels auprès des zones ciblées au point que d'autres zones demandaient de monter leurs propres quartiers olympiques.

Avant de poursuivre l'opération, le CNOT a préféré procéder à une évaluation du projet, constatant qu'il bute à une difficulté de continuité, ne pouvant pas reposer sur une structure d'encadrement durable.

Les options de mettre en place ces quartiers olympiques avec des structures de jeunesse ou des associations sportives ou des diplômés des instituts supérieurs du sport en chômage, sont en train d'être creusées.

L'implantation des Quartiers Olympiques en photos

Cité Helal (Gouvernorat de Tunis)

8 avril 2017



Oued Zarga (Gouvernorat de Beja)

29 octobre 2017



Oued Araar

(Gouvernorat de Siliana)

20 mars 2018



El Msaïd (Gouvernorat de Kairouan)

08 avril 2018



Journée des Quartiers Olympiques (Ksar Saïd Gouvernorat de Tunis)

26 Novembre 2017



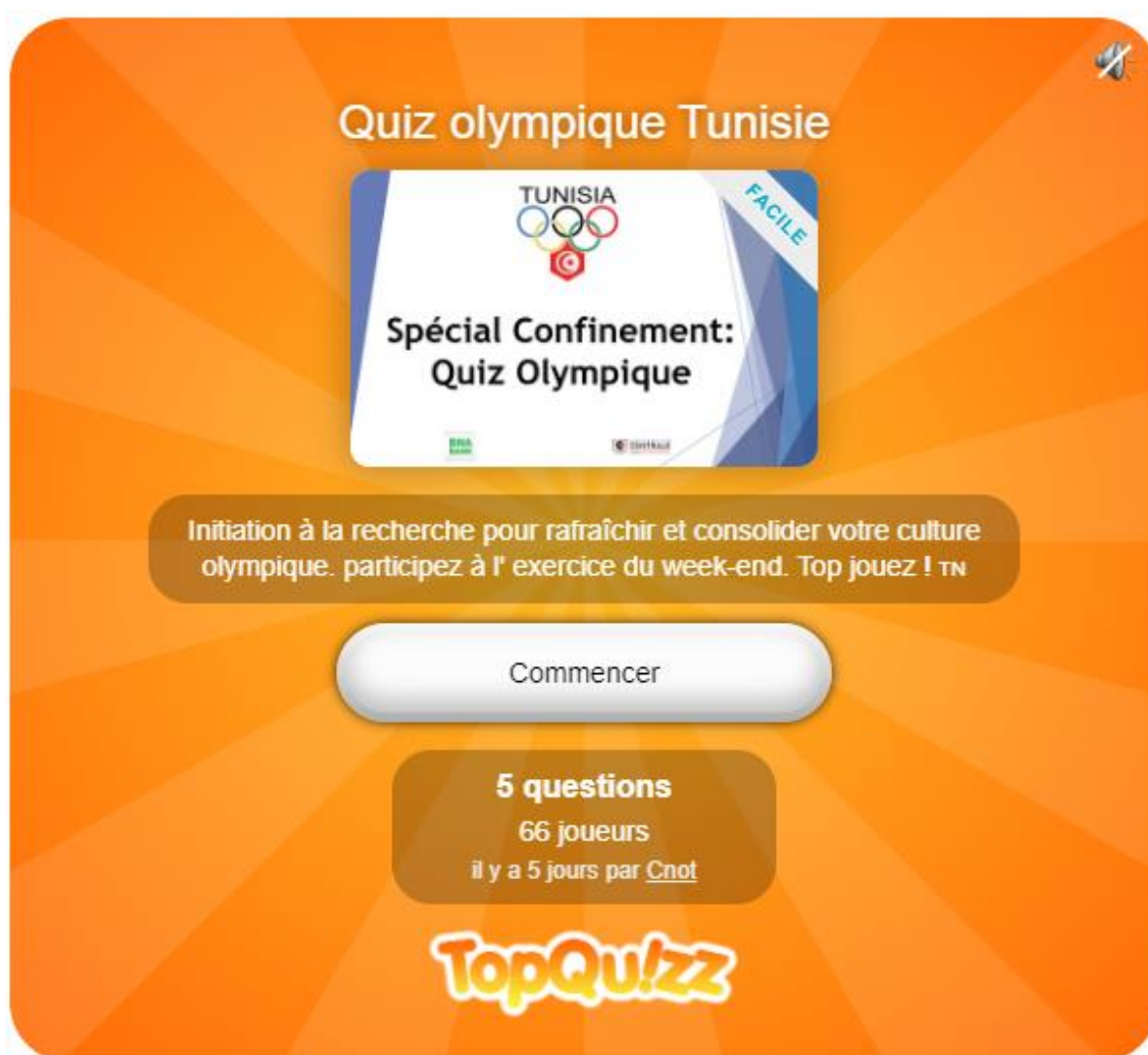
b. Forum des éducateurs olympiques régionaux

À l'occasion du 60^{ème} anniversaire du CNOT, une rencontre avec les éducateurs olympiques régionaux animée par le champion olympique Oussema Mellouli et Madame Samira Thraya, fille du fondateur du CNOT Feu Mustapha Thraya a été organisée à Hammamet sur l'histoire du mouvement olympique national et les participations tunisiennes aux Jeux Olympiques depuis Rome 1960.



c. Quiz Olympique

La longue période de confinement dictée par la pandémie du Covid-19 a été l'occasion de lancer, via la page Facebook du CNOT, et plus tard via la page du partenaire principal du CNOT, l'opérateur téléphonique Ooredoo, un quizz à l'attention des internautes sur le mouvement olympique national et international, dont l'objectif est de diffuser la culture olympique auprès du large public.



d. Célébration de la Journée Olympique annuelle

Comme évoqué plus haut, le CNOT a profité de la célébration annuelle de la Journée Olympique pour concrétiser davantage sa politique de décentralisation de ses activités dans le but de diffuser la culture et les valeurs olympiques. Chaque année la caravane olympique s'est déplacée dans une nouvelle région de la République pour associer le maximum de citoyens au mouvement et à chaque fois la Journée Olympique a été commémorée sous un thème particulier.

- ***Journée Olympique 2017 sous le signe de « La promotion des sports de plage »***

Dans le même ordre d'idées de promotion des sports de plage, le CNOT a réuni plusieurs fédérations sur la plage d'Hammamet pour développer la pratique de ces disciplines qui enregistraient un engouement populaire remarquable.



- ***Journée Olympique 2018 sous le signe de « Sport et développement durable »***

La journée a été placée au service du développement durable et a été organisée au Parc Urbain Ennahli à l'Ariana où plusieurs manifestations sportives ont pu se tenir. Une convention pour un sport durable a, d'ailleurs, été signée entre le CNOT et l'Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement « ANPE » dans le cadre de la consécration de la 3^{ème} dimension du mouvement olympique : **l'environnement**.



- ***Journée Olympique 2019 sous le signe de la Reconnaissance aux Olympiens***

La Journée Olympique 2019 a été dédiée aux Olympiens de La Marsa Tunis au nombre de **32** depuis la première participation de la Tunisie aux Jeux Olympiques de Rome 1960. La médaille du mérite olympique nationale a été décernée à titre d'hommage aux 32 olympiens Marsois, en présence de l'ancien président de la République M.Foued Mbazzaa.



- **Journée Olympique 2020 sous le signe de « Blouses Blanches et Sportifs d'Elite, Champions de la Nation »**

Elle a été placée sous le signe de « **Blouses Blanches et Sportifs d'Elite, Champions de la Nation** » en reconnaissance au dévouement conjugué du corps médical et paramédical du pays et des sportifs dans la lutte nationale pour la protection du coronavirus. Cette journée a d'ailleurs été marquée par la signature de la **convention « Sport-Santé »** évoquée plus haut. **(Convention en annexes)**



- ***Journée Olympique 2021 sous le signe « JO de Tokyo, victoire de l'Humanité sur le Covid-19 »***

La célébration de cette journée le 23 Juin 2021 intervenait quelques semaines avant le départ de la délégation olympique à Tokyo et a donc servi à féliciter tous les qualifiés Tunisiens aux J.O en présence des responsables du ministère du sport, de l'Ambassadeur du Japon en Tunisie et de l'Ambassadeur de Tunisie au Japon son Excellence M. Mohamed Elloumi.

Les participants avaient tous le sentiment qu'ils étaient face à un défi qu'ils étaient déterminés à relever pour assurer la victoire de l'Humanité sur la pandémie. Victoire à laquelle le Président du CIO, Thomas Bach tenait tant et pour laquelle il a planifié avec une grande réussite.



e. Journée Internationale annuelle du Sport au service du développement et de la Paix

Depuis le lancement de la Journée Internationale du Sport au Service du Développement et de la Paix en 2014, le CNOT n'a jamais manqué de célébrer cette journée au fil des ans. En se déplaçant chaque année, dans une région de la République pour y diffuser la culture du Sport et de l'Olympisme.

Il y'a lieu de rappeler la signature le 6 Avril 2015 à une importante convention avec la Ministère du Sport et de la Jeunesse marquant le partenariat nécessaire entre le la Ministère du Sport et de la Jeunesse et le CNOT pour un sport social, facteur de développement et de paix. **(Convention en annexe)**

- ***Journée Internationale 2017, lancement des « Quartiers Olympiques » :***

Elle a été célébrée le 8 avril de la même année à la cité populaire de Hay Helal à Tunis qui a enregistré le lancement de l'ambitieux projet du CNOT « Les Quartiers Olympiques » avec la participation du grand handballeur Heykel Mgannem Président de la Commission des Athlètes au sein du CNOT.



- ***Journée Internationale 2018, lancement du « Festival Olympique des Sports du Patrimoine » :***

Elle a été célébrée les 18 et 19 avril de l'année à l'Ariana qui a enregistré le lancement du festival olympique annuel des sports du patrimoine.



- ***Journée Internationale 2019, sous le signe du sport au service de la paix :***

Elle a été célébrée le 5 avril à Tozeur sous le signe « **Le mouvement olympique au service du développement et de la paix** » qui a enregistré l'aménagement d'une place olympique dans la ville de Tozeur ainsi qu'un parcours olympique sur lequel a été organisé la marche olympique, en même temps que différents ateliers.





- **Messages forts**

De même que la Journée Internationale du « Sport au service du développement et de la paix » et la Journée Olympique ont constitué chaque année, l'occasion pour le Président du CNOT d'adresser un message de considération à la famille olympique et sportive en général (**Voir Annexes**).

f. Médecine du sport et suivi scientifique

La Commission médecine du sport et suivi scientifique, après quelques séminaires à l'intention du mouvement sportif d'une manière générale, a recommandé d'opter pour des rencontres mensuelles avec les staffs médicales et techniques des fédérations en traitant à chaque rencontre un sujet bien déterminé. Cette formule a été jugée plus efficiente par les participants. Elle n'a pu malheureusement être poursuivie en 2020 en raison de la crise sanitaire, internationale du COVID 19.



Ci-après le tableau des rencontres mensuelles effectuées.

Rencontres mensuelles médicales du CNOT

Date	Thème	Intervenants	Fédération Cibles
23 mars 2019	Prévention des blessures de l'épaule dans les sports d'armes et la natation	Dr Hedi Ben Ahmed	Natation, aviron, boxe, escrime, golf, haltérophilie, tennis, tir sportif, baseball
20 avril 2019	Hygiène du Sportif	Mme Besma Guesmi	De 9h à 11h : Athlétisme, Boxe, Judo, Lutte, Taekwondo, Karaté, Haltérophilie, Natation, Escrime, Cyclisme, T.Table, Tennis, Subaquatique De 11h15 à 13h15 : Pétanque, Aviron, Voile, Gym, Sport Equestre, Tir, Golf, wushu kung fu, Canoë kayak, Triathlon, Automobile
18 mai 2019	Alimentation du Sportif	Dr. Ridha Mokni	De 9h à 11h : Athlétisme, Boxe, Judo, Lutte, Taekwondo, Karaté, Haltérophilie, Natation, Escrime, Cyclisme, T.Table, Tennis, Subaquatique De 11h15 à 13h15 : Pétanque, Aviron, Voile, Gym, Sport Equestre, Tir, Golf, wushu kung fu, Canoë kayak, Triathlon, Automobile

18 juin 2019	Premiers Soins d'urgence en milieu sportif		De 9h à 11h : Athlétisme, Boxe, Judo, Lutte, Taekwondo, Karaté, Haltérophilie, Natation, Escrime, Cyclisme, T.Table, Tennis, Subaquatique De 11h15 à 13h15 : Pétanque, Aviron, Voile, Gym, Sport Equestre, Tir, Golf, wushu kung fu, Canoë kayak, Triathlon, Automobile
20 juillet 2019	Les Signes du surentrainement chez le sportif	Dr Hedi Ben Ahmed	De 9h à 11h : Athlétisme, Boxe, Judo, Lutte, Taekwondo, Karaté, Haltérophilie, Natation, Escrime, Cyclisme, T.Table, Tennis, Subaquatique De 11h15 à 13h15 : Pétanque, Aviron, Voile, Gym, Sport Equestre, Tir, Golf, wushu kung fu, Canoë kayak, Triathlon, Automobile
24 Aout 2019	Prévention des blessures	Mme Amel Hammouda	De 9h à 11h : Athlétisme, Boxe, Judo, Lutte, Taekwondo, Karaté, Haltérophilie, Natation, Escrime, Cyclisme, T.Table, Tennis, Subaquatique De 11h15 à 13h15 : Pétanque, Aviron, Voile, Gym, Sport Equestre, Tir, Golf, wushu kung fu, Canoë kayak, Triathlon, Automobile

21 Septembre 2019	Actualités sur le dopage	Mme Guesmi	Besma	De 9h à 11h : Athlétisme, Boxe, Judo, Lutte, Taekwondo, Karaté, Haltérophilie, Natation, Escrime, Cyclisme, T.Table, Tennis, Subaquatique De 11h15 à 13h15 : Pétanque, Aviron, Voile, Gym, Sport Equestre, Tir, Golf, wushu kung fu, Canoë kayak, Triathlon, Automobile
19 Octobre 2019	La gestion du poids dans les sports à catégorie de poids	Dr. Ridha Mokni		Les sports à catégorie de poids
27 Novembre 2019	Les Techniques de récupération			De 9h à 11h : Athlétisme, Boxe, Judo, Lutte, Taekwondo, Karaté, Haltérophilie, Natation, Escrime, Cyclisme, T.Table, Tennis, Subaquatique De 11h15 à 13h15 : Pétanque, Aviron, Voile, Gym, Sport Equestre, Tir, Golf, wushu kung fu, Canoë kayak, Triathlon, Automobile

g. Sport et développement durable

En application de la stratégie nationale pour un sport durable initiée par le CNOT dès 2014, plusieurs actions de Randonnées Olympiques dans des sites forestiers ont été organisées. Elles ont servi à mettre en pratique les principes contenus dans « **Le Pacte National pour un Sport Durable** » qui a été signé en marge du séminaire du 21 décembre 2017 par l'ensemble des parties prenantes. Cet ouvrage s'inscrit dans la volonté du CNOT de réunir les fédérations nationales sportives, les ligues, les clubs et autres acteurs du sport sur un texte de référence qui consacre le sport en tant que facteur indéniable de développement durable surtout face aux menaces des changements climatiques qui guettent notre planète.



h. Développement des sports de plage

Conscient de l'importance croissante des Jeux de Plage et des Sports Nautiques dans le monde, notamment, en considération de la tenue en 2019 des premiers Jeux Africains de Plage et des premiers Jeux Mondiaux de Plage ainsi que des 2^{ème} Jeux Méditerranéens de Plage, le CNOT a initié l'organisation d'un séminaire pour la mise en place d'une **Stratégie Nationale sur les Jeux de Plage et les Sports Nautiques**.

Un document d'orientation a résulté de ce séminaire et a été adressé au Ministère de tutelle pour l'engagement d'une véritable réflexion sur l'avenir des Jeux de Plage en Tunisie et leur développement.

(voir Annexe)

C'est dans cette même optique que le CNOT a lancé depuis 2017 son projet de caravane annuelle des Jeux de Plage, laquelle caravane sillonne à chaque saison estivale les plages de la République.



Axe 5 : Rayonnement international

La visite du Président du CIO Thomas Bach les 12 et 13 mars 2016 en Tunisie constitue, assurément, le meilleur témoignage de la grande considération dont jouit le CNOT auprès du CIO et la communauté olympique internationale.

Cette visite a également donné une impulsion supplémentaire au CNOT pour devenir le meilleur CNO africain à utiliser les programmes de la Solidarité Olympique en plus de l'élaboration de nouveaux projets qui ont reçu l'approbation et le financement du CIO.

Ci-après les principaux événements et témoignages qui reflètent le rayonnement du CNOT au cours des dernières années.

1. Visite historique de Thomas Bach en Tunisie

Un événement exceptionnel sera pérennisé dans le registre du mouvement olympique international et sera gravé dans la mémoire nationale, reflétant la place prépondérante de la Tunisie auprès du CIO, la visite historique effectuée dans notre pays par le Président Thomas Bach qui a fait l'objet d'un accueil officiel au plus haut niveau de la part du Président de la République, Mohamed Béji Caid Essebsi.

Hôte privilégié de la Tunisie, le Président Bach a été décoré à l'occasion des insignes du **Grand Cordon de l'Ordre du Mérite National dans le domaine sportif**. Il fut reçu, ensuite, par le Chef du Gouvernement, Habib Essid et, enfin, par le Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple, Mohamed Ennaceur.



Le Président du CIO Thomas Bach décoré par le Président de la République, Mohamed Beji Caid Essebsi

Le Président du CIO a eu un programme intense d'activités dont la pose de la première pierre du siège du CNOT à la Cité Olympique d'El Menzah, la visite du Musée du bardo où il a exprimé sa solidarité avec le peuple tunisien suite à l'attentat terroriste survenu au Musée.

Thomas Bach a été également invité à donner le coup d'envoi au Marathon de la Garde nationale et à présider une réunion extraordinaire du Comité exécutif du CNOT et une Assemblée Générale Extraordinaire du CNOT qui a réuni l'ensemble de la famille sportive et olympique, notamment les fédérations sportives nationales, ponctuée par une conférence de presse et un diner officiel.

Cette visite a été couronnée par des résultats fort positifs se traduisant par la promesse du CIO à travers son président d'allouer une subvention importante pour la construction du siège du CNOT et la création d'un musée olympique virtuel à l'instar de ce qui a été réalisé au niveau du CIO à Lausanne ainsi que le financement du programme de création du réseau des volontaires olympiens dans le sport et l'environnement.



Photos de Thomas Bach posant la première pierre du siège du Comité National Olympique Tunisien.



Accueil du Président du CIO au CNOT



Le Président Thomas Bach immortalise sa visite historique en Tunisie en annotant le livre d'or du CNOT





Réunion extraordinaire du Bureau Exécutif du Comité National Olympique Tunisien présidée par Thomas Bach et Mehrez Boussayene



Assemblée Générale Extraordinaire du CNOT présidée par Thomas Bach et Mehrez Boussayene



Photo de groupe de la famille sportive et olympique tunisienne avec le Président Thomas Bach

Aussi, et en hommage à nos cinq médaillés olympiques (Habib Galhia, mohamed Gammoudi, Fathi Missaoui, Oussema Mellouli et Habiba Ghribi), des plaquettes souvenirs reproduisant leurs médailles ont été réalisées et leur ont été remises par le Président Thomas Bach.



Madame Veuve Habib Galhia



Le champion olympique Mohammed Gammoudi



M. Kamel Deguiche, Président de la FT de Boxe, représentant Fathi Missaoui



La maman du double champion olympique Oussama Mellouli

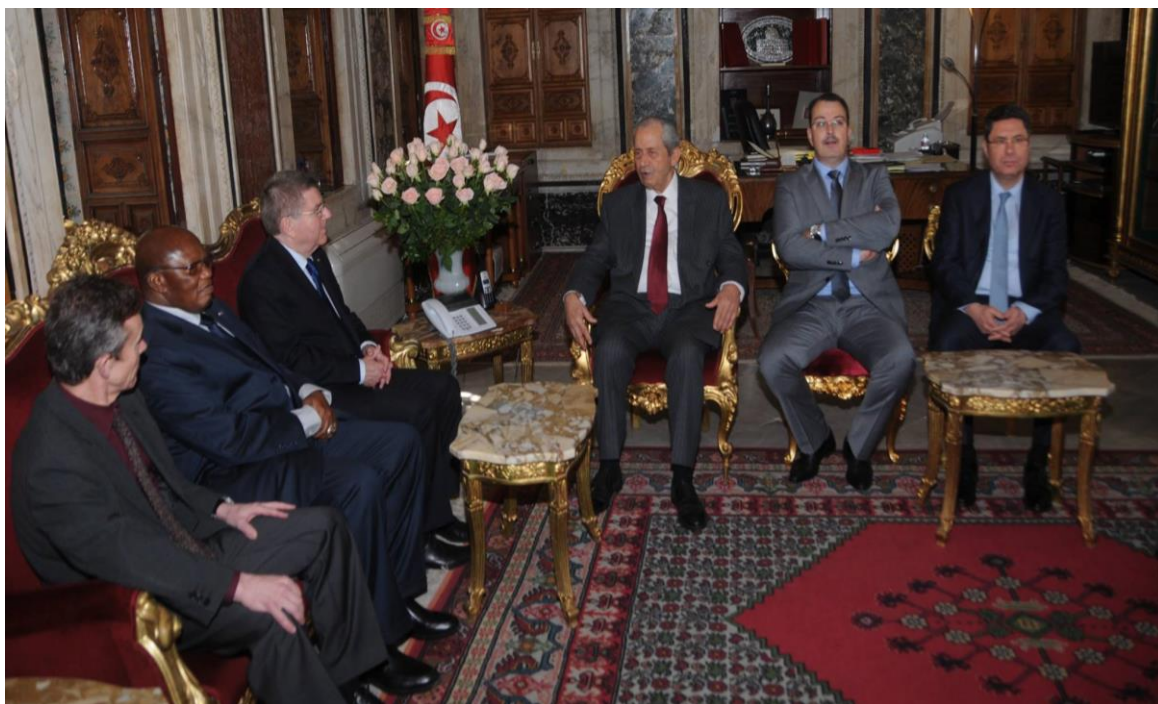


La championne olympique Habiba Ghribi

Le président Thomas Bach donne le coup d'envoi au Marathon de la Garde Nationale à l'Avenue Mohamed V à Tunis







Le Président Thomas Bach reçu par M. Mohamed Ennasser, Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple, au Bardo



Le président Thomas Bach en visite de solidarité au Musée du Bardo

Et, compte tenu de l'affermissement, à l'occasion de cette visite, des liens entre le CIO et le CNOT et entre le Président Bach et le Président Boussayene, notre championne Habiba Ghribi a pu être réhabilitée dans son droit de récupérer la médaille d'or des JO

Londres 2012 dans les meilleurs délais après la conviction de dopage de l'athlète russe qui l'avait devancée au 3000 m Steeple.

Notre athlète fut la première à recouvrer ses droits parmi plusieurs champions olympiques. Ceci lors d'une mémorable cérémonie au stade d'athlétisme de Radès en présence de la championne olympique Nawal Al Moutawakel, Vice- présidente du CIO.



2. Pilotage du dossier de candidature pour les JOJ 2022

Dès l'annonce par le CIO de sa décision de décerner les JOJ 2022 à l'Afrique, le CNOT a mené une grande action de sensibilisation auprès du Gouvernement pour faire acte de candidature de la Tunisie à accueillir ce grand événement.

Le CNOT a coordonné un comité de pilotage constitué de bon nombre de Ministères et d'organisations nationales pour confectionner un imposant dossier de candidature ayant ébloui le CIO.

La Tunisie a montré qu'elle avait tous les arguments pour organiser ces Jeux Olympiques de la Jeunesse qui seront, en fin de compte abrités par le Sénégal en 2026 AU LIEU DE 2022 en raison de la pandémie du covid-19.

Le CNOT s'est déclaré solidaire du mouvement olympique sénégalais qu'il soutiendra pour la réussite de cette grande première africaine.

La qualité exceptionnelle du dossier de la Tunisie et l'attitude du CNOT lui ont valu l'admiration et le respect de la large famille olympique internationale.



3. Le CNOT remporte le Trophée Pierre De Coubertin

L'effort du CNOT, son attitude solidaire avec le mouvement olympique africain ainsi que son activité débordante depuis 2013 lui ont valu le Trophée Pierre De Coubertin qui a été remis par le Président Bach au Président du CNOT lors du Forum organisé à l'occasion des JOJ 2018 à Buenos Aires en Argentine.



Le CNOT a également pérennisé sa participation au Forum de Buenos Aires par l'édition d'un recueil intitulé " l'olympisme en action " traduisant son action en faveur de la promotion des valeurs Olympiques depuis 2013.



4. L'Ordre du mérite olympique à Mohamed Gammoudi

Plus encore, le CNOT, soucieux de rendre hommage à ses champions, a instruit un dossier consistant sur le parcours de Mohamed Gammoudi qui lui a valu l'ordre du Mérite Olympique de l'ACNO lui ayant été remis par les Président Bach et Cheikh Ahmed El Fahd Al Soubeh à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ACNO à Tokyo 2018.



5. 1^{er} prix Africain du World cleanup day

Par ailleurs, et dans le cadre de son engagement dans le développement durable, le CNOT a soutenu la Municipalité de l'Ariana, l'Association Education Environnementale de Hammamet, l'Association Développement Durable de Bizerte pour participer au concours du World Clean Up Day organisé par l'ACNOA et en a remporté le 1^{er} prix, soit 3.000 USD qui ont été alloué à part égale aux trois partenaires par le CNOT.

Lors de cette journée le Président du CNOT a contribué aux coté du Maire de la ville de l'Ariana M. Mohamed Larbi Fadhel Moussa à une campagne de nettoyage de la ville.





6. Participation à la réflexion « le monde post-corona »

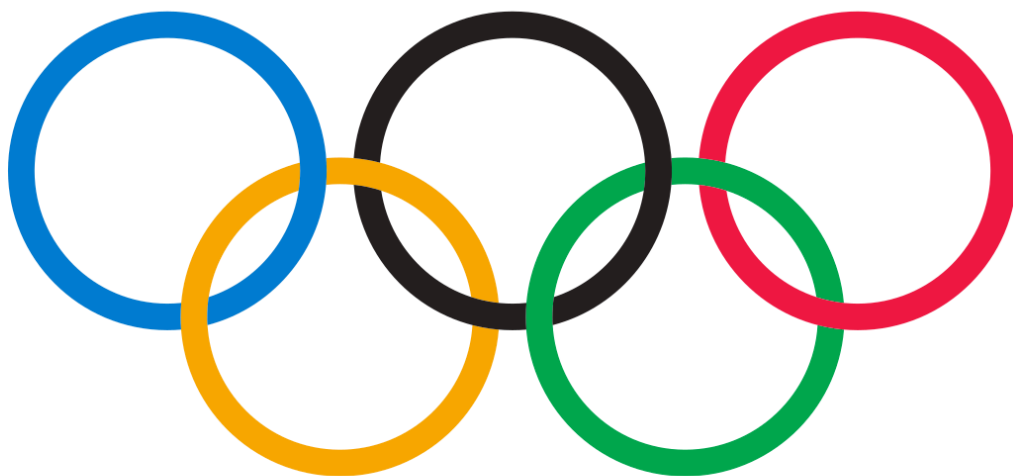
Le Président Thomas Bach et le CIO d'une façon générale ont beaucoup apprécié la contribution du CNOT à la réflexion engagée par le CIO sur le monde post-corona (*voir Annexe*)

7. Soutien aux CNO's arabes et africains

Suite au succès réalisé par le CNOT au terme du mandat 2013 – 2016 au niveau de l'exploitation des programmes de la Solidarité Olympique, le CIO a recommandé à plusieurs CNO's arabes et africains de se rapprocher du CNOT pour profiter de son expérience à ce sujet dans le cadre de la recommandation du CIO de renforcer les échanges entre les CNO's.

Le CNOT a ainsi reçu au fil des ans depuis 2017 des délégations des CNO's de Palestine, Djibouti, Mauritanie et Niger. Autant que ses directeurs des Pôles Sport et Valeurs Olympiques se sent rendus à Nouakchott et à Djibouti.

Il est heureux de constater que ces CNO's ont de plus en plus accès aux programmes de la Solidarité Olympique pour développer leurs activités sportives et olympiques.



8. L'exploit de Hafnaoui récompensé par la FINA

L'exploit de Ahmed Ayoub Hafnaoui a été apprécié à sa juste valeur par la FINA et son président, le koweïtien Houssine Msallem qui a tenu à honorer, sur place à Tokyo, notre champion et le CNOT et à annoncer la décision de la FINA de doter la Tunisie d'un centre régional de natation de haut niveau, en reconnaissance à la grande réalisation de Hafnaoui.



9. Le maillot de bain victorieux de Hafnaoui au Musée Olympique

Reconnaissant et faisant preuve d'un grand esprit d'olympien, le jeune champion olympique a accepté de faire don de son maillot de bain qui l'a conduit à la médaille d'or, au musée olympique du CIO à Lausanne, pérennisant ainsi, son exploit parmi les moments forts de l'histoire des Jeux Olympiques.



10. Accord de partenariat avec le CO du Qatar

Toujours dans le cadre de la volonté du CNOT de renforcer sa coopération avec les différents CNO's, le CNOT a œuvré et a conclu un accord de partenariat avec le Comité Olympique du Qatar à l'occasion des Jeux Mondiaux de plage Doha 2019.

Le CNOT tient, ici, à exprimer sa profonde gratitude au Cheikh Joan Ben Hamad Al Thani pour son constant souci à consolider la coopération fructueuse entre les deux CNO et les Fédérations Sportives des deux pays



Signature de l'Accord de partenariat par Cheikh Joan Ben Hamad Al Thani, Président du COA et M. Mehrez Boussayene, Président du CNOT

11. Accueil de la zone 1 de l'ACNOA

S'agissant de son rôle en Afrique, le CNOT a accueilli en **2019** une importante réunion de la zone 1 de l'ACNOA en présence du président de l'ACNOA, Mustafa Berraf qui a, à l'occasion, été l'invité d'honneur du Gala du Flambeau Olympique de l'année.



12. Représentativité dans les organismes olympiques internationaux

Le mandat 2017 - 2020 a également été marqué par :

- La reconnaissance du Président du CIO qui a reconduit le Président du CNOT M. Mehrez Boussayene en tant que membre de la Commission culture et patrimoine olympique du CIO ;



- L'élection du membre de l'exécutif du CNOT, M. Maher Bouchamaoui en tant que membre de l'exécutif du CIJM.
- La désignation du membre de l'exécutif du CNOT, M. Mohamed Adel Zahra en tant que membre du Comité de Coordination des Jeux Islamiques Konya 2021+1
- Le maintien de M. Mohamed Zribi et de Mme Zakia Bartaji, respectivement, en tant que Président de la Commission Technique et Présidente de la Commission Médicale du CIJM.

13. Hôte des JAP 2023

Le CNOT œuvre également dans le sens du retour sur la scène sportive internationale de la Tunisie en matière d'organisation de grands événements sportifs. Et, considérant l'ascension des Jeux de plage dans le monde, il a initié la candidature de la Tunisie pour l'accueil des 2^{èmes} Jeux Africains de Plage 2023, laquelle candidature a été soutenue par le gouvernement Tunisien et donc officiellement retenue par l'ACNOA.



Une délégation de l'ACNOA conduite par son Président M. Mustapha Berraf reçue par le Ministre de la Jeunesse et du Sport M. Kamel Deguiche



COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE TUNISIEN



2^{ÈME} EDITION DES JEUX AFRICAINS DE PLAGE TUNISIE 2023

14. Soutien de l'Association des Académies Olympiques Africaines

Toujours dans son constant souci de soutenir le mouvement olympique, le CNOT continu d'assurer le siège de l'Association des Académies Olympiques Africaines en veillant à accueillir ses actions annuelles à savoir l'Assemblée Générale et la session annuelle.



CHAPITRE II : Plan stratégique du CNOT pour la période 2022-2024, Vision 2032

Conformément au précédent mandat 2017-2020 +1, le CNOT inscrit son action future pour le mandat 2022-2024 dans une approche stratégique qui prend en considération les prochaines échéances olympiques : Paris 2024, Los Angeles 2028 et Brisbane 2032.

Axe 1 : Motivations et vision

Cette ébauche du plan stratégique traduira la volonté du CNOT de :

- Consolider la diffusion des valeurs fondamentales de l'olympisme : l'Amitié, le Respect et l'Excellence ;
- Elargir le champ d'action du mouvement olympique à travers ses trois dimensions d'activités : le Sport, la Culture et l'Environnement ;
- Consacrer les 5 orientations majeures du CIO inscrites dans le cadre de l'Agenda 2020 +5 à savoir : la Solidarité, la Numérisation, la Crédibilité, la Durabilité et la Résilience.

En somme, **les motivations** du CNOT ainsi définies, résument **la vision** qui doit guider le plan stratégique et définir ses axes opérationnels en tenant compte des échéances olympiques (Paris 2024, Los Angeles 2028 et Brisbane 2032)s.

La vision peut, par conséquent, être formulée comme suit : « **Performance et Ethique pour un sport durable dans un environnement sain** ».

Axe 2 : Diagnostic

Pour parvenir à la réalisation de cette vision, il y a lieu de la décliner en un ensemble d'objectifs à travers une série de projets qui s'inscriront dans le cadre d'un certain nombre d'axes opérationnels. Ce qui constituera grosso modo la trame du plan stratégique du CNOT.

Mais, pour définir clairement ces objectifs, les axes opérationnels et le plan de mise en œuvre, il est impératif de faire un diagnostic détaillé de la situation du mouvement olympique et sportif en Tunisie. Ce diagnostic ne peut se faire sans une analyse SWOT et une analyse PESTEL. Il y a lieu de rappeler que l'analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats) permettra de relever les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces qui caractérisent l'activité olympique en Tunisie tout autant que l'analyse PESTEL permettra de définir la conjoncture Politique,

Economique, Sociale, Technologique, Environnementale et Législative dans laquelle le CNOT opère.

Cet effort d'établissement du diagnostic est capital pour la mise en place du plan stratégique.

1- Analyse SWOT

a) Forces

- Excellente exploitation des programmes de la Solidarité Olympique (1^{er} CNO Africain) ;
- Bonne audience auprès des instances olympiques internationales, continentales et nationales ;
- Sponsor principal consistant ;
- Restructuration efficiente des Ressources Humaines (Consolidation des pôles Sport, Gouvernance, Valeurs Olympiques -> Recrutements) ;
- Bonnes performances sportives ;
- Gestion performante de la préparation des Jeux Multidisciplinaires ;
- Adoption de l'analyse statistique des performances sportives ;
- Bonnes relations avec la super Elite Nationale ;
- Intérêt à la bonne Gouvernance ;
- Adoption de l'approche stratégique (Femmes et Sport, Pacte du Sport Durable) ;
- Projets innovants dans le cadre des valeurs olympiques ;
- Actions dans la durabilité et sauvegarde de la mémoire sportive.

b) Faiblesses

- Peu de sponsors permanents ;
- Absence d'équipementier officiel ;
- Pas de stratégie marketing ;
- Parties prenantes (Fédérations, Athlètes, DTN...) peu informés sur les missions du CNOT et les opportunités ;
- Critères de soutien aux fédérations et aux athlètes plutôt ponctuels et ne faisant pas parti dans un système préétabli ;
- Manque de Ressources Humaines pour des secteurs clés (Athlètes, Programmes pour l'égalité des genres) ;
- Procédures de travail mal définies et pas toujours respectées ;
- Traçabilité : Pas de rapport de mission, de procès-verbal... ;
- Faiblesse de la logistique lors des événements du CNOT ;
- Faible communication interne ;

- Absence de système et de critères de suivi continu et d'évaluation régulière;
- Accessibilité mitigée aux nouvelles technologies ;

c) Opportunités

- Orientations de l'Agenda 2020+5 du CIO axées sur la durabilité, la numérisation et la crédibilité ;
- Travail en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et du Sport et les institutions de l'Etat ;
- Bon positionnement du CNOT dans les instances olympiques internationales ;
- Collaboration entre le CNOT et les organismes internationaux, notamment l'Agence Française de Développement (AFD), l'OMS, Sport militaire ;
- Nouvelles coopérations avec des CNO's ;
- Coopération avec la Zone 1 de l'ACNOA ;
- Nouvelle génération de champions ;
- JM Oran 2022, JAJ Caire 2022, JAP Tunisie 2023, JA Accra 2023, JO Paris 2024, JO Los Angeles 2028 jusqu'aux JO Brisbane 2032 présentent de nouvelles opportunités ;
- Emergence d'un noyau de pratiquants tunisiens de sports d'hiver ;
- Crédibilité génératrice de sponsors ;
- Confiance croissante des fédérations au CNOT ;
- Volonté de consolidation de la structure du CNOT par l'exécutif ;
- Volonté nationale de moralisation du sport.

d) Menaces

- Risque d'instabilité politique ;
- Crise économique et sociale ;
- Budget alloué au sport en régression ;
- Disponibilité mitigée des membres des commissions dans la mise en œuvre des projets ;
- Fédérations en manque de moyens ;
- Situation sociale et financière critique des champions ;
- Législation sportive manipulable ;
- Hégémonie persistante de la gente masculine dans le leadership sportif ;
- Faible taux de pratique sportive de masse ;
- Sport scolaire et éducation physique dévalorisés ;
- Horizons flous pour les jeunes -> Délinquances, violences, démissions... ;

2- Analyse PESTEL

En termes de conjoncture impactant l'activité du CNOT, il y a lieu de relever sur les plans :

a) Politique

Une tendance à l'assainissement de la situation politique dans le pays prônant la lutte contre la corruption et la consécration des valeurs, ce qui relève des fondements mêmes de l'olympisme. Quoique la résistance soit toujours tenace.

b) Economique

Où la crise se répercute de manière aigüe sur le secteur sportif d'une manière générale, notamment au niveau des fédérations et des clubs qui ont vu leurs ressources se réduire aussi bien au niveau des subventions de l'Etat que sur les recettes en provenance du sponsoring et de la billetterie.

c) Sociale

Où la crise sociale aiguë par la crise sanitaire a affecté davantage l'activité sportive d'une manière générale et où les opportunités de renforcement des ressources humaines au sein des structures sportives se réduisent davantage.

d) Technologique

Environnement national favorable à l'introduction des nouvelles technologies dans les institutions de l'Etat y compris le ministère de la Jeunesse et des Sports tout en prenant en considération le fait que les fédérations et les clubs ne sont pas toujours outillés des moyens nécessaires pour s'inscrire dans l'ère de la digitalisation.

e) Environnementale

Où la question de la lutte contre les changements climatiques est plus que jamais à l'ordre du jour du mouvement olympique international, alors que la notion du sport durable n'est pas encore perçue à sa juste valeur dans les milieux sportifs.

f) Législative

Où la question de l'autonomie du sport n'est pas bien assimilée aussi bien par les autorités sportives que par l'opinion sportive d'une manière générale et où les statuts des fédérations nationales ne sont pas toujours conformes à la Charte Olympique aux règlements des fédérations internationales. Ce qui engendre souvent des amalgames dans l'interprétation et l'application.

g) Environnement sportif mondial

Un diagnostic exhaustif ne peut se faire sans tenir compte des grands bouleversements que connaît le sport dans le monde avec, notamment, l'ascension de nouveaux sports y compris dans les Jeux Olympiques, tels que l'escalade, le break dance, le skateboard, le surf, le bmx etc... mais aussi l'ascension des Jeux de Plage au niveau continental comme mondial, tout autant que le gaming.

Axe 3 : Axes opérationnels

Tenant compte de la vision annoncée « **Performance et Ethique pour un sport durable dans un environnement sain** » et du diagnostic établi, le CNOT œuvrera durant le cycle olympique 2022 – 2024, pour atteindre un certain nombre d'objectifs dans le cadre de ses pôles d'activités à savoir :

- Les Jeux Multidisciplinaires et la Haute-Performance ; (3.1)
- La diffusion de l'éducation et des valeurs olympiques ; (3.2)
- La Bonne Gouvernance ; (3.3)
- La lutte contre le changement climatique ; (3.4)

tout en se projetant sur Los Angeles 2028 et Brisbane 2032.

1- Pôle « Jeux et Haute-Performance »

Considérant les résultats acquis dans les différents Jeux Multidisciplinaires au cours du cycle olympique 2017 – 2020 +1 (Jeux Olympiques, Jeux Africains, Jeux Méditerranéens etc...) jugés plutôt bons, et partant du constat de la fin de carrière pour un bon nombre de champions en même temps que l'éclosion d'une nouvelle génération de talents, la haute-performance et la participation aux différents Jeux constituera un axe majeur pour le présent cycle olympique avec une projection sur Los Angeles 2028 jusqu'aux Jeux Olympiques de Brisbane 2032 en Australie.

L'objectif étant d'améliorer les résultats sportifs et ce, à travers un certain nombre de projets tels que :

- « **Champions locomotives** », qui s'orienteront aux champions confirmés et qui sont plus ou moins en fin de carrière. L'idée est d'en faire de véritables modèles aussi bien pour les jeunes talents que pour la communauté sportive d'une manière générale dans le cadre de leurs rôles de champions citoyens ;
- « **Générations 2024 – 2032** », en rapport avec la nouvelle vague de talents prometteurs qu'il va falloir accompagner et soutenir pour les prochains Jeux Olympiques de Paris 2024, puis Los Angeles 2028 et Brisbane 2032 en faisant les JOJ de « Dakar 2026 » ;

- « **Top Coaching** » c'est-à-dire un programme de perfectionnement du staff technique, médical, scientifique (préparation physique, physiologique, suivi nutritionnel, assistance psychologique...) en passant par une formation adéquate destinée aux directeurs techniques nationaux.
- « **Tunisie Carrefour Mondial du Sport** », ce qui veut dire que pour atteindre la haute performance, la Tunisie doit reprendre son rôle de leadership, ne serait-ce que par rapport à l'Afrique et le bassin méditerranéen en matière d'organisation de grands événements sportifs comme ce fut le cas pour l'accueil des Jeux Méditerranéens 2001 ou des Championnats du monde de Handball 2005, ou de plusieurs autres compétitions africaines.
L'accueil confirmé des Jeux Africains de Plage 2023 doit constituer l'amorce d'une campagne d'organisation tous azimuts auprès des instances internationales pour l'accueil de Jeux Multidisciplinaires tels que les Jeux Arabes ou les Jeux Africains que la Tunisie n'a jamais accueillis, en plaçant en point de mire les Jeux Méditerranéens 2030.
Il est bon de rappeler que les Jeux Méditerranéens 2001, ont impactés le sport de haut-niveau et l'infrastructure en Tunisie.
- « **Infrastructures de pointe** », traduisant la nécessité de revoir de fond en comble les infrastructures et équipements sportifs existants, leur mise à niveau, mais aussi l'adoption pour les nouvelles installations des infrastructures en structure légère qui poussent un peu partout dans le monde pour permettre aux sportifs d'élite particulièrement d'évoluer dans les mêmes conditions que leurs adversaires des autres pays du monde.

2- La diffusion de l'éducation et des valeurs olympiques :

Si le CNOT a marqué des points dans le domaine de la promotion des valeurs olympiques à travers plusieurs projets qu'il s'agira de consolider, il y a lieu de mettre le doigt sur l'importance de la question de l'égalité des genres aussi bien au niveau de la pratique sportive qu'au niveau du leadership, mais aussi sur l'importance du sport dans l'édification d'une société saine et équilibrée. C'est pourquoi le plan stratégique 2022–2024 s'articulera en matière de développement des valeurs olympiques sur les axes suivants :

- La mise en pratique de la stratégie nationale « Femmes, Sport et Olympisme : pour une société équilibrée » élaborée par le CNOT en 2018 (voir document annexe) et qui n'a pas été concrétisée en raison, entre

autres, de la conjoncture politique défavorable outre, bien-sûr, la crise sanitaire ;

- La consolidation du sport-santé dans la continuité de la lutte commune du monde du sport avec le corps médical et paramédical contre la pandémie du coronavirus qui a démontré à quel point l'humanité reste fragile devant les fléaux sanitaires et à quel point aussi le sport peut apporter une solution à ces difficultés « Ensemble plus fort » ;
- Vulgarisation des nouveaux sports, notamment, des jeux de plage et des sports nautiques ;
- La consolidation de l'intégration des sports et de la culture olympique en milieu scolaire et universitaire ;
- La valorisation des jeux traditionnels et des sports du patrimoine ;
- La consécration du mérite sportif et olympique en cultivant l'esprit de reconnaissance aux différentes catégories d'acteurs du sport (pas seulement les sportifs, mais toutes les autres parties prenantes qui opèrent dans le sport, y compris les pionniers du mouvement sportif et olympique) et ce à travers l'amélioration du Gala annuel « Flambeau Olympique ».

3- La Bonne Gouvernance

Le CNOT a attaché de l'importance, notamment lors du précédent mandat à la gouvernance dans les organisations sportives en essayant de sensibiliser les structures de gestion du sport à la question, les initiatives entreprise à ce sujet ont permis de dégager un besoin pressant de mise à niveau des fédérations et des différentes structures sportives. Ce qui incite le CNOT à favoriser les axes d'actions ci-après :

- L'approche stratégique qui devient impérative pour une bonne gouvernance au sein des organisations sportives. C'est pourquoi le CNOT entend soutenir les fédérations d'abord à se doter de leur propre plan stratégique pour l'avenir ;
- La numérisation telle que prônée par l'Agenda 2020+5 du CIO. Ce qui implique la mise en place d'un système d'information digitalisé au CNOT et l'accession des fédérations à ce système pour faciliter la communication en interne et entre les différentes parties prenantes y compris le grand public, sans compter qu'il consolide la place du sport dans le développement durable ;
- La crédibilité en ce sens que le CNOT, de par ses activités, ses relations et son mode de gestion doit servir de modèle aux différents acteurs du sport mais aussi à la communauté entière en adoptant l'intégrité, l'équité

et la transparence pour renforcer sa crédibilité auprès de toutes les parties prenantes à l'échelle nationale et internationale. Cet axe stratégique devrait bénéficier d'un programme opérationnel adéquat qui renforcerait le rayonnement du mouvement olympique en tant que générateur de valeurs et d'éthique. Les supports de communication (site web et réseaux sociaux) doivent refléter cette tendance ;

- L'approche partenariale que le CNOT prône depuis plusieurs années avec plus ou moins de succès, constituera également un axe majeur dans le plan stratégique 2022-2024, considérant qu'une bonne gouvernance du sport ne peut se faire de manière isolée par chacun des acteurs du sport. La conjugaison des efforts de l'ensemble des parties prenantes selon le principe du partenariat aidera à la réalisation des objectifs des uns et des autres. Cette approche partenariale s'appliquera sur tous les secteurs d'activités du CNOT à savoir la Haute-Performance, les Valeurs Olympiques et la Gouvernance ;
- Diversification des ressources financières en mettant en place un système marketing plus efficient.
- Rayonnement international.

4- La lutte contre les changements climatiques

S'inscrivant pleinement dans l'effort international de la lutte contre les changements climatiques et adhérant à l'engagement du CIO et du président Bach dans cette noble cause, le CNOT continuera à faire du sport durable une de ses préoccupations majeures en renforçant l'orientation du soutien des sports de nature dont l'encouragement à l'organisation de randonnées éco-sport dans les différents sites naturels du pays avec pour double objectifs la sensibilisation de toutes les catégories d'âge et des différentes couches sociales à l'activité physique et au devoir de préserver le patrimoine naturel dans le sens de l'encrage du concept du sport durable.

Le CNOT veillera également à intégrer de la norme ISO 14001 qui consiste en la mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME) ;

Axe 4 : Mise en œuvre

Les axes opérationnels dans les différents secteurs d'interventions ainsi définis et, une fois peaufinés dans le plan stratégique final vont requérir un plan de mise en œuvre qui comportera les ressources humaines, logistiques et financières à engager.

Il est clair que la mise en œuvre des projets retenus dans le cadre de chacun des axes stratégiques nécessitera une restructuration du CNOT voire peut-être un nouvel organigramme. Ceci peut également s'appliquer aux autres parties prenantes telles que les fédérations et pourquoi pas le Ministère de tutelle.

D'ores et déjà le CNOT s'emploie à cet effet à :

- Dynamiser la commission des athlètes en la structurant de manière à devenir plus efficace dans le suivi de la vie des athlètes dans la perspective de réalisation de tous les projets s'inscrivant dans l'axe opérationnel de la Haute-Performance ;
- La valorisation du suivi scientifique des athlètes de haut-niveau en engageant de vrais experts dans le domaine, et ce dans le cadre de la commission mixte de préparation olympique de l'Olympic Team ;
- La création d'une commission des TIC (Technologies Informatiques de Communication) pour la mise en œuvre de l'axe stratégique relative à la numérisation ;
- Engager ne serait-ce qu'à titre ponctuel, des spécialistes de marketing pour la promotion des activités du CNOT de manière générale et pas que l'Olympic team, le CNOT entend à ce titre lancer un programme « Top 5 » qui drainera 5 majors sponsors parmi les entreprises nationales et multinationales de la place ;
- L'engagement d'un cadre, à temps partiel pour le suivi de la commission « Egalités des genres » ;
- L'engagement d'un cadre à titre ponctuel pour l'accréditation à l'occasion de la participation de la Tunisie aux Jeux Multidisciplinaires ;
- Renforcement de la Commission Juridique pour assurer le suivi de tous les dossiers statutaires et réglementaires qui concernent les parties prenantes du CNOT.

CONCLUSION

Le présent bilan traduit surtout un souci d'analyse et d'évaluation qui résume l'exercice 2017 – 2020 prolongé à 2021 et dont les rapports annuels (moral et financier) contiennent les détails chiffrés.

Il s'inscrit dans un souci de conformité avec les principes de bonne gouvernance basée sur l'approche stratégique à laquelle nous nous attachons fortement.

Annexes

Conventions CNOT – MJS

**Convention entre le Ministère de la Jeunesse et du Sport
et le Comité National Olympique Tunisien
pour le Sport au service du Développement et de la Paix**

- S'inscrivant dans le droit fil de l'effort commun de l'Organisation des Nations Unies « ONU » et du Comité International Olympique « CIO » pour accentuer le rôle du sport dans l'édification d'un monde meilleur ;
- Adhérant à la Communauté Internationale dans la commémoration de la 2^{ème} Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix telle que proclamée par l'ONU dans sa Résolution (AG/11402) du 23 août 2013 ;
- S'engageant, conformément au Pacte National pour le Sport du 10 décembre 2014, dans une Approche stratégique, de nature à consacrer le sport comme levier incontournable de développement ;

Le Ministère de la Jeunesse et du Sport et le Comité National Olympique Tunisien conviennent de:

1. s'engager à œuvrer pour faire hisser le sport au rang des priorités absolues dans les plans de développement de la prochaine décennie ;
2. appeler, à cet effet, l'Etat à privilégier l'investissement dans les projets à caractère sportif, non pas seulement ceux répondant aux normes de lieux de compétition, mais surtout ceux de proximité, de quartier ou scolaires pouvant accueillir toutes les catégories d'âge des citoyens de façon à faciliter l'accès à l'activité physique à l'ensemble des citoyens ;
3. consacrer les bienfaits riches et multiples de l'activité physique sur l'équilibre du corps et de l'esprit et, par conséquent, sur la santé du citoyen, en général ;
4. s'engager, à ce titre, et avec le concours des ministères et des représentants de la Société Civile concernés, à mettre en place un programme plus soutenu et mieux adapté aux nouvelles exigences de la société, pour l'enseignement de l'Education Physique et Olympique en milieu scolaire dès l'année 2015-2016 ;
5. exhorter toutes les structures sportives (fédérations, ligues, clubs), les maisons des jeunes, et les structures d'accueil d'une manière générale, y compris les maternelles et les jardins d'enfants, à privilégier l'apprentissage de la pratique sportive en tant que moyen d'Education des valeurs d'amitié, de tolérance, de compréhension mutuelle pour que soit développée parmi les générations futures, la Culture de la solidarité, de l'équité sociale et de l'unité Nationale ;
6. œuvrer à produire dans les meilleurs délais, en collaboration avec les organismes nationaux et internationaux concernés (Académie Nationale olympique, CIO, UNESCO, AIO...), les manuels éducatifs spécifiques nécessaires à cette éducation ;
7. s'employer avec les Entreprises Industrielles et Economiques dans les nombreux pôles industriels du pays à introduire l'activité physique en tant que facteur récréatif obligatoire nécessitant l'aménagement d'espaces appropriés ;
8. encourager les associations éco-sportives à consolider leurs activités dans les sites naturels du pays de façon à développer les sports de nature et à drainer le plus grand nombre de citoyens à se donner à l'activité physique dans un cadre agréable et

attrayant permettant de consolider le sentiment d'appartenance à la Patrie et le devoir de protéger l'environnement et de contribuer au développement durable ;

9. coordonner leur action en vue d'une meilleure présence de la femme dans les postes de décision administratifs et techniques au sein des fédérations et des clubs, et ce, conformément aux orientations du CIO et des Fédérations internationales, afin d'assurer une meilleure promotion du sport féminin tant au niveau de la pratique de masse que celui de la préparation de l'élite ;
10. assurer une formation continue sur les valeurs olympiques à l'intention des dirigeants, entraîneurs et athlètes, pour cultiver chez eux le sens de la responsabilité et le devoir d'exemplarité vis-à-vis du public sportif et de l'ensemble des citoyens ;
11. coordonner les efforts pour cultiver l'esprit de bénévolat chez les jeunes et les adultes, notamment, en appuyant l'initiative du CNOT de former les animateurs volontaires dans le domaine éco-sportif en leur assurant les conditions adéquates pour contribuer à l'amélioration des mœurs et des comportements sportifs partout dans le pays ;
12. s'approcher, dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention, des Départements et institutions concernés (Ministère de l'Education, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, Ministère de la santé, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Fédération du Sport pour Tous...) en vue de convenir avec eux de programmes sectoriels communs permettant l'exécution de cette convention dans un cadre de vision globale telle que stipulé par le Pacte National pour le Sport de façon à impliquer toutes les parties concernées dans l'édification d'une véritable Société Sportive, garante d'une mobilisation solidaire pour le Développement et la Paix ;
13. s'engager à tout mettre en œuvre, particulièrement, les ressources humaines et matérielles et créer une Commission Mixte de suivi entre les deux parties pour la bonne exécution des clauses de cette Convention ;
14. Mettre les documents, les programmes et toutes les informations qui seront mis en œuvre dans le cadre de l'exécution de cette convention, à la disposition de la presse eu égard au rôle qui lui est dévolu dans la nécessaire évolution de la vision globale du sport.

Signé le 06 Avril 2015

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports
Mr. Maher Ben Dhia

Le Président du CNOT
Mr. Mehrez Boussayene

Note Commune

MJS - CNOT

Objet : A propos de la création d'une commission mixte permanente pour la préparation olympique des sportifs de haut niveau concernés par les jeux olympiques et les événements sportifs internationaux

En vertu d'un accord entre le Ministère de la Jeunesse et du Sport « MJS » et le Comité National Olympique Tunisien « CNOT » visant à assurer les meilleurs moyens de coordination et de coopération au service du sport national, il est décidé la création d'une Commission Mixte permanente et paritaire entre le MJS et le CNOT pour la préparation olympique des sportifs de haut niveau concernés par la participation aux Jeux Olympiques et aux événements sportifs internationaux, présidée conjointement par le ministre de la jeunesse et du sport et le président du CNOT.

1- Les membres de la Commission Mixte pour la préparation olympique :

La Commission Mixte se compose de :

- Le Chef du bureau de la préparation olympique du ministère de la jeunesse et du sport ;
- Le Directeur Général du sport ;
- Le chargé des affaires financières à la direction générale du sport ;
- Le rapporteur de la commission relevant de la direction générale du sport ;
- Le Secrétaire Général du CNOT ;
- Le membre du CNOT, chef de mission de la délégation officielle aux Jeux Olympiques ;
- Le membre du CNOT, président de la Commission des élites des sports individuels ;
- Le membre du CNOT, responsable de la préparation logistique ;
- Le chargé du suivi médical ;
- Le chargé du suivi scientifique ;
- Le chargé du suivi des activités et des résultats des sportifs ;
- Le chargé du suivi de la lutte anti-dopage.

2- La Commission de l'évaluation et du suivi

Cette Commission se compose des huit premiers membres constituant la Commission Mixte pour la préparation olympique, tels que mentionnés à l'article 1, outre le trésorier du CNOT, et est présidée par le ministre de la jeunesse et du sport et le président du CNOT.

3- Les Sous-commissions

La Commission Mixte pour la préparation olympique peut constituer des Sous-commissions spécialisées selon le besoin.

4- Les attributions de la Commission Mixte

La Commission Mixte est chargée des missions ci-après :

- La définition des objectifs de la participation tunisienne aux Jeux Olympiques et des critères de sélection des sportifs de haut niveau en coordination avec toutes les parties concernées par la préparation ;
- L'élaboration d'une stratégie de suivi scientifique et technique pour la préparation des sportifs de haut niveau ;
- La prise en charge de l'assistance psychologique et sociale nécessaire pour les sportifs de haut niveau ;
- Le suivi des entraînements quotidiens sur terrain et la supervision des conditions de séjour, de restauration et d'études des sportifs de haut niveau ;
- La mise en place d'une base de données sur les sportifs de haut niveau et leurs adversaires des autres pays ;
- Veiller à l'amélioration du déroulement des préparatifs et des compétitions à travers l'adoption des résultats de l'évaluation scientifique et technique ;
- La coordination avec les fédérations sportives concernées pour la concrétisation des missions sus indiquées ;
- La coordination des préparatifs logistiques pour la participation aux Jeux Olympiques ;
- La définition du budget nécessaire pour le financement des programmes de préparation des sportifs de haut niveau leur permettant de se préparer de la meilleur manière à la performance pendant les Jeux Olympiques et les événements sportifs internationaux et la gestion de ce budget .

A cet effet, les directeurs généraux, les directeurs des services centraux et les institutions sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et du Sport ou relevant du CNOT ainsi que les présidents des fédérations sportives sont appelés à faciliter la mission de la Commission Mixte dans la limite des missions qui lui sont attribuées à partir de la date de diffusion de cette note commune.

Le Ministre de la Jeunesse et du Sport
M. Maher Ben Dhia

Le Président du CNOT
M. Mehrez Boussayene

Convention de coopération et de partenariat relative à la préparation des athlètes d'élite et des équipes nationales pour les Jeux Olympiques « Rio 2016 »

Sur la base de la loi organique n° 11 de 1995 en date du 6 février 1995, relative aux structures sportives, et de tous les textes l'ayant amendée ou complétée, notamment la loi organique n° 79 de 2006 en date du 18 juillet 2006, qui a défini le rôle du Comité National Olympique Tunisien dans la représentation de la Tunisie aux Jeux Olympiques ;

Et, dans un but d'activer les mécanismes de coordination et de coopération entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports « MJS » et le Comité National Olympique Tunisien « CNOT » pour la mise en œuvre du programme de préparation des membres de l'élite nationale de haut niveau, appelés à participer aux Jeux Olympiques "Rio 2016", et qui sont sélectionnés par la Commission Mixte créée en vertu de la note commune du 17 décembre 2015 ;

Et, sur la base de la loi n° 104 de 1994 en date du 3 août 1994, relative à l'organisation et au développement de l'éducation physique et des activités sportives ;

Et, conformément aux statuts du Comité National Olympique Tunisien, approuvés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 janvier 2013, et notamment l'article 10, qui stipule que le Comité National Olympique Tunisien se charge de veiller à la représentation de la République Tunisienne aux Jeux Olympiques, aux championnats et aux compétitions multidisciplinaires régionales, continentales et mondiales organisées sous l'égide du Comité International Olympique « CIO », et, en coopération avec les autorités compétentes et les fédérations sportives concernées, à préparer la participation aux Jeux susmentionnés, leur organisation logistique et l'accréditation des qualifiés par leurs fédérations respectives,

Et, sur la base du procès-verbal du Conseil ministériel restreint tenu sous la présidence du Chef du gouvernement le 24/07/2014 consacré à la préparation de la participation de la Tunisie aux Jeux Olympiques « RIO 2016 » et décidant l'octroi d'une subvention complémentaire au budget 2015 au profit des structures sportives, dont 1.068.000 dinars pour la mise en œuvre du programme de préparation des membres de l'élite nationale de haut niveau appelés à participer aux Jeux Olympiques "Rio 2016" ;

Cet accord est conclu :

Entre

- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports représenté par le Ministre de la Jeunesse et des Sports « MJS », Mr. Maher Ben Dhia.

D'une part,

- Le Comité National Olympique Tunisien « CNOT », représenté par son Président, Mr. Mehrez Boussayene

D'autre part,

Article 1: Le Ministère de la Jeunesse et des Sports transfère une subvention totale d'un million soixante-huit mille dinars (1.068.000.000 dinars) telle que sus-mentionnée, au profit du Comité National Olympique Tunisien à son compte courant n° 030161147010100106769 ouvert à la Banque Nationale Agricole, succursale d'El Menzah VII,

Cette subvention sera dépensée conformément au programme de préparation, après approbation de la nature de la dépense par la Commission Mixte pour la préparation olympique, créée en vertu de la Note Commune du Ministre de la Jeunesse et du Sport et du Président du Comité National Olympique Tunisien en date du 17 décembre 2015.

Article 2 : Cette subvention servira à couvrir les frais de préparation des athlètes d'élite de haut niveau à l'occasion de leur participation aux Jeux Olympiques "Rio 2016", au titre de l'année 2015, et pour l'acquisition de leurs besoins en équipements sportifs, médicaux et autres.

Article 3: La liste des athlètes participants et la valeur de la bourse pour la préparation olympique sont fixées et ajustées par la Commission Mixte de la préparation olympique, conformément à la Note Commune en date du 17/12/2015,

Article 4: Le Comité National Olympique Tunisien assure le suivi du déboursement de la subvention mentionnée dans l'article 1 et prépare des rapports détaillés accompagnés des justificatifs nécessaires des dépenses en vue de leur adoption ultérieure par la Commission d'évaluation et de suivi conformément à la Note Commune en date du 17/12/2015

L'argent est déboursé par le Comité National Olympique Tunisien, après validation de la nature de la dépense et la signature de l'ordre de paiement par le Chef du Bureau de préparation olympique au MJS ou son représentant en cas de besoin et le membre du CNOT Chef de mission de la délégation officielle aux prochains Jeux Olympiques ou son représentant, si besoin est.

Article 5: La Commission Mixte pour la préparation olympique, créée conformément à la Note Commune du 17/12/2015, prend en considération les dépenses de l'élite et celles qui leur sont imputées, ayant été engagées, avant la date de signature de la présente convention, par le Comité National Olympique Tunisien ou les fédérations sportives concernées par les athlètes, objet de l'article 2 ci-dessus.

Pour être remboursées les dépenses devaient être faites au titre des dépenses telles que prévues à l'article 2 de la présente convention accompagnées de toutes les pièces justificatives.

Et, sur la base de la décision de remboursement de la Commission Mixte, le CNOT paye le montant autorisé, après signature du Chef du Bureau de la préparation olympique au MJS ou son représentant, et le membre du CNOT Chef de mission de la délégation officielle aux prochains Jeux Olympiques ou son représentant.

Article 6: Après les Jeux Olympiques "Rio 2016", le solde des fonds alloués dans le cadre de cette Convention, sera transféré au budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports à moins qu'il ne soit convenu de les utiliser à d'autres fins sportives.

Article 7: Cette Convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature.

Tunis le 17 décembre 2015

Signé

Le Ministre de la Jeunesse et du Sport
Mr. Maher Ben Dhia

Le Président du CNOT
Mr. Mehrez Boussayene

Convention

MJS-CNOT Jeux Olympique Tokyo 2020

Cette Convention est conclue entre :

1. Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle « MJSIP », représenté par le ministre, M. Kamel Deguiche,

D'une part

2. Et Le Comité National Olympique Tunisien « CNOT », représenté par son président, M. Mehrez Boussayene.

D'autre part

Il a été arrêté et convenu ce qui suit:

Article introductif :

Cette convention désignée ci-après "Convention" est signée en exécution des décisions du Conseil Ministériel restreint tenu le 01 février 2020 sous la présidence du Chef du Gouvernement, consacré à la préparation de la participation tunisienne aux Jeux Olympiques et Paralympiques « Tokyo 2020 » reportés à l'été 2021 en raison de la pandémie du corona virus.

Cette Convention est basée sur les dispositions du chapitre 3 (nouveau) de la loi organique n° 11 de 1995 datée du 06 février 1995, relative aux structures sportives telle qu'elle a été complétée et amendée par la loi organique n° 49 de 2006 en date du 24 juillet 2006, relative au Comité national olympique Tunisien.

La Convention est basée également sur la Note commune de partenariat établi entre le MJSIP et le CNOT daté du 17 décembre 2015.

Chapitre I : dispositions générales

Article 1 : Objet de la Convention

L'objet de cette Convention consiste en la définition des missions, du rôle et des obligations du MJSIP et du CNOT et leurs prérogatives et pouvoirs dans la préparation de la participation tunisienne aux Jeux Olympiques « Tokyo 2020 » et l'exécution de ces obligations et leur suivi ainsi que la supervision de toutes les étapes de cette participation.

Article 2 : Durée de la Convention

Cette Convention signée pour une durée de 18 mois à compter de la date de sa signature est renouvelable, en cas de besoin, en vertu d'une décision motivée du ministre de la jeunesse, des sports, et de l'intégration professionnelle, après accord avec le CNOT.

Chapitre II : Les obligations des deux parties

Section 1 : Les Obligations du MJSIP

Article 3 : Le MJSIP s'engage à transférer un montant global de Trois millions de dinars (3MD) au CNOT sur un compte bancaire spécial ouvert en son nom, aux fins de l'exécution de cette Convention. Ce montant est réparti comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Montant en Million de Dinar	Répartition des dépenses
01	Deux Millions de Dinars (2MD)	Soutien de la préparation des qualifiés et ceux en voie de qualification aux J.O « Tokyo 2020 ».
02	Un Million de Dinars (1 MD)	Préparation logistique pour la participation aux J.O « Tokyo 2020 ».

Le MJSIP s'engage aussi à activer les procédures de transfert de ce montant avec les structures et les ministères concernés et, notamment, le ministère en charge des finances, et ce immédiatement après la signature de la présente Convention.

Article 4: Le Ministre de la jeunesse, des sports, et de l'intégration professionnelle prendra une "Décision" portant constitution d'une commission mixte et de sous-commissions en cas de besoin, entre le MJSIP et le CNOT, désignée dans la présente Convention par l'appellation « Commission Mixte », chargée de la préparation logistique, technique et du suivi scientifique pour les Jeux Olympiques «Tokyo 2020 » et de l'exécution de la présente Convention dans la limite des prérogatives et des compétences pour lesquelles elle a été créée, conformément à ce qui a été défini dans la Note commune de partenariat évoqué au paragraphe 3 de l'article introductif de la présente Convention :

La Décision suscitée définira la composition de la Commission Mixte et de ses Sous-commissions, ses prérogatives et ses modalités de fonctionnement conformément à la Note commune précitée.

Section 2 : Les obligations du CNOT

Article 5 : Le CNOT s'engage à ouvrir un compte bancaire spécial pour les dépenses relatives à la participation tunisiennes aux J.O « Tokyo 2020 », objet de la présente Convention et à présenter à la Commission Mixte une copie de l'extrait du compte bancaire.

Article 6 : Le CNOT procède au transfert des montants des dépenses autorisées par la Commission Mixte à leurs bénéficiaires dans un délai maximum de 48 heures à compter de la date de réception établie par tout moyen écrit, de l'ordre de dépenses.

Article 7 : Le CNOT effectue les achats et acquisitions dans le cadre du soutien logistique au profit des bénéficiaires selon les besoins définis par la Commission Mixte et ce conformément aux principes de la transparence, de l'intégrité et de la concurrence en élargissant autant que possible cette dernière de façon à garantir la qualité et le meilleur coût et en respectant les règles et critères techniques adoptés au plan national et international et applicables au CNOT, tout en respectant les textes légales et réglementaires qui lui sont spécifiques.

Article 8 : Le CNOT procède aux achats et acquisitions mentionnés à l'article 7 après soumission préalable de ses dossiers à la Commission Mixte.

Le CNOT effectue les transferts financiers à leurs bénéficiaires au titre de la préparation des qualifiés et de ceux en voie de qualification aux J.O, par tranches au vu de l'évolution des étapes de préparation conformément aux programmes approuvés par la Commission Mixte et en vertu des ordres de dépenses (« Bon pour ordre de dépense ») signés par le Chef du bureau de la préparation olympique au MJSIP ou son représentant dûment expressément mandaté et le membre du CNOT désigné Chef de mission pour les J.O « Tokyo 2020 » ou son représentant dûment expressément mandaté.

Article 9 : Le CNOT présente à la fin de chaque mois à la Commission Mixte un rapport financier avec toutes les pièces justificatives des dépenses et transferts accomplis.

Article 10 : Le CNOT procède à la clôture du compte courant bancaire spécial visé à l'article 5 ci-dessus conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur après transfert du solde du budget alloué pour la préparation olympique

au budget du MJSIP et la consignation de ce transfert dans le rapport financier accompagné par le justificatif de la clôture effective du compte courant bancaire.

Chapitre III : Dispositions finales

Article 11 : Entrée en vigueur de la convention

La présente Convention entre en vigueur à la date de sa signature.

Article 12 : Rédaction et nombre de copies

La présente convention est rédigée en trois exemplaires dont deux remis aux parties et le reste servira pour la procédure de transfert du budget alloué par le Ministère des Finances et les autres services compétents du MJSIP.

Fait à Tunis le 18/09/2020

Signé

**Ministre de la Jeunesse, des Sports
& de l'Intégration Professionnelle
Mr. Kamel Deguiche**

**Président du Comité National
Olympique Tunisien
Mr. Mehrez Boussayene**



Décision

du ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle, en date du 16 octobre 2020, relative à la création de la Commission mixte permanente pour la préparation olympique et la préparation des événements sportifs régionaux, continentaux, internationaux et olympiques et des sous-commissions techniques dépendantes, et à l'organisation de leurs fonctions et leurs méthodes de travail.

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle,

après avoir pris connaissance de :

- la Constitution,
- la loi organique n° 11 de 1995 du 6 février 1995 relative aux structures sportives, et tous les textes l'ayant amendée ou complétée, et, notamment la Loi organique n° 49 de 2006 du 24 juillet 2006,
- la loi no 104 de 1994 du 3 avril 1994 relative à l'organisation et le développement de l'éducation physique et des activités sportives,
- le décret n° 1842 de 2005 du 17 juin 2005 relatif à la définition des prérogatives du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle,
- le décret n° 1124 du 7 mai 2007 relatif à l'organisation du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation physique,
- le décret présidentiel n° 19 de 2020 du 27 février 2020 relatif à la nomination du Chef du gouvernement et de ses membres,

- les statuts du Comité National Olympique Tunisien, approuvé par l'assemblée générale du 20 avril 2019,
- le procès-verbal de la réunion du Conseil ministériel restreint tenu le 10 février 2020, consacrée à la préparation de la participation tunisienne aux Jeux Olympiques et paralympiques "Tokyo 2020",
- la Convention signée entre le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle et le Comité National Olympique Tunisien le 18 septembre 2020,

Décide ce qui suit :

Article I : Création de la Commission Mixte Permanente

Il est créé, en vertu de cette Décision, une Commission mixte permanente entre le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle et le Comité National Olympique Tunisien, désignée dans la présente Décision "Commission Mixte", chargée de la préparation technique et logistique et du suivi de la participation de la Tunisie aux Jeux Olympiques "Tokyo 2020".

Article II : Présidence et composition de la Commission Mixte

La Commission Mixte, telle que énoncée à l'article 1, est présidée conjointement par le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle et le Président du Comité National Olympique Tunisien ou leurs représentants et est composée des membres ci-après :

I. Pour le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle :

- 1- Le chef du Bureau de la préparation olympique et des sportifs d'élite : coordinateur général,
- 2- Le Directeur général du sport : Membre
- 3- Un Représentant du Cabinet du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle : Membre
- 4- Un Représentant de la Direction Générale des Services Communs : Membre chargé des affaires financières,

II. Pour le Comité National Olympique Tunisien:

- 1- Le Secrétaire général : Membre,
- 2- Le Chef de mission de la délégation officielle pour les J.O : Membre,
- 3- Un Représentant de la Commission de l'élite des jeux individuels : Membre,
- 4- Le responsable de la préparation logistique pour les J.O: Membre.

III. Rapporteur de la Commission Mixte :

Un employé du Bureau de la préparation olympique et des sportifs d'élite.

La présidence de la Commission Mixte et son coordinateur général peuvent, après approbation de la présidence de la Commission Mixte et l'information de ses membres, solliciter la présence de tiers parmi les personnalités et les experts dans les domaines de leur compétence, pour assister aux travaux de la Commission Mixte,

La nomination des membres de la Commission Mixte fera l'objet d'une décision du ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle.

Article III : Participation aux travaux de la Commission Mixte

La participation aux travaux de la Commission Mixte est personnelle, mais dans le cas où un membre est empêché d'assister personnellement pour des raisons sérieuses, légitimes et justifiées, il peut déléguer, par écrit et expressément, l'un de ses collègues ou toute personne qu'il juge compétente, pour participer aux réunions et aux travaux ; les décisions de la Commission l'engagent personnellement dans ce cas.

Article IV : Prise de décisions

Les réunions de la Commission Mixte ne sont valables qu'en présence de la majorité absolue de ses membres et les décisions sont prises à la majorité des voix des présents.

En cas où la majorité n'est pas atteinte, la présidence de la Commission Mixte tranche sur la question. En cas d'impossibilité d'accord ou d'arbitrage, l'avis du Ministre de la Jeunesse, du Sport et de l'Intégration Professionnelle prévaut.

Article V : Tenue des séances et des réunions

La Commission Mixte se réunit au siège du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle, et il incombe au Ministère de réserver des locaux à cette fin, tout en assurant les conditions appropriées aux travaux de la Commission.

Cette dernière peut se réunir aussi au siège du Comité National Olympique Tunisien.

La Commission Mixte peut se réunir dans d'autres locaux en cas d'indisponibilité de locaux au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle ou au siège du Comité National Olympique Tunisien, ou en cas de besoin si les conditions requises pour la réunion sont meilleures en dehors de ces locaux.

La Commission Mixte peut également tenir ses réunions à distance par vidéo ou par toute autre technologie et sera soumise aux mêmes dispositions régissant les réunions tenue en présence physique de ses membres. Les réunions à distance ont la même valeur de preuve et d'opposabilité juridiques que les réunions présentiels.

La Commission Mixte élabore un guide de procédures définissant la manière et les procédures de tenue de ses réunions ainsi que les méthodes et les moyens de la convocation des membres.

Article VI : Prerogatives de la Commission Mixte

La Commission Mixte est chargée, en collaboration, partenariat et coordination avec les fédérations sportives olympiques et toutes les structures et institutions en relation, des tâches ci-après :

- 1- Examiner les programmes des fédérations sportives relatifs à la préparation olympique et aux étapes qualificatives régionales, continentales ou internationales et les approuver dans le cadre de protocoles spéciaux conformément aux «contrats objectifs» signés à cet effet;
- 2- Assister les fédérations sportives dans la mise en œuvre de leurs programmes et faciliter leur travail dans la limite de ses moyens et dans le cadre de ses prerogatives et son autorité;
- 3- Assurer le suivi et l'évaluation régulière et périodique de la mise en œuvre et de l'amélioration des programmes de préparation aux Jeux olympiques par les fédérations sportives concernées et ce en :

- Fixant les objectifs de la participation tunisienne aux Jeux Olympiques, et aux divers jeux multidisciplinaires et en définissant les critères de sélection des athlètes d'élite de haut niveau en particulier, et pour les participants en général ;
 - Elaborant un plan de suivi scientifique, technique, sportif, d'information et de communication pour la préparation des athlètes de haut niveau en particulier, et des participants en général ;
 - Assurant l'encadrement psychologique et social nécessaire pour les athlètes de haut niveau ;
 - Assurant le suivi sur le terrain des entraînements quotidiens et le contrôle des conditions d'hébergement, de restauration et d'études pour les athlètes de haut niveau ;
- 4- améliorer le déroulement de la préparation et des compétitions en considérant les résultats de l'évaluation scientifique et technique et en mettant en place les mécanismes requis et en préconisant les solutions possibles et garantes du succès escompté.
 - 5- Coordonner les préparatifs logistiques de la participation tunisienne aux Jeux Olympiques et autoriser l'exécution des actions nécessaires.
 - 6- Elaborer une base de données relative aux sportifs tunisiens de haut niveau et leurs adversaires d'autres pays en assurant l'information spécifique et nécessaire tout en garantissant l'accès à cette information, sa diffusion et sa collecte dans le cadre des lois et règlements en vigueur, et conformément aux dispositions et exigences d'intérêt public et aux exigences du système national de l'activité sportive, notamment les dispositions relatives à la compétition, pour la protection des sportifs tunisiens.
 - 7- Etablir des relations de partenariat et de coopération internationale avec les instances, organisations et les fédérations sportives internationales et régionales, pour développer et servir le sport tunisien et pour assister l'élite de haut niveau, en vue d'améliorer ses performances et ses résultats.
 - 8- Arrêter le budget nécessaire pour financer les programmes de préparation des sportifs de haut niveau pour les préparer dans les meilleures conditions à s'illustrer aux Jeux Olympiques et aux événements sportifs internationaux, et

gérer et exécuter ce budget en autorisant les dépenses nécessaires dans la limite des fonds alloués par l'Etat et des subventions reçues au titre de cet événement, quelque soit sa provenance, conformément aux règlements et dispositions en vigueur.

Article VII : Sous-commissions techniques

La Commission Mixte crée obligatoirement les Sous-commissions techniques ci-après :

- 1- Sous-commission technique du suivi médical
- 2- Sous-commission technique du suivi scientifique.
- 3- Sous-commission technique du suivi des activités et des résultats des athlètes.
- 4- Sous-commission technique du suivi de la lutte contre le dopage.
- 5- Sous-commission technique de la communication, de la coopération internationale et des relations extérieures.

La Commission Mixte peut en cas de besoin, créer d'autres Sous-commissions.

La Commission Mixte détermine dans un procès-verbal de réunion la composition et les fonctions de ces Sous-commissions.

Article VIII : Porte-parole officiel de la Commission Mixte

La Commission mixte nomme parmi ses membres un porte-parole officiel qui s'adresse aux médias nationaux et internationaux dans la limite des domaines relevant de ses prérogatives.

Article IX : Conservation et archivage des documents de la Commission Mixte

La Commission Mixte conserve ses documents, quelle que soit leur support matériel ou électronique, conformément aux règles de conservation et d'archivage stipulées dans les lois et règlements pertinents.

Le patrimoine de documents de la Commission Mixte est conservé au sein des services concernés du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle, et une copie de ces archives est conservée au Comité National Olympique Tunisien.

Article X : Soutien de la Commission mixte en ressources humaines, matérielles et techniques :

Les services concernés du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle fournissent à la Commission Mixte les ressources humaines et logistiques et les équipements nécessaires à son bon fonctionnement (en particulier, un spécialiste de gestion des documents et des archives, un spécialiste en informatique, et un employé chargé de la fonction de rapporteur de la Commission, outre un(e) secrétaire et tout le nécessaire en matériel informatique et bureautique ...).

Ces ressources sont mises à la disposition et la supervision du Coordinateur général de la Commission Mixte.

Article XI : Démarrage et durée des travaux de la Commission Mixte

Le travail de la Commission Mixte démarre à compter de la date de signature de la présente Décision et se poursuit jusqu'à la fin de la participation tunisienne aux Jeux Olympiques "Tokyo 2020".

La Commission Mixte présente ses rapports financiers et d'activités et leurs ratification et clôture tous les dossiers relatifs à cette participation dans un délai ne dépassant pas une période de six (06) mois à compter de la date de la fin des Jeux Olympiques « Tokyo 2020 ».

Article XII : Poursuite des travaux de la Commission Mixte et modification de ses prérogatives

La Commission Mixte poursuit son activité après la fin des Jeux Olympiques « Tokyo 2020 » telle que définie par cette Décision, en particulier, ses article 6 et 11 et ce, en tant que Commission Mixte Permanente pour la préparation des prochaines échéances olympiques, internationales et régionales, en particulier:

- Les Jeux Méditerranéens «Oran 2022»;
- Les Jeux Olympiques «Paris 2024»;
- Les Jeux Olympiques de la Jeunesse «Dakar 2026»;
- Les Jeux Olympiques «Los Angeles 2028».

À cet effet, la Commission mixte est appelée à élaborer des programmes d'action spécifiques pour ces Jeux Olympiques, internationaux, continentaux et régionaux en partenariat et en coordination avec les parties prenantes, en définissant un calendrier et les moyens de sa mise en œuvre, et les présenter au Ministre en charge du Sport pour approbation, et mise en place des procédés de son exécution et son adoption avec les services de l'Etat et les ministères concernés.

Article XIII : Dispositions générales

Les directions et directions générales ainsi que les institutions et les établissements sous tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle, les fédérations sportives et les services et structures du Comité National Olympique Tunisien sont appelés à appliquer les dispositions de la présente décision et à faciliter les travaux de la Commission Mixte.

Article XIV: Entrée en vigueur de la présente Décision

La présente Décision entre en vigueur à compter de sa date de signature.

Tunis le 16 Octobre 2020

Signé

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle

Mr. Kamel DEGUICHE

Convention

CNOT-Faculté de Droit et des Sciences

Politiques de Tunis

CONVENTION DE PARTENARIAT UNIVERSITE-ENTREPRISE

Entre

L'EESR :

Nom : **Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis.**

Adresse : Campus universitaire Farhat Hached, El Manar, Tunis.

Représenté par : **Le Professeur Sami BOSTANGI.**

Qualité du représentant : Le doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis.

Ci-dessous dénommé l'établissement universitaire.

D'une part,

Et

L'entreprise :

Nom : **Comité National Olympique Tunisien « CNOT ».**

Adresse : Centre Culturel et Sportif de la Jeunesse, El Menzah 6 , 2091 Tunis.

Représenté par : **Mehrez BOUSSAYENE.**

Qualité du représentant : **Président.**

Ci-dessous dénommé l'entreprise « CNOT ».

D'autre part,

Considérant que l'établissement supérieur contribue à la réalisation des objectifs nationaux en matière de professionnalisation en vue de l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur.

Considérant que l'entreprise souhaite développer la coopération avec l'EESR au travers d'une convention de partenariat afin de définir les diverses actions à entreprendre avec l'établissement universitaire dans son secteur d'activité économique.

Se référant au guide méthodologique de la co-construction des parcours de formation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie.

Les parties conviennent et arrêtent ce qui suit :

ARTICLE 1 :

La présente convention a pour objet de définir le cadre et les modalités de partenariat entre les parties et de formaliser l'engagement réciproque de ces dernières convaincues de l'intérêt mutuel de leur collaboration dans les domaines de l'information, de la co-construction des parcours de formation, de la coopération et du transfert à caractère technologique ou pédagogique et en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

ARTICLE 2 :

Les actions de partenariat entre les parties concernent entre autres, les PCCs suivants :

Les actions de partenariat portent également sur les points suivants :

ARTICLE 3 :

Pour ce faire, l'entreprise « CNOT » s'engage à encadrer et initier à la vie professionnelle 20 étudiants inscrits en mastère professionnel co-construit à la faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis en deux périodes réparties en deux stages :

- un premier stage d'un mois à la fin du deuxième semestre du mastère.
- un deuxième stage de trois mois suite au 3^{ème} semestre de mastère encadré par un professionnel et permettant à l'étudiant de préparer un rapport de fin de stage.



ARTICLE 4 :

L'établissement universitaire s'engage à assurer une formation universitaire professionnelle spécialisée en collaboration avec le partenaire professionnel au niveau de la conception des programmes scientifiques adressés aux étudiants, ainsi qu'au niveau de l'enseignement et de l'encadrement des travaux de recherches scientifiques conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 :

Les deux parties s'impliqueront conjointement à la facilitation de l'insertion professionnelle des diplômés de l'établissement universitaire.

ARTICLE 6 :

Un comité de suivi dont la composition sera validée par les deux parties veillera à la bonne réalisation des actions envisagées.

Il se réunira au moins une fois par an afin d'évaluer les réalisations dans le cadre du partenariat, de faire le bilan des opérations de l'année en cours, et de préparer un plan de travail pour l'année à venir.

ARTICLE 7 :

Pour chacune des actions retenues dans le cadre du partenariat les conditions de mise en œuvre sont spécifiées ci-après.

ARTICLE 8 :

Certaines des actions retenues à l'article 7 pourront faire l'objet de convention spécifique précisant, le rôle respectif de chacune des parties impliquées, le cahier des charges, les résultats attendus, les conditions de réalisation techniques ou financières.

ARTICLE 9 :

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de trois mois par une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de résiliation, les actions en cours devront être menées à leur terme, dans le respect des engagements pris par chacune des parties.

ARTICLE 10 :

Cette convention prendra effet à partir de la date de sa signature.

Fait à Tunis , le 2017 27

Pour l'établissement universitaire

Nom et qualité du signataire

Sami BOSTANGI

Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de Tunis


Le Doyen
Sami BOSTANGI


Pour l'entreprise « CNOT »

Nom et qualité du signataire

Mehrez BOUSSAYENE

Président




Convention

CNOT-Direction Générale des Forêts

Accord de partenariat dans le cadre du Pacte National

« Pour une Tunisie Verte »

Entre les soussignées :

- Le Comité National Olympique Tunisien « CNOT », représenté par son représentant légal, son président, M. Mehrez Boussayene, sis au Centre Culturel et Sportif de la Jeunesse El Menzah VI.

D'une part,

- La Direction Générale des Forêts en la personne de son représentant légal, son Directeur général M. Youssef Al-Saadani, sis 30 Rue Alain Savary Tunis.

D'autre part.

Préambule :

Dans le cadre des efforts concertés de toutes les institutions de l'État et de la Société Civile pour développer la richesse forestière, soutenir l'économie verte et contribuer au développement économique et social et élever les jeunes sur l'amour de l'arbre et la consolidation de leur sens environnemental dans le cadre de la troisième dimension du mouvement olympique international qui est d'établir la corrélation entre le sport et l'environnement afin de tendre au développement durable et de contribuer à la campagne nationale pour la protection des installations sportives, un programme a été élaboré en coopération avec le Comité National Olympique Tunisien pour la plantation d'un million d'arbres sous le slogan « **Un million d'olympiens, un million d'arbres** » au sein des installations sportives et leur environnement extérieur, et qui sera mis en œuvre dans le cadre d'un accord de partenariat signé entre le Ministère de la jeunesse et des sports et le Ministère de

l'agriculture et des ressources hydraulique et de la pêche, en conformité avec l'initiative nationale « **Pacte pour une Tunisie verte** » lancée en 2014,

Article 1 : Objectifs de partenariat

Par le biais de cet accord, les parties souhaitent :

1. Renforcer l'engagement du Mouvement olympique et sportif international et tunisien en faveur de la préservation de l'environnement et de la nature afin de promouvoir le développement durable ;
2. Contribuer à l'aménagement de forêts entourant les zones urbaines afin d'offrir un environnement sain pour la pratique sportive ;
3. Contribuer à la promotion du rôle des forêts et des espaces verts à réduire les impacts du changement climatique ;
4. Encourager la protection des forêts et des espaces verts dans les installations sportives nationales et les espaces des jeunes et les valoriser en tant que patrimoine national ;

Article 2 : Composantes du projet

Mettre en place un programme de boisement et d'aménagement des espaces verts et de parcours de santé en plantant un million d'arbres dans les installations sportives et de la jeunesse sur l'ensemble du territoire de la République et en veillant à sa mise en œuvre comme suit :

Première année:

1. Établir un plan d'action dans chaque Gouvernorat en coordination entre les délégations régionales pour le développement agricole et les délégations régionales pour la jeunesse et les sports et les associations olympiques de bénévoles pour le sport et l'environnement et dans lequel la liste des installations sportives et des jeunes concernées sera définie.
2. Préparer les fosses de plantation.
3. préparer les semences dans les pépinières forestières.
4. transporter les semences des pépinières aux espaces de plantation.

5. La réalisation des plantations, de l'arrosage.
6. Assurer l'entretien des espaces préparés et arroser les arbres plantés, en particulier pendant la période estivale.

Deuxième année:

7. Remplacer les semences non réussies.
8. Poursuivre le travail d'entretien et d'aménagement.

Article 3 : Engagements du Comité National Olympique Tunisien

Le Comité National Olympique Tunisien s'engage à fournir aux services régionaux du Ministère de l'agriculture, des ressources en eau et de la pêche une liste des installations sportives et de la jeunesse à participer et à contribuer à la mise en œuvre des activités suivantes : 1, 2, 5, 6, 7 et 8 décrites dans le premier article de cet accord, en mobilisant des volontaires olympiques pour le sport et l'environnement et en participant au boisement et à l'entretien,

Article 4 : Engagements du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

Le Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche s'engage à mener les activités suivantes : 1, 3 et 4 décrites dans le premier article du présent accord et à assurer des séances d'information techniques tout au long de la mise en œuvre du programme.

Article 5 : Calendrier de mise en œuvre des travaux

Cet accord entre en vigueur à partir de la date de signature des parties concernées et les travaux seront lancés à partir du 8 novembre 2015 et resteront en vigueur pendant toute la période de réalisation du projet.

Article 6 : Mise en œuvre de l'Accord

La mise en œuvre de cet accord est assurée par une équipe de travail et de suivi composée d'un représentant de chaque partie et comprend :

- Un représentant de la délégation régionale pour le développement agricole dans chaque Gouvernorat,
- Un représentant du commissariat régional de la jeunesse et des sports dans chaque Gouvernorat,
- Un Représentant de l'Association des volontaires olympiques pour le sport et l'environnement dans la région,
- Un représentant de l'établissement sportif ou de jeunesse concerné.

Signé le 03 novembre 2015

Le Président

Le Directeur général des Forêts

du Comité National Olympique Tunisien

Accord
CNOT – OMS, Tunisie – MJS – Ministère de la
Santé



Accord de Partenariat

entre

- Le Ministère des Affaires de la Jeunesse et du Sport de la République Tunisienne, sis à la rue Med Ali Akid, Cité El Khadra - Tunis, représenté par le Ministre, M. Ahmed GAALLOUL
- Le Ministère de la Santé de la République Tunisienne, sis à Bab Saadoun - Tunis, représenté par le Ministre, M. Abdellatif MEKKI
- Le Comité National Olympique Tunisien (CNOT), sis au Centre Culturel et Sportif de la Jeunesse El Menzah 6 - Tunis, représenté par son président, M. Mehrez BOUSSAYENE

et

- L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) –Tunisie, sise à Cité EL-Mahrajène - Tunis, représentée par son Représentant à Tunis, Dr. Yves SOUTEYRAND

- Considérant la résolution A/73/L.36 de l'ONU datée du 3 Décembre 2018, qui reconnaît l'importance du sport pour le Développement Durable, réitérant l'appel lancé aux Etats membres à tirer parti du sport pour réaliser les objectifs du Développement Durable, en collaboration avec toutes les parties prenantes, en particulier la communauté sportive, la société civile, les organisations internationales et le monde des entreprises ;
- Considérant la mise en avant par cette résolution de l'impact du sport, notamment, sur la santé, l'éducation et l'inclusion sociale ;
- Considérant l'intérêt accordé par le CIO dans la Charte Olympique et l'Agenda 2020 à la pratique de l'activité physique et à l'amélioration de la santé de la population dans son ensemble ;
- Considérant les recommandations Mondiales de l'OMS en matière d'activité physique pour la santé ;
- Considérant le partenariat de longue date liant l'OMS et le CIO ;


AB 

- Considérant le nouvel accord signé le 16 Mai 2020 entre le CIO et l'OMS visant à promouvoir une société en bonne santé grâce au sport ;
- Considérant l'importance de l'axe Sport-Santé dans les stratégies de développement social du Ministère des Affaires de la Jeunesse et du Sport en Tunisie et du Ministère de la Santé ;
- Considérant l'intérêt accordé par le CNOT au sport pour tous les âges et pour les différentes catégories sociales ;

Le Ministère des Affaires de la Jeunesse et du Sport, le Ministère de la Santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) –Tunisie et le Comité National Olympique Tunisien (CNOT)

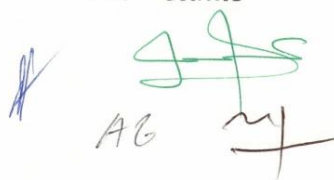
conviennent de :

- coopérer pour la consécration du rôle fondamental du sport pour la santé et le bien-être dans le cadre d'une vision d'édification d'une société saine et équilibrée ;
- coopérer pour promouvoir des modes de vie sains, l'activité physique et le sport pour tous, dans un cadre d'héritage sanitaire et de développement durable conforme aux objectifs de développement durable («ODD»);
- Aligner la politique pour renforcer le soutien à la prévention des MNT et à des modes de vie plus sains par le sport.
- collaborer pour aligner les politiques pertinentes du CON sur les politiques et recommandations de l'OMS sur la prévention des MNT et la promotion de la santé et du bien-être dans le monde.

Par ce partenariat, les parties prenantes s'engagent à conjuguer leurs efforts pour une plus grande efficacité de l'action sociétale des pouvoirs publics, des organisations internationales et du mouvement sportif et olympique en collaboration avec les organisations nationales et la Société Civile.

Les parties s'emploient à :

- Favoriser, dans leurs actions spécifiques, la santé des citoyens à travers l'activité physique et sportive ;
- Soutenir et développer des programmes communs basés sur l'activité physique pour la santé et le bien être ;



Handwritten signatures and initials in blue and green ink, including the letters 'AG' and a stylized signature.

- Initier des campagnes de sensibilisation de la population, toutes catégories d'âge confondues, aux sports de nature (Forêts, montagne, plages..) dans le cadre d'une vision de sport durable, notamment, à l'occasion des Journées Internationales instituées par l'OMS et le CIO ;
 - Faciliter l'accès aux infrastructures et équipements des partenaires publics, notamment le Ministère de la santé et le ministère des Affaires de la Jeunesse et du Sport à tous les citoyens selon un système de gestion adéquat ;
 - Agir auprès des communes pour promouvoir le sport de proximité par l'aménagement d'espaces de loisirs et d'activités sportives pour tous ;
 - Initier des programmes de sport de famille afin de rassembler les générations autour du sport et de ses bienfaits ;
 - Agir auprès des organisations nationales afin de développer le sport d'Entreprise dans un but de créer des conditions de travail saines et motivantes ;
 - Encourager et soutenir les fédérations et les associations sportives à mettre en place une politique de vulgarisation de sport-santé pour tous les âges, à l'instar du programme pilote Athlé-Santé de la Fédération Tunisienne d'Athlétisme ;
- Les parties développeront un protocole d'accord sur le contenu des activités réalisées en partenariat et les modalités de leur mise en œuvre.

Signé à Tunis, le 23 Juin 2020

Pour le Ministère
des Affaires de la Jeunesse et du Sport
Le Ministre Ahmed GAALOUL

Pour le Ministère
de la Santé
Le Ministre Abdellatif MEKKI

Pour le Comité National
Olympique Tunisien
Le Président Mehrez Boussayene

Pour L'Organisation
Mondiale de la Santé - Tunisie
Le Représentant Yves Souteyrand

CNOT – Monde Post Corona

Le document ci-après contient la lettre adressée par le Président du CNOT au Président du CIO, résumant les réflexions du mouvement sportif et olympique tunisien quant au devenir du monde après la pandémie du COVID-19

La place du sport dans le monde post-Corona

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE
TUNISIEN
TUNISIAN
NATIONAL OLYMPIC COMMITTEE



اللجنة الوطنية الأولمبية
التونسية

N° :1285

عدد :.....

Tunis, le 20/05/2020 تونس في

M. Thomas Bach

Président du CIO

Objet : la place du sport et de l'olympisme dans le monde post-corona

Cher Président,

La concertation que nous avons menée au niveau du CNO Tunisien sur le devenir de l'humanité après la crise sanitaire engendrée par la pandémie du coronavirus et sur le rôle qui incombe au mouvement olympique et sportif dans le futur, conformément à votre message du 29 avril dernier nous a, entre autres, replongés dans les divers documents produits par le CIO depuis votre avènement à la tête de notre instance, notamment, l'Agenda 2020, le guide de la solidarité olympique et vos différents discours et messages prononcés à diverses circonstances.

Je saisis également cette occasion pour vous féliciter de la décision de la Commission Exécutive du 14 mai courant, de consacrer une enveloppe de 800 millions de dollars pour subvenir aux conséquences de la pandémie du corona virus.

Egoïsme, divisions, inégalités... mis à nu

Permettez-moi, avant de vous soumettre quelques propositions, de m'arrêter sur un éloquent passage de votre discours du 7 décembre 2014 à l'ouverture de la 127^{ème} session du CIO à Monaco, lors de l'adoption de l'Agenda 2020 et auquel vous m'avez invité à l'occasion de la remise du Trophée "Femme Et Sport" à ma collègue Mariem Mizouni.

Je cite « ***Nous vivons dans un monde plus fragile que jamais. Crise politique, crise financière, crise sanitaire, terrorisme, conflits et guerres civiles. Nous vivons dans une société plus fragmentée, plus individuelle, plus égoïste- pourrions-nous dire- que jamais.*** »

Force est d'observer, après bientôt huit ans de ce discours et de l'adoption de l'agenda 2020, que le constat est le même aujourd'hui, sinon pire, surtout suite à l'énorme déficit d'éthique et de valeurs accusé à différents degrés dans les attitudes des dirigeants et des citoyens partout dans le monde face à la pandémie du corona virus.

Les Sportifs exemplaires

Certes, est-il de notre droit d'exprimer notre satisfaction de l'élan de solidarité manifesté par les sportifs, en général, et nos champions, en particulier, tant ont-ils fait preuve de générosité, d'altruisme et de courage vis-à-vis de leurs populations. Ils n'en ont pas moins ressenti de la souffrance et de la compassion face aux situations dramatiques qu'ils ont vécues et aux conditions humaines atroces qu'ils ont découvertes.

Sans doute, les sportifs que nous côtoyons, que nous encadrons, que nous préparons à la compétition, que nous faisons rêver des jeux olympiques, que nous soutenons à devenir champions..., sans doute ont-ils acquis quelque chose de particulier : **un Esprit** qui les distingue, le désir de se surpasser, d'être performant et excellent, mais aussi l'amour et le respect de l'autre.

Sans doute se caractérisent-ils par ces nobles valeurs olympiques qui nous rassemblent et qui font d'eux les locomotives pour un monde solidaire et uni.

Sans doute, le sport leur a appris à dépasser l'égoïsme inné qui est en l'être humain, à sacrifier parfois toute leur jeunesse pour procurer de la joie à leurs compatriotes et à l'humanité entière.

Sans doute, n'admettent-ils pas les inégalités et les injustices qui rongent le monde. Le sport leur a appris à être patients et déterminés et à toujours rêver d'un monde sans frontières, un monde uni, un monde où tout se partage équitablement et dignement, comme au village olympique où cohabitent toutes les religions, toutes les races, toutes les idéologies, toutes les catégories sociales.

Sans doute sont-ils de plus en plus convaincus, à cette phase cruciale que traverse l'Humanité, de l'importance du sport et de l'olympisme pour l'édification d'un monde meilleur.

Le message Olympique, plus que jamais

Vous l'avez aussi souligné dans votre même discours du 7 décembre 2014 : ***« Nous vivons dans une société mondiale qui offre plus de possibilités que jamais. Des possibilités de communication, de dialogue, de solidarité mondiale, de développement social et de paix. Nous vivons dans une époque où nous***

ignorons sur quelle voie le monde va s'engager ou- pire encore- dans quelle voie le monde va se laisser entraîner ».

Et vous enchainiez en disant : « **Notre message de dialogue, de respect des règles, note message de tolérance, de solidarité et de paix-note message olympique- est plus actuel que jamais** ».

Il l'est. Plus que jamais ! Il l'est et il le sera. **Le message olympique.**

La crise, une opportunité

Il nous appartient donc, comme vous le dites dans votre message du 29 avril dernier à l'ensemble des CNO's, des FI et des athlètes, de l'adapter et **d'ajuster nos activités aux nouvelles réalités, de façonner notre avenir pour renforcer la portée du mouvement olympique...**, de poursuivre les réformes engagées par l'agenda 2020, bref, **de transformer la crise en opportunité.**

Pour un nouvel ordre mondial

Partant, il nous incombe de faire en sorte que le monde post-corona soit imprégné **d'Esprit Sportif et de Valeurs Olympiques**. C'est-à-dire que, plus que jamais, nous nous devons d'œuvrer tous ensemble à imposer **l'olympisme** en tant que **Philosophie de la Vie** dans un but d'établir **un nouvel ordre mondial basé sur l'équité et la coopération**, exactement comme le stipulent notre Charte olympique et l'Agenda 2020 du CIO qui contiennent les principes et les fondements adéquats pour une solution durable à la crise de l'Humanité.

Des changements s'imposent

Cependant, et en dépit des innombrables succès réalisés par le mouvement sportif et olympique dans le sens de la réduction des souffrances, de la lutte contre l'injustice et la marginalisation, de l'atténuation des conflits et des tensions, de la consécration de la solidarité et de la paix dans le monde, nous nous apercevons, aujourd'hui, que **le message olympique** est loin d'être tout à fait entendu.

Cela devrait être notre challenge pour l'étape à venir face aux nouveaux défis. Autrement dit, le mouvement olympique et sportif se trouve aujourd'hui face à un examen crucial dont dépendra l'avenir de l'Humanité, celui de **faire adopter sa Philosophie de la vie à l'ensemble de la communauté internationale** dans toutes ses composantes (dirigeants politiques, opérateurs économiques, tissu associatif...).

Quelles solutions pratiques ?

A cet effet, et dans un souci de cohérence avec la démarche que vous avez prônée dans votre message, il me plaît de vous soumettre quelques idées et propositions qui aideraient à valoriser les impacts social, économique et politique du sport et des valeurs olympiques dans l'établissement du nouvel ordre mondial.

- Sur le plan social

Le champ d'action du sport en tant que facteur de développement et d'intégration sociale, d'égalité, d'éducation, de solidarité et de bien-être est illimité. Le CIO y consacre, d'ailleurs, pas moins de six programmes de financement par le biais de la Solidarité Olympique dans le cadre de sa politique de soutien aux CNO's pour la promotion des valeurs olympiques et la Gestion des CNO's.

Aussi, et compte-tenu de l'amère réalité dévoilée par la crise sanitaire, et pour que l'apport du CIO et du mouvement olympique puisse être plus concret au plan social, nous proposons de développer les axes d'intervention de la S.O. comme suit :

- **Axe Sport-Santé**, ajouter une nouvelle rubrique de financement aux programmes de la Solidarité Olympique sous l'appellation « **le sport facteur de santé et de bien-être** » afin de bien marquer l'attachement du mouvement olympique et sportif à la santé des citoyens en général et d'encourager les CNO's à programmer des actions dans cette optique. Une telle nouvelle rubrique pourrait lever l'ambiguïté souvent rencontrée dans l'interprétation du programme « **Médecine du sport et protection des athlètes intègres** » qui limiterait l'action des commissions médicales des CNO's à la seule communauté sportive.

Si nous convenons que la santé doit occuper une place prioritaire dans notre action future et que le sport puisse apporter des solutions aux maladies transmissibles et non transmissibles, et au bien-être des citoyens, en général, il serait opportun de lui consacrer un programme à part.

Cet effort du CIO devrait se faire accompagner par un plus double engagement de l'OMS et des Etats pour l'utilisation du sport comme facteur de santé.

D'où l'intérêt de bien souligner dans le contenu du futur **protocole CIO-OMS**, la participation de l'OMS, à travers ses antennes régionales et nationales dans le monde, au **soutien des activités sportives visant la santé de tous les citoyens**.

Comme il importe, à travers ce même protocole, **d'exhorter les Etats à réviser leur politique sociale en y considérant le sport comme un remède médical bénéficiant de la couverture sociale**.

Plusieurs pays d'Europe le font. Ce n'est pas le cas en Afrique, par exemple, et dans la plupart des pays du reste du monde.

Enfin, et pour bien marquer l'importance de **l'axe Sport-santé** dans la nouvelle vision du CIO, il est proposé de l'intégrer parmi les recommandations de l'Agenda 2020, soit en lui consacrant une nouvelle recommandation, soit, au cas où il faudrait rester dans les 40 recommandations, en l'associant à la recommandation 22 « diffuser une éducation fondée sur les valeurs olympiques » ou à la recommandation 24 « évaluer le programme Sport pour l'Espoir ».

- **Axe Olympic Space pour tous**, s'agissant ici d'une amélioration, pour plus d'impact, des expériences Sport pour l'Espoir et OlympAfrica.

L'idée, toujours dans un souci de démocratiser l'activité sportive et donc de consolider l'impact social du sport, c'est de développer le concept du sport de proximité en créant le minimum de conditions favorables à la pratique sportive pour les habitants des zones déshéritées, où les enfants et les adolescents n'ont souvent aucun moyen de divertissement et se trouvent sous la menace de la délinquance.

C'est le cas de la quasi-totalité des pays africains, mais aussi de plusieurs pays en Asie, en Amérique latine, voire en Europe. Peut-être recenserait-on une centaine de pays dans cette situation.

Nous pensons qu'un petit terrain multisport, ou une installation de jeux de plage, un « **Olympic Space** » pourrait apporter de la joie et de l'espoir aux jeunes de ces quartiers pauvres et de ces plages démunies.

Il suffirait d'infrastructures en structures légères qui ne coûteraient pas plus cher que 50 mille dollars l'unité et que le CIO pourrait envisager de créer tous les ans dans les 100 pays recensés sur une durée de 10 ans par exemple. Cela ferait un budget de 5 millions de dollars par an. Et cela donnerait un accès direct aux

bienfaits du sport et des valeurs olympiques aux habitants du monde qui sont dans la nécessité et qui souffrent du déséquilibre et des inégalités.

Ces **Olympic Space** se feront en partenariat avec les communes de ces pays qui offriront le terrain, en coordination avec le CNO's, et contribueront à la création de postes d'emploi par le recrutement d'animateurs sportifs de ces espaces.

Ce type de projets pourrait être intégré dans le programme « **Le Sport au service du développement social** » de la Solidarité Olympique, moyennant donc une rallonge du budget qui lui est réservé.

De même que l'Agenda 2020 pourrait inclure cette approche dans la recommandation 24 où est évoquée ***la définition d'une nouvelle stratégie d'investissement dans des infrastructures sportives de base adaptées à la demande locale.***

- **Axe Champions messagers** qui pourrait être mis en exergue dans les recommandations 15, 16, 17 et 18 de l'Agenda 2020 réservées aux athlètes qui sont incontestablement le cœur du mouvement olympique.

Le concept **Champions messagers** a pour objectif de les impliquer d'avantage, surtout, à la fin de leur carrière, à l'action sociale et éducative des CNO's et de leurs partenaires.

Le constat c'est qu'ils manquent de motivation pour jouer ce rôle de locomotive.

D'où l'intérêt de ce statut qui pourrait leur être accordé par le CIO en coordination avec les CNO's concernés.

L'idée c'est de faire de ces champions messagers, les piliers de la politique de promotion des valeurs olympiques des CNO's et de profiter de leur image de stars et d'idoles pour sensibiliser les nouvelles générations à l'activité sportive et à la culture olympique.

- **Axe Artistes Sportifs**, s'agissant d'une démarche qui pourrait marquer de façon plus concrète l'impact de l'association des arts avec le sport sur la diffusion des valeurs olympiques. L'idée c'est d'impliquer les adeptes de tous les arts (musique, danse, théâtre, peinture, chorégraphie, cinéma, sculpture...) dans une dynamique de création qui valoriserait l'importance

de l'exercice physique et de l'activité sportive sur fond de consécration des valeurs olympiques.

Nous savons combien la musique, la danse et le théâtre, pour ne citer que ces trois arts, ont de l'influence sur la jeunesse et les populations en général. N'est-ce pas que le break dance sera en compétition officielle aux J.O. Paris 2024 ? Il est donc admis que l'association entre les arts et le sport constitue un support indéniable à la promotion de la pratique sportive et de la culture olympique.

Notre suggestion c'est de saisir cette opportunité pour permettre, à travers l'initiative du CIO et des CNO's, aux jeunes du monde entier, de s'exprimer et d'exprimer leur attachement aux vertus des arts et aux valeurs du sport en les soutenant à créer **le ballet olympique**.

Cela pourrait se faire sous la co-tutelle des CNO's et des ministères de la culture.

Comme les CNO's avec les ministères du sport et les fédérations sont responsables de la formation de champions sportifs qui participent à différents jeux et différentes compétitions pour réaliser des performances sportives, les CNO's et les ministères de la culture seraient amenés à former des ballerins et ballerines olympiques dont la mission consisterait à propager leurs cultures et patrimoines à travers des chorégraphies à thèmes sportifs et olympiques.

Ces **ballets olympiques** pourront se produire lors de tous les événements sportifs organisés par les fédérations nationales. Ce qui aura pour incidence de créer une ambiance festive sur les gradins et à travers les galeries de supporters.

Petit à petit, les pays s'échangeront leurs ballets olympiques à l'occasion de grands événements sportifs bi-latéraux ou régionaux et de festivals culturels.

Le pic serait que le CIO puisse créer son propre **ballet olympique** qui deviendrait une véritable institution consacrant le haut niveau des arts et du sport. **Un ballet olympique** qui sillonnerait le monde et qui pourrait devenir le meilleur messenger de l'idée olympique.

Ce projet pourrait s'inscrire dans le programme « **Culture, Education et Héritage Olympique** » de la Solidarité Olympique ou dans celui des **projets spéciaux**. Comme il pourrait bénéficier d'une recommandation spéciale dans

l'agenda 2020 ou être spécifié dans la recommandation 22 « **diffuser une Education fondée sur les valeurs olympiques** »

- **Sur le plan économique**

Il n'est pas à démontrer que l'exercice physique et l'activité sportive développent le goût de l'effort et le désir de bien faire assurant ainsi une meilleure rentabilité à toutes les catégories de travailleurs, comme il est admis dans plusieurs Etats dans le monde, secteurs public et privé confondus, que le sport présente un secteur d'investissement indéniable.

Malheureusement, cette perception de l'impact économique du sport et des opportunités de développement et de progrès qu'il offre est loin d'être généralisée.

Et, il n'est pas erroné de dire que l'absence d'une telle perception constitue une entrave à un climat social adéquat et un frein à la prospérité des entreprises.

Partant, il convient de réfléchir à une meilleure appréhension du concept « **Sport vecteur de développement et de progrès** », à travers le pilotage par le CIO et l'ensemble du mouvement olympique d'une nouvelle approche basée sur les axes d'intervention ci-après :

- **Axe Sport pour l'Entreprise**, s'agissant d'introduire l'activité sportive en tant que condition de réussite de toute entreprise, sachant que, partout dans le monde, notamment dans les pays en voie de développement, les entreprises économiques, commerciales, financières et de service, les usines et fabriques surtout, emploient des centaines de millions de travailleurs dans des conditions souvent déplorables, ne leur permettant pas de donner le meilleur d'eux-mêmes. Le phénomène des femmes ouvrières et employées se ressent de manière plus douloureuse dans des pays comme la Tunisie, le Maroc et partout en Afrique. Comme c'est le cas des travailleurs asiatiques dans les pays du Golfe. Elles et ils terminent leur journée de travail fatigués, lessivés et rentrent chez eux à une heure tardive avec un moral à plat, n'ayant plus le courage ni l'envie d'assumer leurs responsabilités familiales.

Alors qu'une simple activité sportive dans la journée, entre midi et quatorze heures par exemple, leur donnerait un meilleur goût à l'effort, une meilleure rentabilité et un plus grand désir de retrouver la famille le

soir. Une simple activité sportive au sein de l'entreprise pour les employés nécessite de la volonté de la part des chefs d'entreprise qui investiraient dans de petits espaces de Gym et de loisirs dans leurs locaux et aux environs. Beaucoup d'entreprises le font dans le monde. Ce n'est pas le cas de la plupart. Pourtant, le bénéfice à tous les niveaux peut être extrêmement important.

Il serait donc judicieux pour le CIO d'entreprendre une vaste campagne dans cette perspective en lançant un créneau d'intervention sous l'appellation « **le sport pour l'Entreprise** » qui, certes, pourrait être incluse dans le programme « **le sport pour le développement social** » de la Solidarité Olympique, mais qui, compte-tenu de la large population cible massive et spécifique qu'il brasse, devrait bénéficier d'un programme à part.

Et, avec le lancement de ce programme, les CNO's et les **Champions-messagers** seront exhortés à approcher les entreprises et les organisations patronales pour les persuader du bien-fondé de cette approche. Des événements de sensibilisation seraient alors montés en partenariat entre les CNO's et les entreprises concernées.

Des événements qui feraient très vite tâche d'huile dans nos usines et administrations. Et le sport avec toutes ses valeurs serait ancré comme une tradition dans le secteur économique.

En outre, cette démarche aura une **incidence directe sur l'emploi** puisque les entreprises qui auront adopté cette orientation, seront amenées à **recruter des animateurs sportifs parmi les diplômés des instituts supérieurs du sport ou parmi les sportifs à la retraite**. Il n'y a qu'à imaginer le nombre de postes d'emplois qui seraient créés.

- **Axe Sport vecteur d'investissement**, s'agissant ici des énormes opportunités d'investissement et de création d'entreprises possibles autour du secteur du sport.
Rien qu'à travers les projets des « **Olympic space** » et des **Gym d'entreprises** évoquées plus haut, on peut s'imaginer le nombre d'entreprises de fabrication et d'installation qui pourraient être créées. Cela ouvrirait de larges horizons entrepreneuriaux devant les jeunes investisseurs et les sportifs en reconversion.

En outre, et avec le développement de nouveaux sports comme les jeux de plage, les sports nautiques, les sports de nature ou les sports extrêmes, il y'a là un créneau à creuser par des expertises et des études de rentabilité que le CIO pourrait piloter et dont les résultats pourraient être mis au service des CNO's.

Bref, les portées économiques du sport sont de plus en plus évidentes. Il serait donc judicieux de bien marquer cette énorme fonction du sport parmi les recommandations de l'Agenda 2020.

- **Sur le plan politique**

S'agissant là, peut-être, de l'axe le plus important à creuser. Car, et comme souligné en préambule de cette contribution, si le mouvement olympique peut s'enorgueillir de beaucoup de réussite tant sur le plan social qu'économique, et qu'il reste conscient que beaucoup reste à faire, il sait que cela dépendra de l'impact politique qu'il réussirait à assurer. Même si, sur ce plan aussi, des pas importants ont été accomplis, notamment vis-à-vis de l'ONU, de l'UNESCO, de l'OMS et de plusieurs Etats dans le monde.

Il est clair que dans beaucoup de pays, le mouvement olympique et sportif reste mal compris des pouvoirs politiques souvent gênés par l'autonomie prônée par les instances sportives et olympiques ; et cela entrave la consécration de la vision du sport pour un monde meilleur.

A ce titre, la prochaine étape est fondamentale. Le CIO et le mouvement olympique et sportif seront appelés à mettre les bouchées doubles vis-à-vis des Etats et des gouvernements pour imposer la solution du sport pour combattre l'égoïsme et les inégalités et pour asseoir les bases de l'Amitié, de la Solidarité, du Progrès et de la Paix. Et, c'est maintenant, plus que jamais, qu'il nous incombe d'agir.

Car, c'est maintenant, après la crise du corona virus, que les Etats commencent à appréhender un nouvel ordre mondial, une nouvelle vision de leurs politiques économique, sociale, culturelle... Or, nous craignons qu'ils omettent, une fois de plus, le sport.

Et, cette fois, les conséquences seraient désastreuses pour l'Humanité.

Oui ! L'heure est cruciale. La crise nous offre une grande opportunité pour faire adopter le sport en tant que levier fondamental de développement et de paix par les Gouvernements.

Mais cela ne doit pas rester au niveau des vœux. Pour être concret, il nous faut bouger dans le sens des pouvoirs politiques du monde entier. Il nous faut aller vers eux. Il nous faut sans cesse les sensibiliser. Il nous faut brandir la bannière du partenariat responsable. Cela devrait être une mission prioritaire pour la prochaine étape. Car, et nous en sommes tous conscients, le rêve olympique ne pourra jamais être pleinement exaucé sans l'association des gouvernements. Ce qui revient à dire que « **le message olympique** » ne sera jamais bien reçu s'il ne trouve pas bon entendeur auprès des dirigeants politiques de ce monde.

C'est à ce niveau qu'il nous appartient de consacrer beaucoup d'énergie et de temps pour être tout le temps proches des Gouvernements et de leurs ministères de la jeunesse, du sport, de l'éducation, de la culture, de l'environnement, de la femme... bref de toutes les parties prenantes sans lesquelles notre action serait toujours tronquée.

A cet effet, il serait opportun de créer au niveau du CIO **une commission de coordination avec les Gouvernements**, qui aurait des antennes au niveau des associations olympiques continentales. Leurs membres auraient le statut de « **délégués olympiques du CIO** » ayant pour missions de veiller à instaurer un partenariat effectif entre les CNO's et les Gouvernements afin de faire adopter les missions éducatives, sociétales et culturelles du sport par les ministères concernés et convenir sur un programme d'actions commun qui engagerait le mouvement olympique et l'Etat à dépasser les malentendus et à favoriser un climat de confiance mutuelle et de complémentarité pour que le sport puisse exercer son pouvoir de changer le monde et prouver sa capacité d'unir les communautés et les peuples.

Par ailleurs, le CIO pourrait approcher les grands bailleurs de fond internationaux qui vont beaucoup aider les Etats à surmonter la crise économique engendrée par la pandémie du coronavirus, et leur demander d'inciter les Gouvernements en vue de consacrer une partie des fonds alloués au sport et à la réalisation du genre de projets évoqués dans ce document tels que les "**Olympic Space**" ou les "**Ballets Olympiques**", et, d'une façon générale, adopter le sport en tant que créneau de prédilection dans leur approche partenariale avec les différents pays.

Cher Président,

Ce sont là quelques idées qui résument les remarques exprimées par plusieurs parties du mouvement sportif et olympique tunisien. Mes proches collaborateurs et moi avons tenu à vous transmettre dans le présent document les propositions qui se caractérisent par leur côté pratique et qui nous paraissent les plus adaptées à la nouvelle réalité. Nous sommes conscients qu'il y'a des changements à apporter. D'où la nécessité d'une réflexion approfondie qui pourrait aboutir à l'annonce de mesures opérationnelles à l'occasion de la prochaine session en ligne du CIO.

En général, la plupart des propositions contenues dans ce document relèvent des programmes s'inscrivant dans l'Unité « Promotion des Valeurs Olympiques » du guide de la Solidarité Olympique dont le budget n'excède pas les 20 millions de dollars. Etant donné la nouvelle approche dictée par la situation post-corona et tout l'intérêt ressenti à soutenir de manière plus significative les programmes relatifs à l'ancrage des valeurs olympiques dont ceux visant à asseoir les bases d'une société saine et en bonne santé à travers le sport, il serait opportun de songer à doubler cette enveloppe afin d'inciter davantage les CNO's à creuser et à innover dans cet important domaine de notre mouvement.

Je reste personnellement à votre entière disposition pour toute contribution permettant de creuser dans les détails ces idées et d'autres, et de renforcer la position du CIO et du mouvement olympique, en général, dans l'effort international d'établir un nouvel ordre mondial.

Veuillez croire, Monsieur le président, en mon total engagement.

Le Président

Mehrez Boussayene



Message de considération du Président du CIO



Monsieur Mehrez Boussayene
Président
Comité National Olympique
tunisien
Centre Culturel et Sportif de la
Jeunesse, El Menzah 6
2091 Tunis / Tunisie

Lausanne, le 21 juillet 2020

Monsieur le Président, *cher ami,*

Votre lettre datée du 26 juin 2020 m'est bien parvenue et je tiens à vous féliciter pour le grand succès rencontré lors de la célébration de la Journée Olympique en Tunisie.

C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance de l'écho rencontré par mon message auprès de votre gouvernement, de votre CNO, et de l'ensemble du mouvement sportif national. Je souhaite également adresser tous mes remerciements aux participants à la Journée olympique pour leur message de gratitude.

À cette occasion, je tiens à vous féliciter pour l'ensemble des actions que vous avez menées, en dépit de la situation engendrée par la pandémie de COVID-19, et tout particulièrement pour l'accord signé entre votre CNO, l'OMS – Tunisie et les ministères de la Santé et des Affaires de la Jeunesse et des Sports. Cet accord illustre parfaitement le rôle que peut jouer le sport et l'activité physique dans la promotion de l'éducation, de la santé, du développement durable ou encore de l'inclusion sociale.

Vous remerciant vivement pour votre soutien, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Thomas A. L.

**Lettre de Confirmation de la Sélection de la Tunisie
au Projet pour une Education de Qualité**

La Sous-Directrice générale pour Les sciences sociales et humaines

M. Mehrez Boussayene
Président du Comité National Olympique
Tunisien
Centre Culturel et Sportif de la Jeunesse
El Menzah VI
1004 Tunis
Tunisie

20 Juillet 2016

Ref.: SHS/YES/YSS/2016/085

Monsieur le Président,

C'est avec grand plaisir que je vous confirme la sélection de votre pays pour participer au processus de révision des politiques d'éducation physique dans le cadre du projet pour une Education Physique de Qualité (EPQ) mené par l'UNESCO.

La participation à ce projet permet à la Tunisie de bénéficier d'un accompagnement adapté. Tout d'abord, l'UNESCO et ses partenaires¹ seront présents pour soutenir la révision de la politique nationale d'éducation physique afin qu'elle devienne plus inclusive, mieux adaptée au contexte national tunisien, et centrée sur l'enfant.

L'engagement de la Tunisie dans le processus de révision de la politique d'EPQ offrira également l'opportunité de proposer des solutions adéquates qui s'appuieront sur les conclusions de l'analyse de la situation nationale récemment menée au niveau gouvernemental dans les domaines du sport, de l'activité physique, et de l'éducation physique.

Par ailleurs, chaque pays participant recevra un soutien technique sur le terrain, et bénéficiera de l'expertise du Groupe de Coordination mené par l'UNESCO, composé des représentants des partenaires du projet.

Une fois les fonds extrabudgétaires prévus à cet effet assurés, l'UNESCO financera le recrutement de l'expert Coordonnateur national qui sera responsable des aspects substantifs de la révision de la politique. Cet expert recevra le soutien du partenaire principal du pays.

¹ Le Bureau international de l'éducation (BIE), la Commission européenne, le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS), le Comité International Olympique (CIO), Nike, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

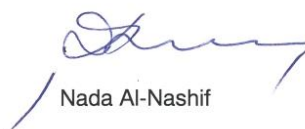
Le processus de révision de la politique durera environ 12 mois; de l'identification de toutes les parties prenantes jusqu'à l'adoption du document de politique d'EPQ par les plus hautes instances ministérielles.

Vous trouverez ci-jointe une note d'information, offrant un aperçu global de la phase de révision de la politique d'éducation physique, ainsi que des ressources et des objectifs de ce projet, et un calendrier faisant état des étapes clés du processus de révision de la politique d'éducation physique.

Je vous invite à contacter M. Alexander Schischlik, Chef de la Section Jeunesse et Sport, au sein du Secteur des Sciences humaines et sociales de l'UNESCO, afin d'obtenir de plus amples informations relatives au projet pour une EPQ et à la participation de la Tunisie en tant que pays pilote (tél: +33 (0)1 45 68 43 87; courriel: A.Schischlik@unesco.org).

Nous nous réjouissons par avance de cette étroite coopération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,



Nada Al-Nashif

P. J. :

Note d'information sur le projet pour une EPQ
Calendrier du processus de révision de la politique d'EPQ

Cc :

Ministère de la Jeunesse et du Sport de Tunisie
Ministère de l'Education de Tunisie
Commission Nationale tunisienne pour l'UNESCO

Rapport du Work-Shop

**« Vers une Stratégie Nationale pour la promotion
des Jeux de Plage et des Sports Nautiques »**

N° :

عدد :

Tunis, le 2017, 11/12/2017 في تونس

Rapport du Work-Shop

« Vers une Stratégie Nationale pour la promotion des Jeux de Plage et des Sports Nautiques »

- **Date :** Samedi 16 Décembre 2017
- **Lieu :** Hôtel Maison Blanche - Tunis
- **Participants :** CNOT (commission Jeux de plage et Sports Nautiques), fédérations nationales concernées, Ministères des Affaires de la Jeunesse et des Sports, du Tourisme, de l'Intérieur, de l'Environnement, l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE), l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), Associations environnementales, le champion Olympique Oussema Mellouli...
- **Intervenants :** M. Mehrez Boussayene (Président du CNOT), M. Mohamed Zribi (membre de la commission technique du CIJM), M. Slaheddine Boudhina (Directeur de la Communication et Relations Internationales du CNOT), M. Adel Bouguerra (Responsable Marketing de la BNA), (promoteur de Jeux Nationaux de plages), M. Faycal Soula (Directeur Technique de la Fédération Tunisienne d'Aviron).

• **Résumé des présentations**

1) Allocution du président du CNOT,

M. Boussayene a souligné que l'organisation de ce Work-Shop s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques que le CNOT s'est assignées pour l'exercice 2017-2020 et du rôle qui lui est dévolu en tant que partenaire essentiel du développement du sport.

N° :.....

عدد :.....

Tunis, le تونس في

Cette stratégie reposera sur les axes suivants :

A- Promotion :

Il est impératif de développer la pratique des Jeux de plage et des Sports Nautiques en considération aux atouts naturels offerts par notre pays et ce, en :

- Exhortant les fédérations nationales à inciter les clubs adhérents en vue d'intégrer les disciplines de plage dans leurs activités et de les prévoir dans leurs budgets de promotion et de formation afin de permettre à ces associations de se doter d'équipements spécifiques et de former des techniciens et des arbitres spécialisées
- Appelant les fédérations et les associations sportives à présenter leurs demandes d'acquisition de matériel spécifique au sein de leurs demandes annuelles relatives à l'achat d'équipements lourds, soit par le biais des commissariats régionaux pour ce qui concerne les clubs, soit du Ministère s'agissant des équipements des équipes nationales en vue de les intégrer dans les appels d'offres annuels du ministère.
- Encourageant les fédérations à participer aux Jeux de plage nationaux organisés par la BNA .
- Appelant à la création de pôles régionaux spécialisés par types de sports selon les spécificités de chaque région.

B- Elite :

Les participants ont souligné la nécessité de songer à l'élite et ce en :

Veillant à la création des sélections nationales permanentes de jeux de plage et de les doter d'un programme régulier et budgétisé en vue des prochaines échéances internationales.

N° :.....

تونس :.....

Tunis, le..... في تونس

Le choix du thème de ce Work-Shop, a-t-il expliqué, répond à une nécessité pressentie par les profondes mutations que connaît le paysage sportif dans le monde et dont les sports de nature, et, précisément, les Jeux de plage et les Sports Nautiques enregistrent une avancée remarquable.

M.Boussayene évoque notamment les 1er Jeux Africains et les 1er Jeux Mondiaux de plage programmés en 2019.

D'où, a-t-il conclu, l'importance de réfléchir sur une stratégie nationale pour la promotion des Jeux de plage et des Sports Nautiques.

2) Présentation sur les Jeux de Plage

Ces deux événements ont fait l'objet d'une présentation effectuée par

M. Slaheddine Boudhina qui a donné un aperçu exhaustif sur les Jeux Africains de plage prévus dans l'Ile de SAL du Cap Vert en 2019 et les Jeux Mondiaux de plage prévus à Santiago aux Etats Unis la même année.

3) retour sur les Jeux Méditerranéens de plage.

Ce fut ensuite autour de M. Mohamed Zribi de rappeler que le CIJM a été quelque peu précurseur en organisant en 2015, pour la première fois, les Jeux Méditerranéens de plage à Pescara (Italie), lesquels Jeux ont enregistré un éclatant succès.

M. Zribi a souligné que les 2èmes Jeux Méditerranéens de plage sont prévus à Patras (Grèce) en 2019.

4) Exposé sur les Jeux Nationaux de plage.

M. AdelBouguerra a ensuite largement passé en revue l'expérience de la Banque Nationale Agricole (BNA) en tant qu'initiateur des Jeux Nationaux de plage qui sont à leur 3ème édition.

Il a appelé les Fédérations à s'outiller pour mieux appréhender l'ascension des Jeux de plage dans l'avenir.

N° :.....

عدد :.....

Tunis, le في تونس

5) Table ronde :

Monsieur Fayçal Soula a, par la suite, animé une table ronde qui a permis aux participants de s'exprimer sur la situation des activités de plage et des sports nautiques.

Il s'en est dégagé une nette prise de conscience de la nécessité de se préparer pour les prochaines échéances ainsi que pour la promotion de ce genre d'activités en Tunisie qui possède de 1300 km de plage praticables, soulignant que l'exploitation de ces côtes aura une double retombée sportive et touristique.

6) Recommandations et Axes Stratégiques :

Les débats ont été ponctués par une série de recommandations qui se résument comme suit :

Appel à la mise sur pied d'un groupe de travail pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour la promotion des Jeux de plage et des Sports Nautiques

Stratégie du CNOT
« Femme, Sport et Olympisme »

STRATEGIE DU CNOT 2019-2024

Femmes, Sport & Olympisme

Commission
« Les femmes dans le sport »

Contexte

CONTEXTE

Commission « Les femmes dans le sport »

Dans le cadre de la restructuration de la commission « les Femmes dans le Sport », il est proposé de définir la vision du Comité Olympique en matière de sport féminin pour la suite du cycle olympique 2017-2020 et le cycle olympique 2020-2024 en arrêtant les axes stratégiques opérationnels qui seront déclinés en projets.

Vision & Objectif

VISION

Commission
« Les femmes dans le sport »

Via le sport, permettre à toutes les femmes d'exploiter leur potentiel, se valoriser et assurer leur bien-être.

OBJECTIFS

Commission
« Les femmes dans le sport »

- Nouvelle impulsion au sport féminin;
- Souligner l'importance de la femme dans la consécration du rôle sociétal du Sport;
- Se conformer aux recommandations de l'agenda 2020 du CIO en matière de femmes et sport

3 Axes de travail

permettre à toutes les femmes d'exploiter leur potentiel, se valoriser et assurer leur bien-être.

■ Inclusion sportive

- Promotion de la pratique sportive
- Sport dans l'entreprise

■ Responsabilité sociale

- Femmes chefs d'entreprise & sport féminin
- Valeurs olympiques & société

■ Valorisation & leadership

- Leadership féminin
- Championnes locomotives
- Reconversion

STRATÉGIE 19-24

Composition de la commission



Tenant compte des axes stratégiques susmentionnés, et afin de garantir une activité constante et efficiente de la commission, il est proposé qu'elle soit composée comme suit :

- Deux mères de famille actives pour l'axe 1
- Deux dirigeantes (présidente de club, présidente de fédération ou haut responsable) pour l'axe 2
- Deux Championnes pour le thème 3
- Deux femmes chefs d'entreprise pour le thème 4
- Deux femmes éducatrices (de l'enseignement secondaire et de l'enseignement universitaire) pour le thème 5.



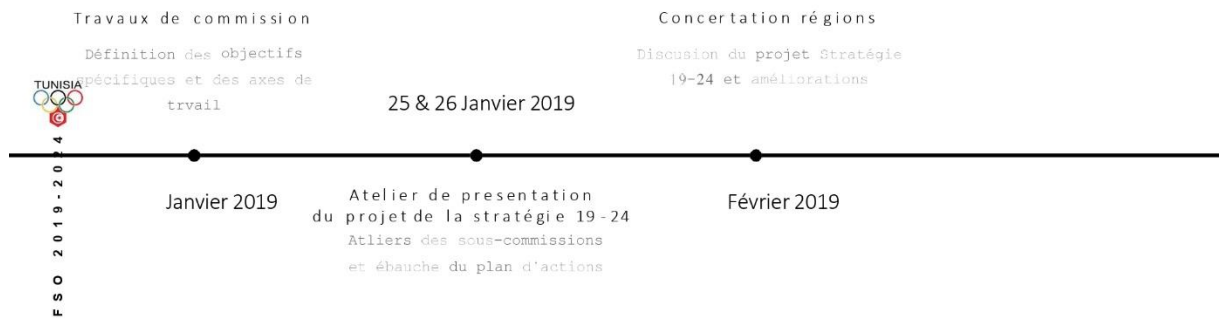
Programmation

TIMELINE

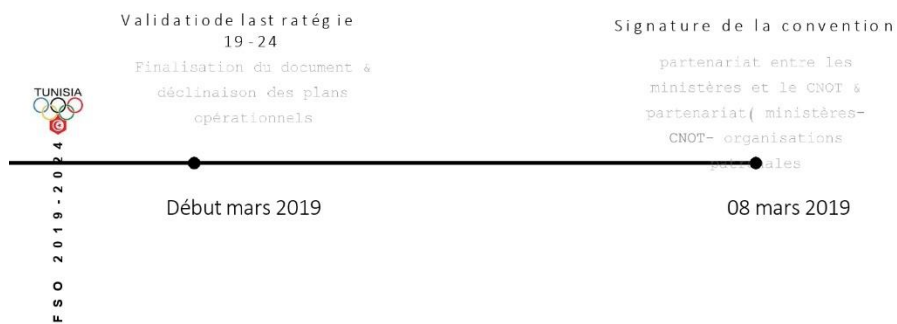
TUNISIA
ES O 2 0 1 9 - 2 0 2 4



TIMELINE



TIMELINE



Projet du plan stratégique 19-24

STRATEGIE DU CNOT 2019-2024

Femmes, Sport & Olympisme

Travaux des workshops Chiffres

TUNISIA
FSO 2019-2024

14
↑

7

Ateliers

70

Participants

34

PROPOSITIONS

Workshops

Chiffres

34

PROPOSITIONS

7

Ateliers

70

Participants

21

Objectifs

5

PARTIES PRENANTESHeures de travail

+100



F S O 2 0 1 9 - 2 0 2 4

15



AXE 1: INCLUSION SPORTIVE / THÈME 1.1 : Promotion de la pratique du sport

OS 1 : Démocratiser l'accès aux APS

OS 2 : Sensibiliser et changer la mentalité sur l'exercice d'APS

OS 3 : Intégrer les cibles les plus exposées à l'exclusion sportive



F S O 2 0 1 9 - 2 0 2 4

16



#	Activité	Objectif	Résultat
Act 1.1.1	Campagne de porte à porte (dépliant, tract)	Création d'activité 'mère-fille'	X% de familles touchées exerce une APS
Act 1.1.2	Création de jeux éducatifs,	Généraliser la Pratique Sportive dans les institutions étatiques et privées	*Assurer une compétition préscolaire chaque trimestre
Act 1.1.3	Journée porte ouverte dans les maisons de jeunes pour l'exercice d'activité physique des femmes seniors	Participation des femmes seniors dans l'exercice d'une APS	Participation d'une cinquantaine de femmes 4 fois/an
Act 1.1.4	Journée Nationale inter prisons , tournoi de Football	Préparation pour une future intégration social	*Réaliser un tournoi de Football sous forme de championnat
Act 1.1.5	Organisation d'une journée nationale de la Randonnée pedestre	Maintenir une bonne santé de seniors	X% personnes assurent la randonnée une fois par mois
Act 1.1.6	Compétition de course sur chaises roulantes avec des personnes valides	Sensibiliser sur l'importance et les difficultés de l'handicaps et faciliter l'integration	Assurer une compétition mixte pour les invalides contre les valides

**AXE 1: INCLUSION SPORTIVE / THÈME 1.2 : Sport dans l'entreprise****OS 1 : Sensibiliser les chefs d'entreprises****OS 2 : Sensibiliser les employés sur l'importance d'APS****OS 3 : Encourager l'aménagement d'espace dédiés au sport en entreprise**

#	Activité	Objectif	Résultat
Act 1.2.1	Programme de sensibilisation des chefs d'entreprises	Prise de conscience de l'intérêt de la pratique sportive sur l'employé et son rendement	20 entreprises s'engagent à assurer une activité physique
Act 1.2.2	Programme de sensibilisation des employés	Prise de conscience de l'intérêt de la pratique sportive sur l'employé et son rendement	
Act 1.2.3	Encadrement spécialisé	Encadrement spécialisé	20 encadrants
Act 1.2.4	Plaidoyer pour aménager des espaces sportifs dans les zones industrielles	Mettre à la disposition des employés des entreprises un espace pour la pratique sportive	les employés des sociétés environnantes pratiquent le sport

**AXE 2: VALORISATION & LEADERSHIP/ THÈME 2.1 : Leadership féminin****OS 1 : Développer les capacités managériales et de leadership des femmes dans le sport****OS 2 : Lutter contre la discrimination et l'auto-élimination****OS 3 : Développer le réseau des femmes sportives**

#	Activité	Objectif	Résultat
Act 2.1.1	Programme de formation au profit des éducateurs sur le développement du leadership	Permettre aux femmes dès le jeune âge de prendre conscience de l'importance du leadership et de développer leur confiance en soi	Des éducateurs dotés de capacités pour préparer les futures championnes
Act 2.1.2	Programme de formation "développer son leadership" au profit des femmes sportives	Développer les capacités managériales et de leadership/ confiance en soi et gestion de carrière	Doter les femmes dans le sport de capacités managériales et leur permettre d'affier leur leadership
Act 2.1.3	Création d'un réseau des associations féminines sportives	Développer les réseaux et améliorer l'efficacité des actions entreprises	Développer le réseaux des femmes sportives

AXE 2: VALORISATION & LEADERSHIP/ THÈME 2.2 : Championnes locomotives

OS 1 : Encourager la médiatisation des femmes championnes

OS 2 : Valoriser activités de championnes locomotives

OS 3 : Développer du contenu et de l'information sur les femmes championnes sportives

#	Activité	Objectif	Résultat
Act 2.2.1	Bibliothèque nationale des femmes championnes & plateforme consultable en ligne	Valoriser les femmes championnes et augmenter leur engagement	Constituer une base de données sur les championnes sportives / Portrait vidéos sur les 100 femmes les plus performantes dans l'histoire du sport en Tunisie
Act 2.2.2	Programme de plaidoyer et de sensibilisation	Sensibiliser et changer les croyances des médias et des responsables	Meilleure couverture des femmes championnes/ Implication dans les événements et activités des fédérations
Act 2.2.3	Label CNOT - Championnes locomotives	Valoriser les femmes championnes qui participent dans des activités	Levier pour engager la dynamique de participation
Act 2.2.4	Participation CNOT/Championnes locomotive dans le programme de la lutte contre la violence sur la femme	Implication des femmes championnes dans ce programme	10 femmes championnes impliquées dans ce programme/Lutter contre la violence



ESO 2019-2024

19



AXE 2: VALORISATION & LEADERSHIP/ THÈME 2.3 : Reconversion post-carrière

OS 1 : Développer la capacité à réaliser la conversion

OS 2 : Sensibilisation de l'éco-système à la reconversion

OS 3 : Promouvoir des projets de reconversion

#	Activité	Objectif	Résultat
Act 2.3.1	Programme ORFEM - Olympiques pour la reconversion des femmes	Formation/ appels à projets/	revalorisation des SHN se reconcilier avec sa citoyenneté
Act 2.3.2	Programme de plaidoyer et de sensibilisation	Sensibiliser les parties prenantes (responsables/médias..) sur la nécessité d'assurer la conversion	Eco-système sensibilisé à l'importance de la reconversion
Act 2.3.3	Programme de formation conversion	Développer de nouvelles capacités et compétences	Doter les femmes sportives de compétences pour aller dans d'autres métiers



ESO 2019-2024

20



AXE 3: RESPONSABILITÉ SOCIALE /THÈME 3.1: Femmes chefs d'entreprise & sport

OS 1 : Valoriser l'activité de soutien au développement des activités sportives

OS 2 : Développer les capacités des clubs & associations dans la préparation des dossiers de sponsoring

OS 3 : Créer une dynamique positive autour de l'activité RSS

#	Activité	Objectif	Résultat
Act 3.1.1	Programme plaidoyer	Sensibilisation des chefs d'entreprises pour la pérennité et la prospérité de l'entreprise.	Promotion d'une stratégie de management centrée sur une approche « sport source de bien être et de productivité »
Act 3.1.2	Formation des éducateurs sportifs et des responsables des clubs pour le plaidoyer	Acceptation des chefs d'entreprise de participer à la promotion du sport féminin	Sponsoring des clubs sportifs par des chefs entreprises.
Act 3.1.3	Prix CNOT pour la meilleure chef d'entreprise	Encourager les femmes chefs d'entreprise à véhiculer les valeurs olympiques	Valorisation du leadership de la femme chef d'entreprise
Act 3.1.4	Clubs olympiques sponsorisés par les chefs d'entreprise (comité de sage)	Valoriser l'activité de soutien au développement des activités sportives	Vulgarisation des valeurs olympiques dans les régions
Act 3.1.5	Certification CNOT pour la responsabilité socio sportive - RSS	Instauration d'un savoir être olympique auprès des chefs et des employés des entreprises	Promotion des valeurs de citoyenneté

AXE 3: RESPONSABILITÉ SOCIALE /THÈME 3.1: Valeurs de l'olympisme et société

OS 1 : Développer la présence du mouvement olympique

OS 2 : Développer des contenus et de supports sur les valeurs olympiques

OS 3 : Impliquer l'éco-système dans la promotion des valeurs olympiques

#	Activité	Objectif	Résultat
Act 3.2.1	Implantation des écoles olympiques dans les régions	Développer la présence du mouvement olympique	X écoles olympiques lancées et actives
Act 3.2.2	Organisation d'événements de proximité	Développer la présence du mouvement olympique	
Act 3.2.3	Développement des supports ludiques sur les valeurs olympiques	Compréhension de l'Olympisme et son impact sur la société et l'environnement	Compréhension de l'Olympisme et son impact sur la société et l'environnement
Act 3.2.4	Créer des clubs olympiques, mamans et filles au sein des établissements	Impliquer la famille dans la promotion des valeurs olympiques	Renforcer les lieux familiaux par le des Valeurs Olympiques

Plan d'action Echéancier 2022

Plan d'action

Quand la femme brandit le flambeau du sport du 06 au 20 mars 2022

Date et lieu	Activité	Objectif
(Ben Arous, 13 mars)	La femme sportive locomotive de la famille équilibrée	Impliquer la famille dans la promotion des valeurs olympiques
(Gabès, 13 mars)	La femme sportive garante d'une entreprise prospère	Développer la présence du mouvement olympique
(Le Kef, 6 mars)	La femme sportive à la découverte et pour la sauvegarde de la nature	Compréhension de l'Olympisme et son impact sur la société et l'environnement
(Béja, 20 mars)	Randonnées inter-gouvernorats pour la sauvegarde du patrimoine naturel et archéologique	Compréhension de l'Olympisme et son impact sur la société et l'environnement



ES 2019-2024
↑



Stratégie Nationale Femme, Sport et Olympisme: pour l'Égalité et l'Équilibre Social Horizons 2024

الاستراتيجية الوطنية
المرأة والرياضة والفكر الأولمبي:
من أجل المساواة والتوازن الاجتماعي
أفق 2024

Motivations

Dans le cadre de la vision nationale pour la consécration du rôle fondamental du Sport dans le Développement et la Paix, et la place et la responsabilité dévolues à la femme dans cette optique, une stratégie nationale baptisée « Femme, Sport et Olympisme: pour l'Égalité et l'Équilibre Social » est mise en place, reposant sur des axes opérationnels mettant à contribution les institutions de l'État, les composantes du mouvement sportif et olympique et la Société Civile.

Objectifs

Asseoir les bases d'une Société Sportive pour le Développement et la Paix

Finalités

- ▶ Nouvelle impulsion au sport féminin;
- ▶ Souligner l'importance de la femme dans la consécration du rôle sociétal du Sport;

Axes opérationnels

- I- Promotion de l'égalité des sexes dans la vie sportive à tous les niveaux ;
- II- Le sport féminin dans l'entreprise, vecteur de développement social.

Champs d'actions

Axe I: Promotion de l'égalité des sexes dans la vie sportive à tous les niveaux

- ▶ Promouvoir la pratique sportive au niveau de toutes les catégories d'âge (ancrage du sport de famille) ;
- ▶ Promouvoir L'éducation olympique en milieu scolaire et universitaire à travers le sport féminin ;
- ▶ Encourager le Leadership féminin ;
- ▶ Reconversion post carrière des athlètes féminins ;
- ▶ Lancer le programme Championnes locomotives.

Champs d'actions (suite)

Axe II: Le sport féminin dans l'entreprise, vecteur de développement social

- ▶ Le sport féminin d'entreprise ;
- ▶ L'implication des chefs d'entreprises femmes dans la promotion du sport féminin.

Méthodologie

Processus d'élaboration de la stratégie

Engagement d'une réflexion élargie dans un but d'élaboration de la stratégie susmentionnée

Échéancier

- ▶ **Vendredi 28 décembre** : réunion d'information et de constitution des groupes de travail pour chaque champs d'action.

Échéancier (suite)

- ▶ **du 3 au 18 janvier 2019** : Une série de réunions des groupes de travail. Il leur sera demandé de réfléchir, chacun sur son thème, pendant trois semaines sous forme de réunions séparées dans la salle de commissions du CNOT.

Échéancier (suite)

- ▶ **19 et 20 Janvier** : séminaire sur la stratégie du CNOT 2019-2024 : « sport, femmes, développement social ».
- ▶ Le 19 janvier (matinée), workshops de présentation des rapports des trois groupes de travail ;
- ▶ Le 19 janvier (l'après-midi) rédaction du rapport final de chaque groupe de travail et élaboration du draft de la stratégie globale
- ▶ Le 20 janvier, plénière des trois groupes de travail et autres invités : présentation du projet de la stratégie nationale, « sport, femme et développement social » et grandes lignes du programme d'action 2019-2020.

Échéancier (suite)

- ▶ **Février 2019** : Consultation à l'échelle régionale
- ▶ **8 mars 2019** : - Présentation finale de la stratégie;
- Signature d'une convention interdépartementale

Axes Opérationnels

Thème 1 : Promouvoir la pratique sportive au niveau de toutes les catégories d'âge

- ▶ Objectifs à atteindre : sensibiliser quant à l'intérêt de faire du sport pour les différentes catégories d'âges et catégories sociales:
- ▶ Le sport de famille

▶ Le Périscolaire

▶ La femme rurale

▶ Les seniors;

▶ Insertion sociale des femmes dans les prisons;

▶ Activités pour les personnes handicapées;

▶ Moyens :

▶ Journées de sensibilisations et de promotion

▶ Séminaires de formation spécialisée

▶ Réunions de coordination avec les partenaires

partenariat envisageable :

▶ Ministère de la jeunesse et des sports;

▶ Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors;

▶ Ministère de la santé publique

▶ Ministère des affaires sociales

Echéanciers : une activité par mois et par région

Evaluation

Axes Opérationnels (suite)

Thème 2 : Promouvoir L'Education Olympique en milieu scolaire et universitaire à travers le sport féminin

- ▶ Objectifs à atteindre: lancer l'école olympique et organiser la compétition nationale des clubs olympiques
- Moyens

▶ Journées de formation spécialisée

▶ Journée de promotion des valeurs olympiques

▶ Compétition des clubs olympiques (locale, régionale, zonale et nationale)

Partenariat envisageable

▶ Ministère des affaires de la jeunesse et du sport ;

▶ Ministère de l'éducation

▶ Ministère de l'enseignement supérieur

▶ Ministère de la culture

▶ Echéancier

▶ 2019: signature des conventions et lancement des clubs

▶ 2020: activités au niveau des établissements scolaires et universitaires

▶ 2021: lancement du projet pilote

▶ 2022: Evaluation et agrandissement du projet à 2 établissements par niveau et par gouvernorat

▶ 2023- 2024: Evaluation et extension du projet sur les établissements qui répondent aux critères imposés

▶ Evaluation assurée à chaque nouvelle étape du projet avec un système de suivi permanent à mettre en place,

Axes Opérationnels (suite)

Thème 3 : Encourager le Leadership féminin

► Objectifs à atteindre :

avoir des comités directeur dans les différentes instances constitués par au moins 25% de femmes. Exiger qu'il soit de même pour le staff technique de toutes les équipes féminines.

► Moyens:

- application des règlements
- Suivre l' exemple du CIO
- Sensibiliser et soutenir les femmes pour les postes de responsabilités
- Exiger des fédérations d'engager des femmes dans les instances internationales (au moins une)
- Assurer des cycles de formation pour les anciennes sportives et les dirigeantes et les membres fédéraux dames.

Partenariat envisageable

- Ministère des affaires de la jeunesse et du sport;
- La solidarité olympique;
- Les fédérations nationales.

► Echéanciers

- Evaluation

Axes Opérationnels (suite)

Thème 4 : Reconversion post carrière des athlètes féminins

Objectifs à atteindre : mettre en place un circuit de formation et d'encadrement qui garantirait la récupération des joueurs d'élite pour assumer des responsabilités dans leurs disciplines respectives.

Moyens:

- des séminaires de formation
- Des sessions d'encadrement;
- Un programme de formation spécialisée
- Participations à des stages de formation dans des pays voisins et amis
- Engagement avec des clubs ,des équipes régionales et des équipes nationales pour différentes responsabilités

Partenariat envisageable:

- Ministère des affaires de la Jeunesse et du Sport
- Ministère des affaires sociales
- Solidarité olympique
- Commission des athlètes du CIO
- Les Fédérations nationales

Echéanciers

- 2019: sensibilisation des parties prenantes et signatures des conventions des partenaires
- 2020: Mise en place des assises juridiques
- Démarrage des formations spécialisées en collaboration avec les partenaires
- Evaluation
- Evaluation et avancement du projet à chaque étape

Axes Opérationnels (suite)

Thème 5 : Programme des Championnes locomotives.

Objectifs à atteindre : impliquer les athlètes d'élite dans toutes les activités sportives, culturelles, touristiques, citoyennes, afin d'encadrer et de véhiculer les valeurs olympiques, d'encourager et de donner une image de réussite et de success story pour le pays et pour les futurs champions tunisiens comme pour le simple citoyen.

Moyens

- ▶ Impliquer les championnes dans différentes actions
 - ▶ Impliquer des championnes pour encourager des championnes dans d'autres disciplines en préparation d'échéances importantes
 - ▶ Impliquer les championnes dans des journées de promotion des différentes disciplines
 - ▶ Inviter des championnes pour assister à des compétitions nationales et internationales organisées en Tunisie
 - ▶ Impliquer les championnes dans des actions citoyennes et des actions de charité menées par les instances sportives
- partenariat envisageable ;
- ▶ Ministère des affaires de la Jeunesse et du Sport;
 - ▶ Ministère du tourisme;
 - ▶ Ministère de la santé publique;
 - ▶ Ministère de la culture;
 - ▶ Ministère des affaires étrangères
 - ▶ Sponsors
- ▶ Echéanciers ;
- ▶ Evaluation.

Axes Opérationnels (suite)

Thème 6 : Le sport féminin d'entreprise

- ▶ *Objectifs à atteindre : réserver un créneau horaire pendant la journée pour que les ouvrières s'adonnent à la pratique d'activités physiques et sportives*

Moyens :

- ▶ Un programme de sensibilisation
- ▶ Signature de conventions
- ▶ Formation spécialisée pour les animateurs sportifs
- ▶ Aménagement d'espaces récréatifs dans les zones industrielles

Partenariat envisageable

- ▶ Ministère des affaires de la jeunesse et du Sport
 - ▶ Ministère des affaires sociales
 - ▶ Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi
 - ▶ Ministère de la santé publique;
 - ▶ Ministère de l'industrie et des moyennes et petites entreprises
- ▶ Echéanciers ;
- ▶ Evaluation.

Axes Opérationnels (suite)

Thème 7 : L'implication des chefs d'entreprises femmes dans la promotion du sport féminin.

Objectifs à atteindre :

Constituer un groupe de chefs d'entreprises partenaires pour les équipes féminines (clubs et équipes nationales)

Moyens

- ▶ Des actions de sensibilisation
- ▶ Signature de conventions
- ▶ Signatures de contrats

Partenariat envisageable :

- ▶ UTICA;
- ▶ CONNECT;
- ▶ Des anciennes sportives chefs d'entreprises;
- ▶ Des responsables femmes sportives chefs d'entreprises,

- ▶ Echéanciers ;
- ▶ Evaluation.

Messages du Président du CNOT à l'adresse de la Communauté Sportive et Olympique

Tunis, le06/04/2020..... تونس في

Message de soutien et de considération du CNOT à la famille sportive et olympique, à l'occasion de la Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix

Comme chaque année, en ce jour du 6 avril, tous les pays du monde célèbrent, la Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix telle que proclamée par l'Assemblée Générale de l'ONU en Aout 2013, de concert avec le CIO, en reconnaissance au rôle fondamental du Sport pour un monde meilleur, et où règne un climat de Solidarité, d' Amitié et de Justice à travers la consécration des valeurs de l' Effort, du Dépassement de soi et de l'Amour de l'autre afin que soient implantées les bases du développement, de la prospérité et de la dignité pour tous les peuples du monde.

Néanmoins, la célébration de cette Journée intervient, cette année, au moment où tous les Etats du monde et l'Humanité entière sont fortement préoccupés par la lutte contre la Pandémie du corona virus qui se propage dans tous les coins de la planète, faisant un nombre effrayant de victimes et menaçant l'avenir de ce monde sur tous les plans.

Cependant, et si cette Pandémie a révélé l'acuité des dangers qui guettent l'Humanité et le fossé qui la distancie de la Sécurité absolue, elle n'en a pas moins mis en avant la capacité des communautés à se montrer solidaires et coopératifs en pareilles situations de crises, grâce à leur sens de l'effort conjugué et à leur cohésion.

Aussi, le Comité National Olympique Tunisien, tient, en cette conjoncture difficile, à exprimer toute son admiration et sa grande fierté à l'égard de l'ensemble des composantes de la famille sportive et olympique (structures de gestion, staffs technique, médical, scientifique, administratif et sportifs) qui se sont rangés, comme un seul homme, et en toute spontanéité, à la première ligne de ce combat, pour apporter le meilleur soutien aux efforts de l'Etat et au tissu associatif dans la lutte contre cette pandémie.

C'est le Sport dans son sens le plus noble et sa cause la plus distinguée.

Ainsi, il nous appartient, en cette Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix, considérant notre relation horizontale avec les différents acteurs de la société sportive, et, conscients de leurs énormes sacrifices en dépit de leurs conditions difficiles, de leur adresser un message de solidarité et d'assurance pour exprimer notre parfaite disposition, en coordination avec le Ministère des Affaires de la Jeunesse et du Sport, à poursuivre notre soutien aux fédérations et aux sportifs et à les aider à surmonter cette crise conjoncturelle, notamment, pour ce qui concerne la poursuite de la préparation aux Jeux Olympiques 2020 qui sont reportés pour Juillet-Aout 2021.

Le CNOT n'épargnera aucun effort, comptant sur le constant soutien du CIO, à mobiliser tous les moyens à sa disposition, pour aider nos champions et leur staff afin que flotte le drapeau national dans toutes les villes hôtes des prochaines échéances internationales jusqu'à Tokyo, en été 2021.

Et, en attendant, nous les exhortons tous à respecter les dispositions du confinement sanitaire et les recommandations des autorités de la santé pour donner l'exemple à cet égard.

Le CNOT saisit cette occasion pour réitérer son appel aux hautes autorités de l'Etat, à reconsidérer sa vision du sport en lui accordant la place qu'il mérite en tant que choix stratégique et levier fondamental pour le Développement et la Paix.

Puissent le sport et les sportifs, solidaires et unis, vigilants et déterminés, éclairer le bout du tunnel pour que, comme l'a dit le Président du CIO, jaillisse la lumière salvatrice pour toute l'Humanité.

Mehrez Boussayene

Président du Comité National Olympique Tunisien





Message

du Président du Comité National Olympique Tunisien
à l'occasion de la Journée Internationale du Sport
au service du Développement et de la Paix

Le CNOT célèbre, comme chaque 6 avril de chaque année, « la Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix » telle que proclamée par l'ONU et le CIO depuis 2013, reconnaissant le rôle fondamental du Sport dans la réalisation des objectifs du développement durable.

Le CNOT a fait de cette Journée un rendez-vous symbole pour brandir la bannière du Sport et des Valeurs Olympiques en tant qu'outil contribuant à relever les défis et à dépasser les crises qui rongent notre pays sur tous les plans politique, économique, social et moral, notamment, en cette phase post-révolution.

C'est ainsi que la Caravane Olympique se déplacera, à l'occasion, dans le Gouvernorat de Tozeur, les 5 et 6 avril courant, portant le Flambeau du sport et de ses dimensions éducatives et sociétales et véhiculant son pouvoir de changer les choses conformément à ce qu'avait affirmé le Leader Nelson Mandela dans son célèbre propos « Le Sport a le pouvoir de changer le monde ».

Aussi, le CNOT tient à exprimer, de nouveau, sa foi inébranlable que le Sport peut constituer une des solutions essentielles pour combattre l'état de démission et de désespoir qui affecte la Jeunesse et la plupart des couches sociales devant l'accumulation des difficultés qui entravent leur vie de tous les jours.

Le Sport est, en effet, à même de faire renaître l'espoir parmi nos jeunes et de les inciter au dépassement de soi et au goût de l'effort et du travail afin que soit réalisé le redressement que nous prônons tous et que soit consacrée la joie de vivre qui caractérisait tant notre pays.

Le CNOT appelle, plus que jamais, eu égard à la mission qui lui est dévolue, tous les organes de l'Etat et la Société Civile, à la nécessité de placer le sport, pas seulement dans le discours mais aussi dans l'action, en haut de l'échelle de leurs priorités à travers la définition d'une vision stratégique claire visant l'ancrage des bases d'une Société Sportive fondée sur la vulgarisation de la pratique sportive dans tous les coins de la République et parmi l'ensemble des catégories sociales et d'âge et à travers les différents milieux. scolaire, de jeunesse, ouvrier, d'entreprise, urbain et rural de façon à faire de l'activité physique et sportive un facteur permanent et durable dans la vie quotidienne de tous les tunisiens à toutes les étapes de leur vie.

Le CNOT qui a pris plusieurs initiatives et a soumis plusieurs propositions dans le sens de hisser le sport à la place qu'il mérite, exhorte, à l'occasion de cette Journée Internationale du Sport, l'ensemble des dirigeants de l'Etat, des partis et des organisations, à prendre conscience de la mission attribuée au sport par l'ONU en tant que vecteur de Développement et de Paix.

Notre pays nécessite, de toute évidence, un modèle de Développement qui garantit la Paix Sociale ; et, ce modèle ne peut se concevoir sans considération du sport en tant que priorité vitale et sociétale absolue, vecteur des valeurs de l'Amitié, de la Tolérance et de l'Excellence, génératrices de prospérité, de sécurité et de paix.